

Rapport financier annuel

> Octobre 09

Comptes annuels clôturés le 30.06.2009



> Sommaire

**Rapport du Président
relatif au fonctionnement du
Conseil d'Administration
et au contrôle interne**

> 3

14 < **Rapport annuel d'activité**

**Comptes annuels consolidés
au 30 juin 2009**

> 37

142 < **Comptes annuels sociaux
au 30 juin 2009**

**Documents d'information
annuelle 2008-2009**

> 165

167 < **Attestation de la personne
responsable du rapport financier
annuel**



Rapport du Président relatif au fonctionnement du Conseil d'Administration et au contrôle interne

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, il revient à la Direction Générale de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. En application de l'article L225-37 du Code de Commerce, il m'appartient, en tant que Président du Conseil d'Administration, de rendre compte :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration,
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entreprise,
- et, le cas échéant, des limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Vilmorin & Cie (« Vilmorin ») détient directement la plupart des sociétés rentrant dans le périmètre de consolidation de ses comptes.

Le rôle du Conseil d'Administration consiste donc prioritairement à s'assurer de l'optimisation de la gestion de l'ensemble des structures opérationnelles. A cet effet, il est plus particulièrement amené à définir la stratégie globale de Vilmorin, à vérifier la cohérence des politiques mises en œuvre et à s'assurer que les risques principaux sont identifiés et correctement maîtrisés.

Afin d'atteindre ces objectifs, les Administrateurs de Vilmorin sont toujours investis de responsabilités dans les Conseils d'Administration ou autres instances équivalentes de ses principales filiales. Par ailleurs, la préparation des décisions stratégiques fait l'objet de discussions régulières entre les membres du Conseil d'Administration et les Directeurs opérationnels.

Le Conseil d'Administration est composé de neuf membres.

En référence aux préconisations du rapport AFEP/MEDEF d'octobre 2003 et de la recommandation de la Commission européenne du 15 février 2005, le Conseil d'Administration a été élargi en décembre 2007 pour intégrer un Administrateur indépendant. Le conseil a retenu les critères définis dans celles-ci pour examiner la qualification d'indépendance d'un Administrateur et prévenir les éventuels risques de conflit d'intérêts.

Au regard de ces critères, le Conseil d'Administration a proposé à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires du 12 décembre 2007 de nommer en qualité d'Administrateur indépendant Monsieur Didier MIRATON, résolution qui a été adoptée.

La conformité de notre analyse antérieure avec les critères de qualification d'indépendance et de prévention des éventuels risques de conflit d'intérêts exposés dans le code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, publié en décembre 2008 par l'AFEP/MEDEF, a été vérifiée au cours de cet exercice.

En revanche, votre Conseil d'Administration n'a pas encore, à ce jour, formellement retenu un code de gouvernement d'entreprise comme référence dans la définition de ses propres pratiques, du fait de la structure et de l'organisation spécifiques de la gouvernance de son actionnaire de référence.

Toutefois il a adopté en décembre 2008 les recommandations AFEP/MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Sur les autres chapitres du Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF, le Conseil d'Administration souhaite poursuivre et approfondir au cours de l'exercice 2009-2010 l'adaptation de son mode d'organisation pour concilier sa démarche de gouvernance avec les lignes guides de ce code.

Votre Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois au cours de l'exercice 2008-2009, en fonction d'un planning de travail établi annuellement. Le taux d'assiduité de ses membres a été de 89 %.

La durée statutaire du mandat d'Administrateur est de trois exercices, renouvelable.

Votre Conseil d'Administration a arrêté les comptes sociaux et les comptes consolidés de Vilmorin, ainsi que les rapports y afférents, lors de sa réunion du 2 octobre 2009.

A compter de début 2010, le Conseil d'Administration confortera ses travaux par la mise en place d'un Comité d'Audit présidé par son Administrateur indépendant. Ce comité spécialisé sera chargé en particulier de s'assurer du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité de l'ensemble des systèmes de gestion des risques ainsi que du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux Comptes et auditeurs externes.

Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entreprise

- **Dispositif général de contrôle interne**

Vilmorin adhère à la définition du contrôle interne proposée par l'AMF et a entrepris une démarche d'appropriation de son cadre de référence. Celui-ci définit le contrôle interne comme un dispositif mis en œuvre qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières

et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés et ne procure qu'une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs.

Le contrôle interne s'exerce en tant que fonction centrale du groupe et a vocation à s'intéresser à toutes les filiales.

La société Vilmorin & Cie en tant que structure holding joue un rôle central dans le pilotage du contrôle interne. Outre la mise en cohérence des politiques d'ensemble, elle assure un rôle d'animation, de conseil et de contrôle auprès de ses filiales. Pour cela, elle dispose notamment d'un service d'audit interne et de contrôle financier.

Dans ce cadre général, les filiales définissent et mettent en place sur un plan opérationnel les procédures adaptées à leurs situations spécifiques.

Les règles de gestion, définitions de fonctions, procédures des entreprises et du groupe servent de référence dans la mise en œuvre et l'application des règles de contrôle interne.

De plus, un système de délégation de pouvoirs est mis en place dans chaque société.

- Mise en place d'un système de gestion des risques

Principes généraux de gestion des risques

Au cours de l'exercice 2008-2009, Vilmorin s'est dotée d'une cellule de gestion des risques. Désormais, l'approche globale de gestion des risques au sein de Vilmorin s'appuie sur :

- un comité de pilotage de gestion globale des risques chargé de déterminer les orientations de management des risques, de valider les méthodologies et plans de travail et de contrôle et d'en assurer le reporting auprès du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration,
- un comité de coordination opérationnel chargé de mettre en œuvre concrètement, en liaison avec des groupes de travail dédiés, l'approche et le contrôle des risques, de définir les standards minimum à respecter pour chaque thématique identifiée et d'en vérifier la bonne application.

Identification des principaux risques

L'identification des risques passe par l'établissement d'une cartographie des risques. Une cartographie des risques de premier niveau (non détaillé par processus opérationnel) a été initiée au cours de l'exercice 2008-2009 impliquant le Comité Exécutif et les principaux responsables de chacun des secteurs d'activité. Elle fera l'objet d'une communication au Comité d'Audit dès l'exercice 2009-2010.

Le processus de cartographie des risques s'appuie sur une méthodologie formalisée permettant de définir un langage commun et des critères d'évaluation harmonisés entre les secteurs d'activité, l'objectif étant à court terme de dégager des axes de progrès et mobiliser les équipes sur un certain nombre de plans d'action. La réalisation d'une cartographie des risques (de second niveau) est planifiée au cours de l'année 2010 sur la base d'un découpage par processus.

En parallèle de ce processus d'identification des risques, une première version du manuel de gestion des risques a été diffusée sur l'exercice analysant de manière prioritaire trois domaines : la sécurité des Hommes et des biens, la protection de la propriété intellectuelle, ainsi que la coexistence des cultures. Ce manuel a pour objectif de traiter progressivement et exhaustivement les autres domaines tels que juridique, financier, opérationnel ainsi que la sécurité des systèmes d'information.

Analyse des principaux risques

L'activité de Vilmorin a couvert durant l'exercice 2008-2009 différents secteurs d'activité, tant sur les marchés professionnels que grand public, entraînant par conséquent des risques diversifiés découlant notamment d'une saisonnalité marquée, d'une sensibilité relative aux risques climatiques et d'une importante technicité des produits et process mis en œuvre. Des réponses adaptées sont apportées afin d'assurer une maîtrise raisonnée de ces risques.

- Les risques de production

La maîtrise de ce risque est essentielle afin d'assurer le bon approvisionnement des marchés et la maîtrise des niveaux de stocks.

Cette préoccupation majeure est notamment prise en compte lors de l'élaboration des plans de production, impliquant, dans les entreprises concernées, toutes les parties prenantes. Sa mise en œuvre implique de nombreux paramètres tels que la courbe de vie des produits, l'état des récoltes précédentes, les impacts climatiques potentiels ou la valeur agronomique des produits.

▪ Les risques climatiques

L'incertitude météorologique peut affecter ponctuellement tant les activités à destination des marchés professionnels que celles s'adressant au grand public.

Pour les activités professionnelles, grandes cultures et potagères, la structure diversifiée et internationalement répartie des réseaux de production doit permettre de mieux couvrir ce risque et d'assurer une production de semences régulière et de qualité.

Concernant l'activité produits de jardin, la diversification des gammes de produits permet en grande partie de minorer les conséquences d'une mauvaise année climatique en proposant une offre diversifiée et partiellement désaisonnalisée.

▪ Les risques relatifs aux produits et process mis en œuvre

Les produits commercialisés par les filiales de Vilmorin sont destinés soit à une clientèle professionnelle, soit à une clientèle grand public pour les produits de jardinage.

Dans les deux cas, la non conformité des produits peut avoir des conséquences financières pénalisantes, allant bien au-delà du prix de vente des produits. Celles-ci peuvent être amplifiées compte tenu de l'effet multiplicateur inhérent à toute production agricole ou à la large diffusion des produits à destination du grand public ainsi que de la complexité des réglementations applicables à des domaines variés (produits, environnement,...).

En ce qui concerne les process et outils de production, les filiales de Vilmorin sont concernées à des titres divers : risques d'incendie, traitements de produits réglementés, installations classées, risques environnementaux, sécurité informatique...

Face à ces différentes problématiques, divers processus ont été mis en place :

- respect scrupuleux des réglementations applicables,
- procédures rigoureuses de contrôle qualité,
- constitution d'équipes spécialisées pour faire face à des situations de crise,
- développement d'une politique de prévention afin de sécuriser les personnes et les biens.

▪ Les risques inhérents à la recherche

Le maintien et le développement de programmes de recherche originaux et de qualité constituent pour Vilmorin, la meilleure garantie de sa pérennité.

Au-delà des risques liés à la préservation physique des installations spécialisées, du matériel génétique mis en œuvre ainsi que des savoir-faire utilisés, Vilmorin doit s'assurer en permanence de la bonne adéquation de ses programmes et de leurs chances de succès.

Les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs consistent notamment à développer :

- la sécurisation physique des installations, des matériels génétiques et des savoir-faire (clôtures, restrictions d'accès, duplication des sources....),
- une protection des secrets et savoir faire,

- une politique de protection intellectuelle adaptée,
- des instances de réflexion visant à s'assurer de la pertinence des orientations poursuivies par rapport à la concurrence, aux attentes du marché et aux évolutions scientifiques.

▪ Les risques clients

Vilmorin n'est globalement pas confrontée à une concentration de clientèle excessive comportant un risque de diminution brutale d'activité du fait notamment de la décroissance relative de son activité produits de jardin dans le total de ses activités. Par ailleurs, les risques de non-recouvrement sont modérés.

Les filiales de Vilmorin apportent par ailleurs chacune à leur niveau les réponses adaptées en fonction de leur activité.

▪ Les risques juridiques

Vilmorin et ses filiales sont amenées, dans la conduite de leurs activités, à devoir résoudre ponctuellement des litiges de diverses natures.

Ceux-ci font immédiatement l'objet d'une analyse détaillée, d'une appréciation de risque et de responsabilité et donnent lieu à un traitement approprié en liaison avec les services juridiques de Vilmorin.

A l'exception des litiges provisionnés, Vilmorin n'identifiait, au 30 juin 2009, aucun autre litige pouvant affecter significativement sa situation financière.

▪ Les risques de change, de taux, de liquidité et de marchés

Compte tenu de la dimension de Vilmorin et de son implantation internationale, des procédures ont été mises en place afin de mieux cerner ces risques et de les maîtriser.

C'est ainsi que Vilmorin pilote plus particulièrement, pour son propre compte ainsi que pour ses filiales :

- la recherche de ressources financières diversifiées et adaptées,
- les risques de change au moyen d'une procédure de mutualisation intra-groupe et de stratégies de couverture au niveau du groupe,
- la gestion de trésorerie et les risques de taux au moyen d'outils spécialisés (convention de trésorerie, utilisation d'instruments de couverture).

Au 30 juin 2009, la dette bancaire de Vilmorin était composée à hauteur de 75 % de financement à taux variable (475 millions d'euros). L'encours d'instruments de couverture de taux s'élevait à 240 millions d'euros.

Afin de conforter la structure de sa dette bancaire, Vilmorin a mis en place, en juillet 2006, un crédit syndiqué de 300 millions d'euros pour une durée de 5 ans, en partenariat avec 13 établissements bancaires.

Ce crédit et l'évolution de sa rémunération font l'objet d'un engagement de respect de deux ratios financiers consolidés (dette financière/Ebitda, Ebitda/charges financières) ; au 30 juin 2009, Vilmorin est en parfaite conformité avec cet engagement.

Par ailleurs, Vilmorin a diversifié la nature de ses ressources financières en émettant, en fin d'exercice 2007-2008, un emprunt obligataire, à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes, pour un montant de 150 millions d'euros.

Par ailleurs, Vilmorin a recours ponctuellement, au niveau de certaines de ses filiales, à des instruments de couverture sur l'évolution du cours des matières premières agricoles afin d'encadrer la volatilité potentielle de ses coûts d'approvisionnement.

▪ Les assurances

Vilmorin dispose de polices d'assurance consistant à couvrir largement les risques encourus par ses différentes filiales en vue de préserver leur patrimoine et leur responsabilité. Cette couverture est assurée au moyen de plusieurs polices groupe applicables à la plupart des filiales dans les domaines suivants :

- risques dommages et pertes d'exploitation

La limitation contractuelle globale d'indemnité a été fixée par référence à un sinistre égal à 200 millions d'euros sous réserve de sous-limitations spécifiques. Cette limitation s'applique par événement et par site.

- responsabilité civile générale et responsabilité civile produits

Destinée à couvrir à la fois la responsabilité civile avant et après livraison, cette police prévoit une limitation d'indemnité de 15,25 millions d'euros par sinistre avec toutefois un plafond annuel fixe de 20 millions d'euros pour la responsabilité civile après livraison.

- responsabilité civile professionnelle

Devant l'évolution de l'environnement économique de ses métiers marqués par des relations contractuelles complexes, l'élaboration de produits utilisant des technologies de plus en plus diversifiées et sophistiquées, l'évolution et la complexité des thèmes liés à la propriété intellectuelle (protection par brevets, certificats d'obtentions végétales, risques de contrefaçon,...), Vilmorin a mis en place depuis le 1^{er} juillet 2002, en collaboration avec Limagrain, une police destinée à parfaire la couverture de risques spécifiques en matière de responsabilité contractuelle et d'actions en contrefaçon, d'actions en concurrence déloyale ou de transactions conclues pour des réclamations de tiers. Cette police a pris fin le 30 juin 2007. Une nouvelle police a été mise en place pour deux ans à compter du 1^{er} juillet 2007 qui outre le maintien des garanties existantes, couvre désormais les risques spécifiques suivants : conséquences pécuniaires d'une présence d'OGM dans les produits livrés (gène non autorisé ou présence supérieure aux seuils légaux), garantie de frais de retrait et de remboursement des produits contaminés et prise en charge de frais de réhabilitation d'image. L'engagement de l'assureur au titre de l'ensemble des garanties accordées est plafonné à la somme de 15 millions d'euros par sinistre et par an.

- responsabilité civile des mandataires sociaux

La police a pour objet de couvrir la responsabilité civile personnelle des dirigeants dans le cadre d'une réclamation les mettant en cause à titre individuel ou solidaire et imputable à une faute professionnelle commise dans l'exercice de leurs fonctions. Elle concerne les dirigeants de droit ou de fait de la société, de ses filiales, et de toute société dans laquelle Vilmorin détient une participation, françaises et étrangères.

La limite de garantie est de 25 millions d'euros par année d'assurance et inclut les indemnités dues et les frais de défense éventuellement engagés.

Certains risques résultant de contraintes réglementaires ou de situations spécifiques à certains pays donnent lieu à des polices d'assurances particulières.

- **Procédures relatives à l'élaboration de l'information financière et comptable**

Les états financiers consolidés Vilmorin sont établis selon les normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2009.

Le périmètre d'application des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable comprend la société mère et l'ensemble des filiales intégrées à 100 % dans les comptes consolidés.

Organisation financière

L'élaboration de l'information financière et comptable s'inscrit dans un processus d'ensemble comportant plusieurs phases :

- Le plan à moyen terme.

Constituant le cadre de référence, un plan à moyen terme décrivant les principales orientations stratégiques est établi au niveau de chaque structure opérationnelle. Il fait l'objet d'une actualisation annuelle et d'une validation au niveau de Vilmorin, ainsi que d'une consolidation selon un processus formalisé.

- La prévision financière à court terme.

Une prévision financière à court terme (« budget ») est établie annuellement par chaque filiale au cours du premier semestre de chaque année à un niveau opérationnel détaillé. Elle fait également l'objet d'une validation au niveau de Vilmorin ainsi que d'une consolidation selon un processus formalisé.

Une actualisation de cette prévision (« forecast ») est faite au moins une fois en cours d'exercice.

- Le reporting mensuel.

Chaque société établit un tableau de bord mensuel adapté à son activité. Il est comparé au budget et les écarts sont analysés pour détecter tout décalage et dérive significatifs. Les données de reporting sont également rapprochées de la comptabilité générale.

Les suivis concernent généralement l'activité (chiffre d'affaires et marges) et les résultats, le plan d'effectif, le plan de trésorerie et de financement, ainsi que le plan d'investissements.

Les principaux indicateurs de ce reporting sont également consolidés mensuellement selon un processus formalisé.

- Les comptes semestriels et les comptes annuels.

La préparation des comptes semestriels et des comptes annuels est placée sous la responsabilité des services financiers et de la Direction Générale de chaque filiale.

Des procédures sont définies localement en fonction de l'activité des sociétés ; elles tiennent compte d'un planning général défini au niveau de Vilmorin.

Les options prises au moment de l'établissement des comptes font l'objet d'une validation par la société avant d'être définitivement arrêtées par les Conseils d'Administration respectifs.

Les opérations de consolidation sont réalisées à partir des liasses de consolidation établies par chaque filiale selon des procédures et un planning spécifiques.

La remontée des informations est structurée de façon à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions selon les principes comptables Vilmorin :

- unicité du référentiel comptable, des méthodes et règles de consolidation,
- normalisation des formats de restitution,
- utilisation d'un outil informatique de remontée d'information et de consolidation commun.

Contrôle

L'ensemble des données destinées à être publiées sont contrôlées et analysées en référence aux informations collectées lors des reportings.

Les instructions données et les contrôles réalisés visent à garantir un processus standard et homogène de formalisation. Les informations sont préparées sous la responsabilité des filiales.

La Direction Finances assure une coordination étroite avec les Commissaires aux Comptes, qui interviennent dans les filiales et auprès du service Consolidation financière selon un calendrier défini en commun.

Tous les éléments comptables et financiers préparés par les principales filiales consolidées font l'objet, au minimum, d'un audit lors des clôtures annuelles par les auditeurs externes. Dans ce cadre là, le Directeur Général et le Directeur Financier de chaque filiale s'engagent ensemble sur la qualité, la fiabilité et l'exhaustivité des informations financières au travers d'une lettre d'affirmation qu'ils cosignent.

Les missions d'audit dans les pays sont confiées presque intégralement aux membres du réseau des deux Commissaires aux Comptes statutaires, qui, après avoir procédé conjointement à l'examen de l'ensemble des comptes et des modalités de leur établissement, assurent la certification des comptes consolidés de Vilmorin. Ils certifient la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes consolidés et des comptes sociaux. Ils sont informés en amont du processus d'élaboration des comptes et présentent la synthèse de leurs travaux aux responsables comptables et financiers à l'occasion de la situation semestrielle et de la clôture annuelle.

Les comptes consolidés sont soumis à la revue du Comité Exécutif avant leur arrêté par le Conseil d'Administration.

Limitations des pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué

La Direction Générale de Vilmorin est assurée par le Président du Conseil d'Administration. Au cours de l'exercice 2008-2009, il a été assisté dans sa mission par un Directeur Général Délégué, Monsieur Adrian HUIGE.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées d'actionnaires ainsi qu'aux Conseils d'Administration.

Le Directeur Général Délégué dispose, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Dans le cadre de l'organisation interne de la société, les pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué ont été partiellement limités par le Conseil d'Administration (réunion du 11 décembre 2008) sans que cette limitation ne soit opposable aux tiers.

Rémunérations et avantages en nature accordés aux mandataires sociaux

Comme les exercices précédents, les Administrateurs ont exercé durant l'année 2008-2009 leur mandat à titre gratuit.

Toutefois, compte tenu de la présence d'un Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration, il est proposé à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clos au 30 juin 2009 de fixer le montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2008-2009 à la somme de 10 000 euros.

La rémunération des mandataires sociaux bénéficiant d'un contrat de travail (Daniel CHERON, Administrateur, sur l'ensemble de l'exercice, et Adrian HUIGE, Directeur Général Délégué, salarié jusqu'au 31 décembre 2008) se compose de :

- un salaire fixe faisant l'objet d'une révision annuelle,
- une partie variable définie en référence à la performance financière de chaque exercice et basée sur le résultat net consolidé, d'avantages en nature par la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

A compter de janvier 2009, Adrian HUIGE a continué d'exercer ses fonctions de Directeur Général Délégué dans le cadre d'un mandat dont la rémunération est révisable annuellement.

Participation des actionnaires aux Assemblées Générales

L'ensemble des dispositions relatives à la convocation et à la tenue des Assemblées Générales d'actionnaires sont définies au titre V des statuts de Vilmorin, l'assistance et la représentation des actionnaires étant plus particulièrement fixées dans les articles 29 et 30.

Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Conformément à la loi, les informations visées à l'article L225-100-3 du Code de Commerce, font l'objet de la communication appropriée dans le rapport du Conseil d'Administration.

L'intégralité de ce rapport a fait l'objet d'une délibération du Conseil d'Administration lors de sa réunion du 2 octobre 2009.



Rapport des Commissaires aux Comptes

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Vilmorin & Cie S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 juin 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

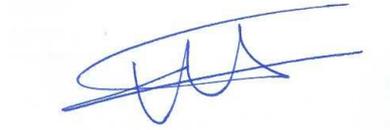
Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce.

Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense et Clermont-Ferrand, le 13 octobre 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Catherine Porta
Associée

Visas 4 Commissariat



Corinne Besson
Associée



Rapport annuel d'activité

Activité de l'exercice

Comptes sociaux

Les comptes sociaux de Vilmorin & Cie (« Vilmorin ») sont établis conformément à la réglementation française.

Dans le cadre de sa stratégie de développement, Vilmorin a poursuivi, au cours de l'exercice 2008-2009, sa politique de croissance externe, notamment en Amérique du Nord, ainsi que la consolidation de ses partenariats en matière de recherche et de développement de nouvelles technologies.

Le chiffre d'affaires de Vilmorin s'établit en 2008-2009 à 34,0 millions d'euros contre 30,0 millions d'euros l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires correspond essentiellement aux prestations de services réalisées par Vilmorin au profit de ses filiales dans les domaines de l'administration générale, de la gestion des ressources humaines et des programmes de recherche amont mis en commun.

Ces prestations sont facturées sous forme de quotes-parts de participation aux frais réels ainsi engagés et répartis entre les filiales de Vilmorin sur des critères économiques (marge sur coût des ventes, EBITDA, masse salariale et frais de recherche).

L'ensemble des charges d'exploitation s'élève à 35,9 millions d'euros, en croissance de 6,0 millions d'euros par rapport à 2007-2008.

Le montant des charges non admises en déduction du résultat fiscal est de 75 468 euros pour l'exercice 2008-2009.

Le résultat d'exploitation enregistre une perte de 0,8 million d'euros.

Le résultat financier ressort à un produit net de 36,4 millions d'euros, en progression de 7,8 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Il prend en compte les dividendes perçus des sociétés filiales pour un montant total, cet exercice, de 48,8 millions d'euros, à comparer à 37,6 millions d'euros l'exercice précédent.

Il enregistre aussi des dotations nettes sur provisions financières pour un montant de 0,7 million d'euros, des pertes de change pour un montant net de 2,0 millions d'euros et des pertes sur cession de valeurs mobilières de placement pour 0,4 million d'euros.

Enfin, ce résultat financier est également constitué de charges d'intérêts nettes à hauteur de 9,3 millions d'euros.

Le résultat exceptionnel ressort à une perte nette de 1,2 million d'euros, essentiellement en raison de la cession de titres intra-groupe ; pour rappel, en 2007-2008, celui-ci prenait en compte les effets de la cession de Flora Frey.

L'impôt sur les résultats prend en compte l'impact du régime d'intégration fiscale du groupe de sociétés constitué de Vilmorin, Clause SA, Oxadis SA et Vilmorin 1742, pour lequel le groupe a opté depuis le 1^{er} juillet 2000 ; celui-ci fait apparaître pour l'exercice 2008-2009 un produit net de 7,5 millions d'euros, comprenant un crédit d'impôt recherche, propre à la société mère, de 1,1 million d'euros.

Compte tenu des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat net social s'établit à 37,0 millions d'euros au 30 juin 2009.

Le capital social s'élève au 30 juin 2009 à 204 225 819,25 euros, correspondant à 13 391 857 actions au nominal de 15,25 euros chacune.

Les emprunts et dettes financières affichent au 30 juin 2009 une valeur brute de 585,0 millions d'euros.

Ils prennent en compte l'émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (Oceane), à laquelle Vilmorin a procédé en fin d'exercice 2007-2008 pour un montant brut de 149,5 millions d'euros.

Nette des disponibilités et des valeurs mobilières de placement ainsi que des comptes-courants octroyés aux filiales dans le cadre de la gestion de trésorerie du groupe, la dette financière est de 230,2 millions d'euros.

Vilmorin accorde par ailleurs à Limagrain Verneuil Holding (activité de semences de grandes cultures en Europe) un prêt à moyen terme à hauteur de 27,0 millions d'euros en financement structurel des actifs européens d'Advanta acquis en 2005.

Afin de conforter la structure de sa dette bancaire, Vilmorin a mis en place, en juillet 2006, un crédit syndiqué d'un montant initial de 300 millions d'euros pour une durée de 5 ans, en partenariat avec plusieurs établissements bancaires.

Suite au remboursement de 30 millions d'euros de sa composante amortissable, le crédit autorisé et confirmé s'élevait au 30 juin 2009 à 270 millions d'euros, dont 75 millions d'euros non utilisés à cette même date.

Ce crédit et l'évolution de sa rémunération font l'objet d'un engagement de respect de deux ratios financiers consolidés (dette financière nette/Ebitda, Ebitda/charges financières nettes) ; au 30 juin 2009, Vilmorin est en parfaite conformité avec cet engagement.

Comptes consolidés

Les comptes annuels consolidés de Vilmorin sont établis, à la clôture de l'exercice 2008-2009, en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tels qu'adopté par l'Union européenne au 30 juin 2009.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

A la suite de l'annonce, en octobre 2007, du projet de cession de son activité produits de jardin, Vilmorin avait mis en application la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ». Cette norme conduit à isoler les opérations relatives à ces actifs sur des postes spécifiques du bilan et du compte de résultat.

A la clôture des comptes annuels au 30 juin 2008, seules la société allemande Flora Frey et sa filiale Sperling avaient été cédées.

Prenant en compte la forte dégradation de l'environnement économique et financier, le Conseil d'Administration de Vilmorin a décidé, au cours de l'exercice 2008-2009, de suspendre le processus de vente des sociétés Oxadis (France) et Suttons (Royaume-Uni). En conséquence leurs comptes sont de nouveau intégrés en « activités poursuivies » et font l'objet de retraitements pro-forma pour l'exercice 2007-2008 afin d'en assurer leur comparabilité.

Vilmorin a par ailleurs procédé au 30 juin 2009 à une modification du traitement comptable du crédit d'impôt recherche dont les impacts sont exposés dans l'annexe aux états financiers.

Enfin, Vilmorin a conclu en juillet 2008 un partenariat stratégique avec la société australienne Australian Grain Technologies (AGT). En concertation avec les autres actionnaires de AGT, Vilmorin a pris une participation de 29 % au sein de la société ; AGT est consolidée par mise en équivalence.

Nb : Les variations exprimées en référence à l'exercice 2007-2008 le sont en comparaison aux données retraitées pro-forma.

Le chiffre d'affaires consolidé, correspondant aux revenus des activités ordinaires, s'élève pour l'exercice 2008-2009, à 1 001,7 millions d'euros, en retrait de 1,6 % à données courantes.

Retraité à données comparables (devises, périmètres d'activités, y compris cession de l'activité animalerie d'Oxadis), il enregistre une progression de 1,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Après prise en compte des coûts de destruction et de dépréciation des stocks, la marge sur coût des ventes s'établit à 45,2 %, stable par rapport à 2007-2008, en dépit d'une progression des coûts d'obsolescence de 8 millions d'euros.

Les charges d'exploitation nettes s'établissent à 345 millions d'euros, en progression de 11,5 millions d'euros par rapport au 30 juin 2008.

Il convient de souligner que, conformément à ses orientations stratégiques, Vilmorin a intensifié en 2008-2009 ses programmes de recherche tant en matière de sélection végétale classique qu'en biotechnologies. L'effort de recherche total s'élève à 120,6 millions d'euros contre 105,1 millions d'euros en 2007-2008 et représente désormais 14,7 % du chiffre d'affaires semences des activités destinées aux marchés professionnels.

Le crédit d'impôt recherche, comptabilisé en déduction des frais de recherche et développement s'élève à 21,9 millions d'euros contre 20,3 millions d'euros l'exercice précédent.

Ainsi, le résultat opérationnel consolidé s'élève à 107,9 millions d'euros en recul de 19,7 millions d'euros par rapport à l'année précédente et fait ressortir une marge opérationnelle de 10,8 %.

Le résultat financier enregistre une charge nette de 26,6 millions d'euros contre 31 millions d'euros en 2007-2008 et intègre cet exercice une perte de change nette pour 1,1 million d'euros. Dans un contexte de baisse des taux de financement, le coût du financement s'établit à 26,2 millions d'euros et est marqué par une hausse de l'endettement moyen de Vilmorin.

La charge nette d'impôts sur les résultats s'élève à 20 millions d'euros contre 22,9 millions d'euros l'année précédente.

Le résultat des activités abandonnées ressort à l'équilibre alors qu'il affichait une perte de 24,3 millions d'euros l'exercice précédent, prenant en compte l'impact négatif de la cession de la société Flora Frey.

Enfin, le résultat net total s'élève à 60,2 millions d'euros contre 51,1 millions d'euros au 30 juin 2008, en progression de 9,1 millions d'euros. La part du Groupe ressort à 53 millions d'euros.

La structure bilantielle au 30 juin 2009 enregistre globalement, à données comparables, une relative stabilité de ses principales composantes.

Net de la trésorerie et équivalents de trésorerie (251,9 millions d'euros), l'endettement comptable total ressort à 377,9 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 333,6 millions d'euros au 30 juin 2008. La part de l'endettement non courant s'établit à 358,2 millions d'euros.

Les capitaux propres part du Groupe s'établissent à 637,5 millions d'euros et les intérêts minoritaires à 116,3 millions d'euros.

Activité potagères

Le chiffre d'affaires de l'activité potagères s'établit au 30 juin 2009 à 409,7 millions d'euros en progression de 5,7 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Retraitée à données comparables, cette évolution est de + 3,3 %.

L'exercice 2008-2009 est marqué par les bonnes performances globales de l'ensemble des pôles opérationnels, en particulier sur le continent américain, ainsi que par la contraction d'activité enregistrée jusqu'au printemps dernier sur certains marchés du bassin méditerranéen et du Moyen-Orient.

L'exercice a été prioritairement consacré à accroître l'effort de recherche et les moyens dédiés au développement commercial à l'international. Les opérations de croissance externe ont porté sur des objectifs très ciblés afin de renforcer les positions de Vilmorin sur certaines espèces (tomate, oignon, laitue...) ou certaines zones géographiques stratégiques (Amériques).

Au global, l'activité potagères présente une marge opérationnelle de 16,8 % et affiche une contribution nette au résultat consolidé de 49,3 millions d'euros.

Activité grandes cultures

Le chiffre d'affaires de l'activité grandes cultures s'élève au 30 juin 2009 à 498,9 millions d'euros, en contraction de 0,7 % ; cette évolution est de - 0,2 % à données comparables en référence à un exercice 2007-2008 caractérisé par un niveau d'activité exceptionnel.

L'exercice 2008-2009 est particulièrement impacté en Europe par les orientations prises en matière de gestion des risques financiers (solvabilité clients, devises,...) compte-tenu de la crise traversée par certains marchés est-européens.

En Amérique du Nord, malgré des conditions de fin de campagne défavorables, l'activité commerciale affiche une forte croissance en valeur liée notamment à la progression continue du marché des plantes génétiquement modifiées.

Vilmorin a poursuivi, au cours de l'exercice, l'optimisation de son portefeuille produits et l'organisation, notamment en Europe de l'Est, de ses réseaux commerciaux. Par ailleurs, les moyens alloués aux programmes de recherche sur les espèces stratégiques (blé, maïs, oléagineux) ainsi qu'aux technologies amont ont été significativement renforcés.

En résultante, l'activité grandes cultures affiche une contribution bénéficiaire au résultat consolidé de 31,4 millions d'euros, en progression par rapport à l'exercice précédent.

Activité produits de jardin

Présenté de nouveau en « activités poursuivies », le chiffre d'affaires de l'activité produits de jardin s'élève à 91,7 millions d'euros au 30 juin 2009. Ce dernier est quasi stable à données comparables, après retraitement de l'arrêt, par Oxadis, de la commercialisation de produits d'animalerie à destination du marché grand public.

L'exercice 2008-2009 aura été un exercice de transition marqué par les décisions successives de suspension de la cession d'Oxadis et de Suttons.

L'activité produits de jardin affiche en résultante de cet exercice une contribution bénéficiaire de 2 millions d'euros au résultat net consolidé.

L'activité de Vilmorin a couvert durant l'exercice 2008-2009 différents secteurs d'activité, tant sur les marchés professionnels que grand public, porteurs, en conséquence, de risques potentiels découlant notamment d'une saisonnalité marquée, d'une sensibilité relative aux risques climatiques et d'une importante technicité des produits et process mis en œuvre. L'ensemble des principaux risques liés à ces activités ainsi que les risques financiers potentiels font l'objet d'une analyse spécifique dans le rapport du Président relatif au contrôle interne ainsi que dans les notes annexes aux comptes consolidés.

Informations environnementales et sociales

La stratégie et les activités de Vilmorin s'inscrivent par nature dans une perspective de long terme, la sélection végétale et la création variétale se définissant sur des périodes pluriannuelles.

Il en résulte que les principes du développement durable, tant en termes environnemental, que social et économique font partie intégrante de la culture d'entreprise de l'ensemble des sociétés de Vilmorin et constituent un des fondements de leur politique générale.

Données environnementales

Les produits créés ou développés par Vilmorin sont issus essentiellement du milieu naturel et destinés, en marché final, à l'alimentation et aux loisirs du jardinage. Ainsi ils ne peuvent et ne doivent occasionner des atteintes graves et répétées à l'environnement.

Vilmorin a donc mis en place une politique volontaire et responsable portant notamment sur :

- le respect rigoureux des réglementations liées aux biotechnologies et aux organismes génétiquement modifiés,
- la mise en œuvre de moyens dédiés à la surveillance et à la prévention des risques environnementaux (veille technique et réglementaire, procédures d'alerte et de gestion de crise, certifications, communication interne sur la base d'un réseau inter-entreprises,...),
- le contrôle et le traitement des effluents et la limitation des pollutions industrielles.

Ainsi, comme l'exercice précédent, Vilmorin n'a pas eu en 2008-2009, à affronter d'accident environnemental et à être appelée dans des procédures d'indemnisation.

Données sociales

Au 30 juin 2009, l'effectif consolidé de Vilmorin s'établit à 4 520 salariés permanents contre 4 443 au 30 juin 2008.

L'effectif moyen annuel s'est élevé au cours de l'exercice 2008-2009, à 5 236 personnes contre 5 074 l'année précédente.

Au cours de l'exercice, Vilmorin a procédé à l'embauche de 480 salariés permanents (dont 102 par titularisation de contrat à durée déterminée).

Par ailleurs, le groupe a eu recours ponctuellement à du personnel temporaire en raison du caractère saisonnier de ses activités.

Au cours de l'exercice, 4 sociétés ont mis en œuvre des mesures de réorganisation affectant le personnel, soit en raison de baisse d'activité, soit dans le cadre de réaménagements structurels. Elles ont conduit à des réductions d'effectifs concernant au global 118 salariés dont 114 sous forme de licenciements.

Près de la moitié des sociétés mènent des actions de formation planifiées, au-delà des obligations réglementaires. Les dépenses y afférentes se sont élevées, en 2008-2009 à

1,5 million euros. Au cours de cet exercice, 6 717 heures ont été consacrées au développement des compétences des salariés.

Concernant les institutions représentatives du personnel de Vilmorin, elles sont en règle générale majoritairement présentes en Europe, sous forme, selon les législations applicables, de comités d'entreprises et/ou de délégués du personnel.

Au cours de l'exercice 2008-2009, 27 accords ont été signés, portant principalement sur les salaires, l'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise ainsi que les conditions de travail.

Il convient enfin de noter que, compte tenu de la dispersion géographique des implantations de Vilmorin, la durée effective du temps de travail au sein de ses filiales s'échelonne, selon les pays, de 35 heures à 50 heures par semaine.

Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Postérieurement à la clôture de ses comptes au 30 juin 2009, Vilmorin a acquis une participation complémentaire au sein d'Australian Grain Technologies, portant son taux de détention total à plus de 32 %.

Dans le cadre de la consolidation de son organisation européenne en semences de grandes cultures, Vilmorin a pris le contrôle intégral, par l'intermédiaire de sa filiale Limagrain Verneuil Holding (LVH) de la société belge Clovis Matton, basée en Flandre occidentale.

Cette opération vient renforcer durablement les positions de LVH sur le marché du maïs fourrage belge. Partenaire de longue date du groupe, la société Clovis Matton développe également un programme en sélection de céréales.

Perspectives d'avenir

L'exercice 2008-2009 a été particulièrement marqué par un environnement de marchés affecté par la crise financière et la poursuite de la volatilité des prix des matières premières agricoles. Dans ce contexte perturbé, Vilmorin a démontré sa capacité de résistance et a confirmé ses orientations stratégiques, notamment en termes d'investissement dans la recherche et l'innovation et de développement mondial sur les marchés professionnels, de l'agriculture et du maraîchage.

L'année 2009-2010 devrait permettre de confirmer le potentiel de croissance organique de Vilmorin en dépit de conditions de marchés qui resteront tendues ; par ailleurs, Vilmorin continuera de renforcer sensiblement ses investissements en recherche et développement en particulier sur les technologies amont.

Le développement de Vilmorin doit par ailleurs continuer à s'appuyer sur certains principes définis depuis plusieurs années comme des bases stratégiques fondamentales :

- intensification de l'effort en recherche tant dans les technologies amont que dans la sélection variétale classique,
- internationalisation permanente des activités dans un contexte de globalisation des marchés,
- renforcement ou prise de positions concurrentielles par des opérations de croissance externe,
- ouverture et recherche de partenariats dans les secteurs où l'expertise technique ou la taille critique peuvent constituer pour les sociétés un catalyseur dans leur développement,
- maintien d'un modèle original d'organisation et de management privilégiant la gestion décentralisée de chaque entreprise et favorisant la mise en œuvre de synergies entre les différents pôles opérationnels.

Forte de cette ligne de conduite, Vilmorin est en mesure de conforter sa position de quatrième acteur mondial et d'offrir durablement des perspectives de croissance régulière.

Acquisitions et cessions de participations

Nb : Le tableau détaillé des filiales et participations est annexé au présent rapport (Annexe 1)

Outre la prise de participation dans Australian Grain Technologies, Vilmorin a cédé à une de ses filiales les participations qu'elle détenait dans les sociétés Ceekay et Marco Polo Thailand. De plus, Vilmorin a créé en cours d'exercice une nouvelle filiale, Gemstar, pour développer des activités de recherche en biotechnologies.

Actionnariat

Le capital social de Vilmorin est composé de 13 391 857 actions d'une valeur nominale unitaire de 15,25 euros.

Le capital social est détenu au 30 juin 2009 majoritairement à 58,14 % par Groupe Limagrain Holding, à 6,66 % par Sélia et à 6,66 % par la société Coopérative Agricole Limagrain, toutes trois sociétés du Groupe Limagrain.

Les dispositions statutaires de Vilmorin confèrent un droit de vote double aux actions détenues nominativement pendant une période de plus de quatre ans. Au 30 juin 2009, 5 408 583 actions bénéficiaient de ce droit. Groupe Limagrain Holding, la société Coopérative Agricole Limagrain et Sélia en étaient les principales détentrices donnant au Groupe Limagrain un contrôle en droits de vote de 79,68 %.

Au 30 juin 2009, Vilmorin détenait 7 191 actions d'autocontrôle correspondant à moins de 0,1 % de son capital.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons que les salariés ne détenaient pas de participation au capital social au 30 juin 2009, au titre de ce même article.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de Vilmorin comme suit :

Résultat net au 30 juin 2009	37 003 564,01 euros
Affectation à la réserve légale	1 850 178,20 euros
Résultat au 30 juin 2009 disponible	35 153 385,81 euros
Report à nouveau initial	1 575 192,58 euros
Dividendes à distribuer	23 703 586,89 euros
Report à nouveau final	13 024 991,50 euros

Le dividende net est fixé à 1,77 euro par action. Rapporté au résultat net consolidé part du Groupe, les montants distribués correspondent à 44,7 %.

Le montant total des dividendes (23 703 586,89 euros), ainsi que le report à nouveau final, ne tiennent pas compte d'éventuelles actions détenues en autocontrôle, à la date de versement. Les dividendes correspondant à celles-ci seront affectés en report à nouveau.

Nous vous informons par ailleurs que sur les trois derniers exercices, les distributions de dividendes ont été les suivantes :

	05-06	06-07	07-08
Nombre d'actions	9 566 979	13 391 857	13 391 857
Nominal	15,25 euros	15,25 euros	15,25 euros
Dividende net par action	1,62 euro	1,66 euro	1,66 euro

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 75 milliers d'euros.

Nous vous communiquons, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code Général des Impôts, les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39-5 dudit code.

Tableau de résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau suivant fait apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES					
En Keuros	08-09	07-08	06-07	05-06*	04-05
Capital en fin d'exercice					
Capital social	204 226	204 226	204 226	145 896	145 896
Nombre d'actions ordinaires	13 391 857	13 391 857	13 391 857	9 566 979	3 188 993
Opérations et résultats					
Chiffre d'affaires hors taxes total	33 993	29 963	27 309	9 171	8 100
Résultat avant IS, participation et dotations aux amortissements et provisions	28 878	-13 051	25 609	19 778	19 614
Impôt sur les bénéfices	- 7 476	-12 256	- 3 697	- 2 074	- 3 371
Participation des salariés due au titre de l'exercice		-	-	-	-
Résultat après IS, participation et dotations aux amortissements et provisions	37 004	4 203	25 818	22 507	20 659
Résultat distribué	23 704	22 230	22 230	21 694	15 466
Résultat par action					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,71	-0,06	2,18	2,28	6,86
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2,76	0,31	1,93	2,35	6,48
Dividende attribué à chaque action	1,77	1,66	1,66	1,62	1,62
Effectifs					
Effectif moyen propre**	87	88	82	14	11
Masse salariale totale	5 511	4 958	4 720	1 142	1 002
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	3 011	2 847	3 127	1 031	851

* compte-tenu de la division par trois du nominal de l'action

** en nombre de personnes

Information du Comité d'Entreprise

Nous vous informons que, conformément aux dispositions de l'article L.2323-8 du Code du Travail, les résultats de votre société ont été présentés au Comité d'Entreprise ; celui-ci n'a émis aucune observation.

Conventions réglementées

Nous vous demandons d'approuver les conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration et conclues au cours de l'exercice 2008-2009. Les Commissaires aux Comptes ont été informés de ces conventions, qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

Conventions libres

La liste des conventions visées à l'article L.225-39 du Code de Commerce portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée à votre Commissaire aux Comptes.

Mode de gestion de l'entreprise

L'administration de votre société est actuellement confiée à un Conseil d'Administration composé de neuf membres.

Au 30 juin 2009, le Conseil d'Administration et la Direction Générale étaient composés de la façon suivante :

- Président Directeur Général : Gérard RENARD
- Directeur Général Délégué : Adrian HUIGE
- Membres du Conseil d'Administration :
 - Joël ARNAUD
 - Philippe AYMARD
 - Daniel CHERON
 - Jean-Yves FOUCAULT
 - François HEYRAUD
 - Pierre PAGESSE
 - Pascal VIGUIER
 - Didier MIRATON, Administrateur indépendant

La liste des mandats et fonctions exercés par chaque Administrateur de votre société est annexée au présent rapport (Annexe 2).

Au cours de l'exercice 2008-2009, votre Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises. Par ailleurs, au titre des mandats qu'ils exercent au sein des filiales de Vilmorin, les membres du Conseil d'Administration ont participé à 24 réunions.

En référence aux préconisations du rapport AFEP/MEDEF d'octobre 2003 et de la recommandation de la Commission européenne du 15 février 2005, le Conseil d'Administration a été élargi en décembre 2007 pour intégrer un Administrateur indépendant. Votre Conseil d'Administration n'a pas encore, à ce jour, formellement un code de gouvernement d'entreprise comme référence dans la définition de ses propres pratiques. Toutefois, il a adopté en décembre 2008 les recommandations AFEP/MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Sur les autres chapitres du code AFEP/MEDEF, le Conseil d'Administration souhaite poursuivre et approfondir au cours de l'exercice 2009-2010 l'adaptation de ses modes

d'organisation pour concilier sa démarche de gouvernement d'entreprise avec les lignes guides de ce code.

Rémunérations et avantages de toute nature perçus par les mandataires sociaux

Comme les exercices précédents, les Administrateurs ont exercé durant l'année 2008-2009 leur mandat à titre gratuit.

Toutefois, compte tenu de la présence d'un Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration, il est proposé à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clos au 30 juin 2009 de fixer le montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2008-2009 à la somme de 10 000 euros.

Les Administrateurs détiennent chacun trois actions de Vilmorin et aucune autre opération ou convention n'a été conclue par votre société avec ses mandataires sociaux.

Monsieur Daniel CHERON, Administrateur, étant également salarié du Groupe Limagrain, actionnaire de référence de Vilmorin, il convient de préciser que la fraction de sa rémunération brute qui peut être attribuée aux fonctions qu'il a exercées spécifiquement au service de Vilmorin en 2008-2009 est de 120,3 milliers d'euros, dont une partie variable de 17,3 milliers d'euros. Les engagements totaux relatifs aux indemnités de fin de carrière de Monsieur Daniel CHERON s'élèvent au 30 juin 2009 à 189,4 milliers d'euros.

Selon la même approche, Monsieur Adrian HUIGE, Directeur Général Délégué, ayant été salarié de Groupe Limagrain Holding, il est précisé que la rémunération brute attribuable à ses fonctions au service de Vilmorin s'élève pour 2008-2009 à 532,9 milliers d'euros, dont une partie variable de 400,3 milliers d'euros.

A compter de janvier 2009, Monsieur Adrian HUIGE a exercé ses fonctions dans le cadre d'un mandat dont la rémunération attribuable à l'exercice 2008-2009 s'élève à 102 milliers d'euros.

Organes de contrôle

Le commissariat aux comptes de Vilmorin est assuré par KPMG Audit, Département de KPMG SA, et par Visas 4 Commissariat.

Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées, principalement avec le Groupe Limagrain, sont décrites dans la Note 32 des notes annexes aux comptes consolidés au 30 juin 2009 et elles se sont poursuivies au cours de cet exercice sur les mêmes bases qu'en 2007-2008.

Programme de rachat d'actions dans le cadre de l'article L.225-209 du Code de Commerce.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de Commerce, nous vous informons que dans le cadre de la régularisation du cours de notre titre et du programme de rachat voté par l'Assemblée Générale Mixte du 11 décembre 2008, nous avons réalisé, au cours de l'exercice, les opérations suivantes :

Nombre de titres achetés	136 173
Prix moyen d'achat	84,34 euros
Nombre de titres vendus	134 386
Prix moyen de vente	86,67 euros.

Au 30 juin 2009, notre société détenait 7 191 actions, correspondant à moins de 0,1 % du capital, pour une valeur d'achat de 491 981,77 euros, soit un prix moyen unitaire de 68,42 euros.

Au 30 septembre 2009, notre société détenait 4 369 titres d'auto-contrôle, correspondant à moins de 0,1 % du capital.

Afin de favoriser la liquidité des transactions et la régularisation de la cotation de notre titre, votre Conseil d'Administration vous propose à nouveau de l'autoriser à acheter ou à vendre, pour une durée maximum de 12 mois, les propres actions de la société conformément aux dispositions de l'article L.225-209 et suivants du Code de Commerce en vue :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la réglementation reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- de la remise d'actions à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions de la société,
- de la conservation et de la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, conformément aux pratiques de marché reconnues et à la réglementation applicable,
- de toute autre pratique qui viendrait à être admise ou reconnue par la loi ou par l'Autorité des marchés financiers ou tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

Ces opérations seront effectuées conformément à la réglementation en vigueur et aux conditions suivantes :

- le prix maximum d'achat est fixé à 150 euros par action,
- le montant maximum d'actions susceptibles d'être achetées est fixé à 1 million d'actions représentant un engagement maximum potentiel de 150 millions d'euros.

Autorisation de réaliser un appel public de capitaux

Au cours de l'Assemblée Générale Mixte du 11 décembre 2008, des résolutions avaient été prises autorisant le Conseil d'Administration à pouvoir procéder, le cas échéant, à l'émission d'obligations ou autres titres de créances assimilés ainsi qu'à l'augmentation du capital social par émission d'actions, de valeurs mobilières diverses et/ou de bons de souscription d'actions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription.

En application de l'article L.225-100 du Code de Commerce, nous présentons, en annexe au présent rapport, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et pouvoirs accordés par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration (Annexe 3).

Pour rester attentifs à la réactivité du marché et des opportunités qui pourraient se présenter dans le cadre des projets de développement de Vilmorin, nous vous proposons de renouveler l'ensemble de ces autorisations selon les modalités exposées ci-après.

Emission d'obligations ou autres titres de créances assimilés

Nous vous demandons de donner tous pouvoirs à votre Conseil d'Administration à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations, tant en France qu'à l'étranger et/ou sur les marchés internationaux, en euro ou en monnaie étrangère, ou unité de compte fixée par référence à plusieurs monnaies, à l'émission, avec ou sans appel public à l'épargne, d'obligations ou de tous autres titres de créances assimilés jusqu'à concurrence d'un montant nominal de 250 millions d'euros ou de la contre-valeur de ce montant en cas d'émission en monnaie étrangère, ou en unité de compte fixée par référence à plusieurs monnaies.

Le Conseil d'Administration pourra décider que les obligations, ou autres titres de créance, auront le caractère de titres subordonnés à durée déterminée ou indéterminée, la subordination pouvant concerner le capital et/ou les intérêts de ces titres.

Le Conseil d'Administration pourra réaliser ces émissions dans la limite fixée ci-dessus, en se conformant à la loi et aux statuts et pourra, par ailleurs :

- fixer l'époque ou les époques d'émission,
- déterminer la monnaie d'émission et le montant nominal de l'emprunt,
- arrêter les termes et conditions des obligations et/ou des titres de créance à émettre et notamment leur valeur nominale, leur prix d'émission, leur taux d'intérêt fixe et/ou variable, et les dates de paiement, leur prix de remboursement fixe ou variable, avec ou sans prime et fixer en fonction des conditions de marché la durée et les modalités d'amortissement de l'emprunt,
- d'une manière générale, passer toutes conventions, conclure tous accords avec toutes banques et tous organismes, prendre toutes dispositions et remplir toutes les formalités relatives à l'émission, à la cotation, et au service financier desdites obligations et/ou desdits titres de créance, constituer la masse des porteurs d'obligations dans les conditions prévues par la loi, et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

Le Conseil d'Administration aura également tous pouvoirs pour décider, s'il y a lieu, d'attacher une garantie aux titres à émettre et, le cas échéant, définir et conférer cette garantie, et prendre toutes mesures à ce sujet.

Augmentation du capital social par émission d'actions, de valeurs mobilières diverses et/ou de bons de souscription d'actions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription

Nous vous demandons de donner tous pouvoirs à votre Conseil d'Administration à l'effet de procéder, sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'actions, de valeurs mobilières diverses et/ou de bons de souscription d'actions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, ces émissions étant soumises notamment aux conditions et modalités suivantes :

- chaque émission d'actions de la société porte sur un montant nominal maximum de 250 millions d'euros, auquel s'ajoute, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions,
- chaque émission de valeurs mobilières autres que des actions, pouvant donner accès au capital ne pourra être supérieure à 250 millions d'euros, ou à la contre valeur de ce montant en cas d'émission en monnaie étrangère ou en unité monétaire fixée par référence à plusieurs monnaies,
- en cas de suppression du droit préférentiel de souscription, le Conseil d'Administration pourra conférer aux actionnaires, pendant une durée et selon les modalités qu'il fixera, un délai de priorité pour souscrire les valeurs mobilières sans création de droits négociables et cessibles,
- le prix d'émission des bons émis seuls devra, par action à créer, être tel que la somme de ce prix et du prix d'exercice de chaque bon soit au moins égale à la moyenne pondérée des cours des actions anciennes constatés lors des trois dernières séances de Bourse précédant sa fixation, éventuellement diminuée d'une décote maximale de 5 %.

En outre, le Conseil d'Administration pourra faire usage des autorisations qui lui seront accordées pour procéder, pour les cas où une des sociétés, dont votre société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital social émettrait des valeurs mobilières pouvant donner accès au capital de votre société, à l'émission de ces valeurs mobilières.

L'ensemble des modalités de ces délégations sont développées dans le projet des résolutions ordinaires et extraordinaires (septième à onzième résolutions) soumises à votre approbation ainsi que dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Augmentation de capital réservée aux salariés

Nous vous informons que, conformément à l'article L.225-129-6 du Code de Commerce, nous devons vous présenter, lors de toute décision d'augmentation de capital, un projet de résolution permettant de réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise ou d'un plan d'épargne groupe.

Ce projet vous est présenté dans la douzième résolution soumise à votre vote.

Les dispositions préconisées par cette législation ne nous paraissant pas adaptées à la situation spécifique de notre société et de notre groupe, votre Conseil d'Administration ne formule, à cette occasion, aucune recommandation de vote et laisse celui-ci à la libre appréciation de chaque actionnaire.

Délégation de compétence aux fins d'autoriser l'émission, par l'actionnaire qui détient plus de la moitié du capital de la société, de valeurs mobilières donnant accès à des actions existantes de la société pour une durée de 24 mois.

Nous vous informons que nous avons eu connaissance d'un projet de la société détenant plus de la moitié du capital de votre société, au terme duquel elle émettrait au profit d'un ou plusieurs investisseurs des valeurs mobilières donnant droit, sur exercice, à l'attribution d'actions existantes de Vilmorin & Cie détenues par celle-ci.

Il est précisé que, cet actionnaire détenant d'ores et déjà les actions qui seraient attribuées sur exercice des valeurs mobilières, ni l'émission, ni l'exercice desdites valeurs mobilières ne modifieraient le capital social de la société. En conséquence, à l'exception de la participation de cet actionnaire majoritaire qui attribuerait certaines de ses actions sur exercice par les porteurs desdites valeurs mobilières et verrait donc sa participation diminuer corrélativement, les actionnaires de Vilmorin ne subiraient aucune dilution.

Toutefois, après exercice de la totalité desdites valeurs mobilières, le concert, entre cette société, sa maison mère et sa sœur, continuerait de détenir plus de la moitié du capital social de la société.

Conformément à l'article L.228-93 du Code de Commerce, vous devez, en qualité d'actionnaires de la société dont les actions seront attribuées, approuver une telle émission.

Nous demandons donc à l'Assemblée de bien vouloir déléguer sa compétence au Conseil d'Administration pour une durée de 24 mois afin que ce dernier autorise le moment venu l'émission de ces valeurs mobilières. C'est l'objet de la douzième résolution qui vous est proposée.

Dispositions générales

L'établissement des documents financiers est réalisé conformément à la réglementation en vigueur et prend en compte, pour les comptes consolidés, les principes de comptabilisation et d'évaluation IFRS tels qu'adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2009.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leurs rapports l'accomplissement de leur mission.

A l'exception de la treizième résolution, votre Conseil d'Administration vous invite à adopter les résolutions ordinaires et extraordinaires qu'il soumet à votre approbation.

Annexe 1

RAISON SOCIALE	PAYS	SIEGE SOCIAL	N° SIREN	% DROIT VOTE	% INTERET	Mode de consolidation	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30.06.09	Valeur comptable des titres au 30 juin 2009 en K€		Chiffre d'affaires marchandises et biens en K€	Résultat net de l'exercice en K€
									Brute	Nette		
HOLDINGS												
VILMORIN & Cie	France	4 Quai de la Mégisserie – PARIS (75001)	377 913 728	100,00	100,00	IG	418 020	91				36 336
GEMSTAR	France	5 rue Saint-Germain l'Auxerrois - 75001 PARIS		99,68	99,68	IG	37		37	37		
VILMORIN 1742	France	6 Quai de la Mégisserie – PARIS (75001)	504 933 953	100,00	100,00	IG	2 000	8	2 000	2 000	1 290	-552
AUSTRALIAN GRAIN TECHNOLOGIES	Australie	University of Adelaide - Waite campus building 4B - 5064 URRBRAE S.A.		28,96	28,96	ME	10 456		7 062	7 062		-2 179
BIOSEEDS	Pays-Bas	Blaak 31 - 3011GA ROTTERDAM		20,00	20,00	ME	17 189		1 094	1 094		-716
CHANGSA XINDAXIN	Chine	9th/F Xindaxin Building		46,50	33,71	IP	21 588	4	27 857	27 857		15
VILMORIN AGRIBUSINESS CO LTD	Chine	n°168 Huangxing Middle Road Changsha (410005) Hunan										
CYLONIE RE	Luxembourg	19 rue de Bitbourg – L 1273 – Luxembourg - HAMM		100,00	99,99	IG	17 632		22 004	22 004		317
MIKADO SEED HOLDING K.K. MIKADO IKUSHU HOLDING	Japon	1203 Hoshiguki-Cho, Chuo-Ku Chiba-Shi		64,73	64,73	IG	1 780		3 028	3 028		43
VCC JAPAN	Japon	15-13 Nampo-daicho SHIBUYA-KU TOKYO		100,00	100,00	IG	67		424	424		-172
VCC SEEDS LTD (ISRAEL)	Israël	c/o Schwartz, Duvdevany, Lerner - CPA - 76 Herzl Street - HAIFA		100,00	100,00	IG	-306	1				84
VILMORIN LUXEMBOURG SA	Luxembourg	11 avenue Emile Reuter – L 2420 Luxembourg		99,99	99,99	IG	22 060		22 642	22 642		-6
VILMORIN HONG-KONG LIMITED	Chine	Level 28, Three Pacific Place, 1 Queen's Road East - Hong-Kong		72,50	72,50	IG	39 417		29 000	29 000		-25
VILMORIN USA CORP	Etats-Unis	2711 Centerville Road - Suite 400 - Wilmington (19808) Delaware		100,00	100,00	IG	86 394		126 623	126 623		-8 073
YUAN LONGPING HIGH-TECH AGRICULTURAL COMPANY LIMITED	Chine	Agriculture Hi-Tech Park, Mapoling, Second Yuanda Road, Furong district, Changsha		22,22	7,49	ME	93 166		9 983	9 983		-4 179
ACTIVITE GRANDES CULTURES												
BIOGEMMA	France	1, Rue Edouard Colonne - PARIS (75001)	412 514 366	55,01	55,01	IG	45 715	81	30 800	30 800		2 745
BIOGEMMA UK	Royaume-Uni	Science Park – 200 Milton Road – CAMBRIDGE CB4 0GZ		100,00	55,01	IG	1 186		16 892	3 439		-64
GENOPLANTE VALOR	France	523, Place des Terrasses – EVRY (91034)	439 202 821	33,33	29,33	ME	3 377		2 031	1 755		-35
MARCHE EUROPE												
LIMAGRAIN VERNEUIL HOLDING	France	Ferme de l'Etang, BP3 - 77390 VERNEUIL L'ETANG	542 009 824	79,96	79,96	IG	266 863	401	241 195	241 195	170 845	-5 156
EURODUR	France	Loudes – CASTELNAUDARY (11400)	338 982 614	47,45	37,94	IP	7 274	4	4 541	4 541		222
GIE SEMENCES DE BRIE	France	RD 402 – CHAUMES EN BRIE (77390)	388 147 845	50,00	39,98	IP	335	13	191	191		-4
LIMAGRAIN CENTRAL EUROPE	France	Biopôle Clermont-Limagne – St BEAUZIRE (63360)	438 205 320	99,99	79,95	IG	6 793	99	6 500	4 800	43 760	-3 482
NICKERSON INTERNATIONAL RESEARCH SNC	France	Rue Limagrain – CHAPPES (63720)	388 170 938	100,00	79,96	IG	8 270		100	100		6 525

RAISON SOCIALE	PAYS	SIEGE SOCIAL	N° SIREN	% DROIT VOTE	% INTERET	Mode de consolidation	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30.06.09	Valeur comptable des titres au 30 juin 2009 en K€		Chiffre d'affaires marchandises et biens en K€	Résultat net de l'exercice en K€
									Brute	Nette		
SOLTIS	France	Domaine de Sandreau – MONDONVILLE - BLAGNAC (31700)	420 327 231	50,00	39,98	IP	9 074	14	6 995	6 995		2 045
UNISIGMA GIE	France	2, rue Petit Sorri – FROISSY (60480)	317 760 668	46,00	36,78	ME	525		379	379		203
LIMAGRAIN NEDERLAND HOLDING BV	Pays-Bas	Van der Haveweg 2 – 4411RB RILLAND		100,00	79,96	IG	33 140		126 015	63 649		21 671
LIMAGRAIN A/S	Danemark	Marsalle III – 8700 HORSENS		100,00	79,96	IG	1 826	4	4 600	4 600	11 261	337
LIMAGRAIN BELGIUM BVBA	Belgique	Esperantolaan 12 BUS B13 B 3300 Tienen		100,00	79,96	IG	647	11	19	19	6 664	-9
LIMAGRAIN NEDERLAND BV	Pays-Bas	Van der Haveweg 2 – 4411RB RILLAND		100,00	79,96	IG	22 739	116	20 931	20 931	18 733	1 144
LIMAGRAIN BULGARIA EOOD	Bulgarie	5-7 Lubotran Str. F15, ap 20 – 1407 SOFIA		100,00	79,95	IG	-961		3	0		-10
LIMAGRAIN CENTRAL EUROPE CEREALS SRO	République Tchèque	Sazecska 8 - 108 25 Prague 10 Malesice		100,00	79,95	IG	2 026	32	2 399	2 399	1 576	1 723
LIMAGRAIN DOO BEOGRAD	Serbie	Bulevar Oslobođenja 127 – NOVIA SAD (21000)		100,00	79,95	IG	107	4	1	1	1 168	251
LIMAGRAIN IBERICA	Espagne	Ctra Pamplona – Huesca Km 12 – ELORZ– Navarra 31470		100,00	79,96	IG	11 403	82	10 651	10 651	23 051	772
LIMAGRAIN ITALIA SPA	Italie	Via Frescarolo, 115 – BUSSETO PR 43011		100,00	79,96	IG	3 310	28	12 063	2 333	11 158	-876
LIMAGRAIN MAGYARORSZAG KFT	Hongrie	Gyar Ut.2, PF 325 – BUDAÖRS H 2040		100,00	79,95	IG	770		435	435		-16
LIMAGRAIN MOLDOVA SRL	Moldavie	Bd. Stefan Cel Mare 162 - CHISINAU 2004		100,00	79,95	IG	704	7	2	2	1 506	-389
LIMAGRAIN GmbH	Allemagne	2 Am Griewenkamp – EDEMISSEN - D 31234		100,00	79,96	IG	6 586	104	12 049	9 345	29 880	277
LIMAGRAIN POLSKA	Pologne	Ul Botaniczna – POZNAN PL 60-586		100,00	79,95	IG	-23		164	0		-19
LIMAGRAIN ROMANIA	Roumanie	Soseaua Bucuresti Ploiesti KM15.2, Orasul Otopeni – JUDETUL ILFOV 8244		97,14	77,67	IG	-92		340	3	-114	-168
LIMAGRAIN TOHUM ISLAH VE URETIM SANAYI TICARET AS	Turquie	Bayar Cad. Gülbahar Sokak N°17/136 – Kozyatagi-Erenkoy ISTANBUL 34742		67,00	53,57	IG	10 760	42	7 900	7 900	18 734	6 948
LIMAGRAIN UK LIMITED	Royaume-Uni	Market Rasen – LN7 6DT ROTHWELL– Lincolnshire		100,00	79,96	IG	17 684	181	22 776	22 776	33 896	2 279
LIMAGRAIN UKRAINE t.o.v.	Ukraine	Pavlivska 10 street off. 7 - 01054 KIEV		100,00	79,96	IG	5	9	8	8	31	-70
LIMAGRAIN RU	Russie	Odesskaya street 41/43, room 1 - 350020 KRASNODAR		100,00	79,96	IG	7		7	7		
NICKERSON SUGAR BEET SEED LTD	Royaume-Uni	Market Rasen – LN7 6DT ROTHWELL– Lincolnshire		100,00	79,96	IG	297		1	1	1 218	59
MARCHE AMERIQUE DU NORD												
LIMAGRAIN GENETICS INC	Canada	Centre CDP Capital - 1001 Victoria Square - Bloc E - 8th Floor - Montreal (H2Z 2B7)		100,00	100,00	IG	20 653	1	40 100	40 100		4 314
AGRELIANT GENETICS INC	Canada	Concession n°4 – Dover Township – PAIN COURT - Ontario NOP IZO		50,00	50,00	IP	8 573	43	5 896	5 896	14 972	677
AGRELIANT GENETICS LLC	Etats-Unis	1122 E 169 th Street – WESTFIELD, IN 46074		50,00	50,00	IP	42 174	652			254 557	24 194

RAISON SOCIALE	PAYS	SIEGE SOCIAL	N° SIREN	% DROIT VOTE	% INTERET	Mode de consolidation	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30.06.09	Valeur comptable des titres au 30 juin 2009 en K€		Chiffre d'affaires marchandises et biens en K€	Résultat net de l'exercice en K€
									Brute	Nette		
ACTIVITE POTAGERES												
CLAUSE	France	Rue Louis Saillant – PORTES LES VALENCE (26800)	435 480 546	99,97	99,97	IG	40 378	474	50 194	50 194	101 592	23 247
VILMORIN	France	Route du Manoir – LA MENITRE (49250)	562 050 864	99,95	99,95	IG	61 257	377	49 276	49 276	61 659	10 022
ALLIANCE SEMILLAS	Argentine	Cochrane 2848 CP 1419 Capital federal BUENOS AIRES		100,00	100,00	IG	439	11	728	728	2 481	183
ALLIANCE SEMILLAS DE CHILE	Chili	Casa Matriz - Hendaya 27 – Oficina 201 - Las Condas SANTIAGO		51,00	51,00	IG	1 456	16	439	439	2 088	60
ASAMIA COLD STORAGE LTD	Israël	DN Shikmim – BRURIM		100,00	100,00	IG	7		1	1		-1
BIOTECH MAH MANAGEMENT	Israël	DN Shikmim – BRURIM		50,00	50,00	IP						
CEEKAY SEEDS & SEEDLINGS PVT LTD	Inde	59/1, 8th Main, Radhakrishna Layout Padmanabha Nagar 560070 Bangalore - Karnataka		100,00	99,97	IG	-124		1 791	0	21	75
CLAUSE INDIA PRIVATE LIMITED	Inde	6-1-20/2, Walker Town – 500025 New Bhoiguda SECUNDERABAD		100,00	99,97	IG	109	74	10	10	2 445	-100
CLAUSE BRASIL COMMERCIO DE SEMENTES LTDA	Brésil	Rua Miguel Penteado n°138 Jardim Chapado CEP 13070118 CAMPESINAS SP		100,00	99,97	IG	1 774	17	36	36	7 936	523
CLAUSE SPAIN SA	Espagne	Paraje La Reserva s/n Apdo Correos n°17 La Mojenera Almeria (04745)		100,00	99,97	IG	3 352	74	1 532	1 532	25 335	3 839
CLAUSE ITALIA SPA	Italie	Via Emilia 11 - Venaria Real (10078)		100,00	99,97	IG	1 930	35	1 438	1 438	21 116	2 275
CLAUSE MAGHREB EURL	Algérie	Villa n°192 - Quartier Amara 2 - Lotissement Alioua Fodhil - Chéraga		100,00	99,97	IG	36	9	51	51	1 404	-21
CLAUSE PACIFIC	Australie	165, Templestowe – Road Lower Templestowe – 3105 BULLEEN Victoria		100,00	99,97	IG	1 555	20	3 857	3 857	3 067	-77
CLAUSE POLSKA sp z.o.o. w organizacji	Pologne	Al. Jerozolimskie 56c, 00-803 WARSZAWA		100,00	99,97	IG	1		1	1		-49
CLAUSE (THAILANDE) LIMITED	Thaïlande	11 th Floor, Panjabhum Building 127 South Sathorn Road, Tungmahamek 10120 SATHORN BANGKOK		100,00	99,97	IG	1 121	35	1 300	1 300	324	-227
HARRIS MORAN SEEDS	Etats-Unis	555, Codoni avenue - 95352 MODESTO (Californie)		100,00	100,00	IG	37 275	265	28 268	28 268	60 282	4 418
HAZERA DO BRASIL COMMERCIO DE SEMENTES LTDA	Brésil	Rua Iris, 75 Holambra 13825-000 Sao Paulo		100,00	100,00	IG	6	5	204	204	1 476	-58
HAZERA CANARIA	Espagne	Avenida Santa Cruz 182 San Isidro Granadilla 386110 SANTA CRUZ DE TENERIFE		100,00	100,00	IG			31	31		
HAZERA ESPANA 1990	Espagne	c/o Landwell, Paseo de la Castellana – 53 MADRID		100,00	100,00	IG	811	14	704	566	4 378	60
HAZERA GENETICS LTD	Israël	Brurim Farm MP - 79837 SHIKMIM		100,00	100,00	IG	82 404	325	83 523	83 523	70 028	4 759
HAZERA HOLDING INTERNATIONAL BV	Israël	D.N. Shikmim - 79837 BRURIM		100,00	100,00	IG	3 671		16	16		950
HAZERA MAURITIUS LTD	Ile Maurice	c/o Abacus Fin. Sces Ltd - TM Building -Pope Hennessy Street PORT LOUIS		100,00	100,00	IG						12
HAZERA SEEDS INC	Etats-Unis	6601 Lyons Suite H 10 - Coconut Creek - (33073) FLORIDA		100,00	100,00	IG	532	14			9 614	117

RAISON SOCIALE	PAYS	SIEGE SOCIAL	N° SIREN	% DROIT VOTE	% INTERET	Mode de consolidation	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanant au 30.06.09	Valeur comptable des titres au 30 juin 2009 en K€		Chiffre d'affaires marchandises et biens en K€	Résultat net de l'exercice en K€
									Brute	Nette		
HAZERA TOHUMCULUK VE TICARET AS	Turquie	Gencilik Mahalessi, Fevzi Cakmak Cad. 2 Mahmut Cil Apt n75 D7 Antalaya (07100)		99,99	99,99	IG	178	12	106	106	4 080	-42
HAZERA AGRICULTURE TECHNOLOGY AND SERVICES (BEIJING) CO	Chine	17 Jian Guo Men Wai St 28th Floor, Suite 210 Chao Yan District - BEIJING		100,00	100,00	IG	444	24	404	404		-3
ICA SEEDS SAC	Pérou	Fundo la Vina S/N Caserio La Poruma ICA Ruko Bumi Prayadan Permai Block B-6 - Mertoyudan 56172		99,83	99,83	IG	239	9	182	182	543	-440
MARCO POLO SEEDS NUSANTARA	Indonésie	MAGELANG JAWA TENGAH 15-13 Nanpeidai-Shibuya-Ku 150-0036 TOKYO		100,00	100,00	IG	148	30	294	169	776	9
MIKADO KYOWA K.K.	Japon	Schanseind 27 BP28 – 4921 PM MADE		69,27	60,45	IG	17 736	135	12 355	12 355	63 193	2 814
NICKERSON ZWAAN BV	Pays Bas	2 Am Griewenkamp – D31234 EDEMISSEN GmbH		100,00	99,95	IG	20 082	136	16 256	16 256	27 337	87
NICKERSON ZWAAN INDIA	Allemagne	312 Batarayanpura BB Road Opposite L&T Gate – 560092 BANGALORE		100,00	99,95	IG	690	19	127	127	6 002	101
NICKERSON ZWAAN Ltd	Inde	Joseph Nickerson Research Centre Market Rasen LN7 6DT ROTHWELL		100,00	99,95	IG	2 129	16	243	243	8 127	668
NICKERSON ZWAAN SP ZOO	Royaume-Uni	Ul. Gersona 8. – 03307 WARSZAWA		100,00	99,95	IG	785	11	64	64	1 985	-149
NICKERSON ZWAAN SA (PROPRIETARY) Limites	Pologne	319 Pine Avenue, Ferndale, 2125 RANDBURG		100,00	99,96	IG	341	18	707	707	1 942	105
NICKERSON ZWAAN UKRAINE	Afrique du Sud	Professora Pidvysotstkogo Str.6-B non residential premises 3,4,5 (01013) KIEV		100,00	99,95	IG	37	10	8	8	844	-96
PLANT DEVELOPMENT AUSTRALIA	Ukraine	165, Templestowe Road – TEMPLESTOWE LOWER, VIC 3107		100,00	99,97	IG	2 883		2 276	2 276		-58
SEMILLAS HARRIS MORAN MEXICANA	Australie	Bldv. V. Carranza 2378-A Mexicali, BV MEXICO CP		100,00	100,00	IG	991	35	0	0	18 018	867
ANADOLU TOHUM URETIM VE PAZARLAMA ANONIM SIRKETI	Mexique	Güzelyali, Bati Sahili, Ciftlik Sok. No.9 – Pendik ISTANBUL 34903		100,00	99,95	IG	10 018	61	7 683	7 683	13 417	1 673
VILMORIN ATLAS	Turquie	158 boulevard Abdellah Ben Yacine 20300 CASABLANCA		70,00	69,97	IG	178	5	128	128	348	-93
VILMORIN IBERICA SA	Maroc	Calle Joaquim Orozco 17 - 03006 ALICANTE		99,90	99,86	IG	420	30	714	714	7 056	1 820
VILMORIN INC	Espagne	2551 North Dragon 85745 TUCSON Arizona		100,00	100,00	IG	1 633	23	1 262	1 262	5 166	184
VILMORIN ITALIA SRL	Etats-Unis	Center Gross CP 97 - Blocco 22 Via dei Notai 123, 40050 FUNO		100,00	99,95	IG	67	21	64	64	10 608	966
VILMORIN DO BRASIL COMMERCIO DE SEMENTES LTDA	Italie	Rua Maria Monteiro, 830, 2nd andar, sala 21 Campinas, Estado de Sao Paulo, 13025-151 CAMBUI - 151 CAMPINAS/SP		100,00	99,95	IG	-91	8	18	18	800	-38
PRODUITS DE JARDIN												
OXADIS	France	65, rue de Luzais – BP 37 St QUENTIN FALLAVIER (38291)	959 503 111	99,99	99,99	IG	7 667	238	7 775	7 775	59 095	1 619
TOP GREEN	France	ZA Les Pains - Les Alleuds BRISSAC QUINCE (49320)	432 004 679	33,33	33,33	ME	4 679		1 000	1 000		126
CNOS GARDEN SP ZOO FLORA GEISSLER	Pologne	Ul Kopanina 28/32 – 60 951 POZNAN		51,00	50,99	IG	1 326	55	890	890	4 217	264
SUTTONS SEEDS LTD	Suisse	Müliwisstrasse 212 - 5467 FISIBACH		100,00	99,99	IG	9	9	346	0	2 171	15
VAN DEN BERG CH BV	Royaume-Uni	Woodview road – PAIGNTON – Devon – TQ4 7NG		100,00	100,00	IG	1 856	163	5 445	5 445	21 935	1 389
	Pays-Bas	Nijverheidsweg 1 & 8A – Po Box 4 – 1693 AM WERVERSHOOF		100,00	99,99	IG	6	20	243	0	6 819	-177

Annexe 2

MANDATS DES ADMINISTRATEURS VILMORIN AU 30 JUIN 2009

Président Directeur Général	
Gérard RENARD	Président Directeur Général : Clause SA, Vilmorin SA Président du Conseil d'Administration : Vilmorin Iberica SA (Espagne), Vilmorin Italia Srl (Italie), Clause Spain SA (Espagne), Clause Italia Spa (Italie). Président du Board of Directors : Harris Moran Seeds Company (USA), Vilmorin Inc (USA), Clause Thaïlande Ltd (Thaïlande). Président du Conseil de Tutelle : Nickerson Zwaan BV (Pays-Bas), Nickerson Zwaan GmbH (Allemagne). Membre du Conseil de Tutelle : CH Van den Berg BV (Pays-Bas). Administrateur : Coopérative Agricole Limagrain (Vice-Président), Groupe Limagrain Holding SA, Maïcentre SCICA, Oxadis SA, Marco Polo Seed Ltd (Thaïlande), Cylonie Ré SA (Luxembourg). Membre du Board : Suttons Seeds (Holdings) Ltd (Royaume-Uni), Hazera Genetics Ltd (Israël) Director : VCC Japan KK (Japon), Vilmorin USA Corp (USA), Mikado Kyowa Seed Co Ltd (Japon). Membre du Comité d'Administration : Sélia SAS. Membre du Conseil de Surveillance : Vilmorin Luxembourg SA (Luxembourg), CNOS Garden Sp. zo. o. (Pologne) Membre du Conseil de Gérance : Semillas Limagrain de Chile SARL (Chili). Gérant : Vilmorin 1742 SARL.
Directeur Général Délégué	
Adrian HUIGE	Membre du Board of Directors : Vilmorin USA Corp. (USA), Hazera Genetics Ltd (Israël), Membre du Conseil d'Administration : Limagrain Nederland Holding BV (Pays-Bas)
Administrateurs	
François HEYRAUD	Président Directeur Général : Oxadis SA

	<p>Président du Conseil de Tutelle : CH Van den Berg BV (Pays-Bas),</p> <p>Président du Conseil de Surveillance : Cnos Garden (Pologne).</p> <p>Président du Board : Suttons Seeds (Holdings) Ltd (Royaume-Uni).</p> <p>Administrateur : Coopérative Agricole Limagrain, Groupe Limagrain Holding SA, Top Green SAS (représentant Vilmorin & Cie), Maïcentre SCICA, Vilmorin SA, Vilmorin Italia SRL (Italie), Vilmorin Ibérica SA (Espagne), Clause SA, Clause Spain SA (Espagne), Clause Italia SPA (Italie).</p> <p>Membre du Comité d'Administration : Sélia SAS.</p> <p>Gérant : Vilmorin 1742 SARL.</p> <p>Membre du Board : Harris Moran Seed Company (USA), Vilmorin Inc. (USA).</p> <p>Membre du Conseil de Tutelle : Nickerson Zwaan BV (Pays-Bas).</p> <p>Membre du Conseil de Gérance : Semillas Limagrain de Chile SARL (Chili) (Représentant Sélia).</p>
<p>FOUCAULT Jean-Yves</p>	<p>Président Directeur Général : Jacquet SA, Pain Jacquet SA , Ulice SA.</p> <p>Président du Conseil d'Administration : Jacquet Belgium SA (Représentant Jacquet S.A).</p> <p>Président : Jacquet Panification SAS, Limagrain Céréales Ingrédients SAS, Société de Viennoiserie Fine (SDVF) SAS, Grain Auvergne Innovation (Union de Coop.) (Représentant Limagrain),</p> <p>Administrateur : Coopérative Agricole Limagrain, Groupe Limagrain Holding SA, Maïcentre SCICA, Le Groupement Domagri-Maïcentre GIE, Milcamps SA (Représentant Jacquet SA) (Belgique).</p> <p>Membre du Comité d'Administration : Sélia SAS, Limaclub SAS.</p> <p>Membre du Conseil de Gérance : Semillas Limagrain de Chile SARL (Chili).</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance : Limagrain Cereales Nederland BV (Pays-Bas)</p>
<p>ARNAUD Joël</p>	<p>Président Directeur Général : Limagrain Verneuill Holding SA,</p> <p>Vice –Président Administrateur : Coopérative Agricole Limagrain, Groupe Limagrain Holding SA, Valgrain (Coopérative Agricole) (Représentant Limagrain), Syndicat des Producteurs de Semences de Maïs et de Sorgho des Limagnes et Val d'Allier (Représentant Limagrain).</p> <p>Président du Conseil d'Administration : Limagrain Central Europe SE , Limagrain Ibérica SA (Espagne), Limagrain Italia Spa (Italie),</p> <p>Président du Conseil de Tutelle : Limagrain UK (Royaume-Uni), Limagrain GmbH (Allemagne)</p> <p>Administrateur : Maïcentre SCICA, Ulice SA, Soltis SA (Représentant LVH), Jacquet SA, Le Groupement Domagri-Maïcentre GIE, Unisigma GIE, Vilmorin Luxembourg SA (Luxembourg)</p>

	<p>Membre du Conseil de Surveillance : Limagrain Nederland Holding BV (Pays Bas), Limagrain Cereales Nederland BV (Pays-Bas), Limagrain Nederland BV (Pays-Bas).</p> <p>Membre du Comité d'Administration : Sélia SAS, Limaclub SAS, Limagrain Céréales Ingrédients SAS.</p> <p>Membre du Conseil de Gérance : Semillas Limagrain de Chile (Chili) (Représentant GLH).</p>
<p>AYMARD Philippe</p>	<p>Président du Conseil d'Administration : Limaclub SAS, Maïcentre SCICA, Grains Auvergne Innovation (Représentant Limagrain) (Union de Coop),</p> <p>Président du Conseil de Gérance : Cave Saint Verny SARL.</p> <p>Président du Conseil de Surveillance : Eurodur SA,</p> <p>Administrateur : Coopérative Agricole Limagrain, Groupe Limagrain Holding SA, Société Meunière du Centre SA (Représentant Groupe Limagrain Holding), Limagrain Central Europe SE, Ulice SA (Représentant Limaclub), Le Groupement Domagri-Maïcentre GIE, Limagrain Verneuil Holding SA, Limagrain Iberica SA (Espagne), Limagrain Italia Spa (Italie),</p> <p>Membre du Conseil de Tutelle : Limagrain UK (Royaume-Uni), Limagrain GmbH (Allemagne)</p> <p>Co-Gérant Fondateur : Dôme 2000 (Société Civile)</p> <p>Membre du Comité d'Administration : Sélia SAS, Limagrain Céréales Ingrédients S.A.S.</p> <p>Membre du Conseil de Gérance : Semillas Limagrain de Chile Ltd (Chili).</p> <p>Membre du Board : AgReliant Genetics LLC (USA), Vilmorin USA Corp (USA), Limagrain Genetics Inc. (Canada).</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance : Limagrain Cereales Nederland BV (Pays-Bas), Limagrain Nederland BV (Pays-Bas), LG Nederland Holding BV (Pays Bas).</p>
<p>PAGESSE Pierre</p>	<p>Président Directeur Général : Groupe Limagrain Holding SA</p> <p>Président : Coopérative Agricole Limagrain, momagri (Association Loi 1901)</p> <p>Président du Comité d'Administration : Sélia (SAS), Mouvement pour une Organisation Mondiale de l'Agriculture SAS.</p> <p>Président du Conseil d'Administration : Cylonie Ré SA (Luxembourg), Vilmorin Luxembourg SA (Luxembourg),</p> <p>Président du Comité Stratégique : Biogemma SAS.</p> <p>Président du Conseil Exécutif : Céréales Vallée (Pôle de Compétitivité – Association Loi 1901)</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance : Limagrain Nederland Holding BV (Pays Bas).</p> <p>Administrateur :</p>

	<p>Limagrain Verneuil Holding SA, Le Groupement Domagri-Maïcentre GIE, Ulice SA, Maïcentre SCICA.</p> <p>Membre du Conseil de Gérance : Semillas Limagrain de Chile SARL (Chili) (Rep. Limagrain), Cave Saint Verny SARL.</p> <p>Membre du Comité d'Administration : Limaclub SAS (Représentant Limagrain),</p> <p>Membre de Droit : LG Compagnons (Association),</p>
Daniel CHERON	<p>Directeur Général : Coopérative Agricole Limagrain, Sélia SAS., Mouvement pour une Organisation Mondiale de l'Agriculture SAS.</p> <p>Directeur Général Délégué : Groupe Limagrain Holding SA</p> <p>Administrateur : Genoplante Valor SAS, Cylonie Ré SA (Luxembourg)</p> <p>Membre du Comité Stratégique : Biogemma SAS</p> <p>Président Délégué : Céréales Vallée (Pôle de Compétitivité – Association Loi 1901)</p> <p>Vice Président : momagri (Association Loi 1901)</p>
Pascal VIGUIER	<p>Administrateur : Coopérative Agricole Limagrain, Groupe Limagrain Holding SA, Limagrain Verneuil Holding SA, Limagrain Ibérica SA (Espagne), Limagrain Italia Spa, Limagrain Central Europe SE, Syndicat des Producteurs de Semences de Maïs et de Sorgho des Limagnes et du Val d'Allier (Représentant Limagrain)</p> <p>Membre du Conseil de surveillance : Limagrain Nederland Holding BV (Pays Bas), Limagrain Nederland BV (Pays-Bas).</p> <p>Membre du Comité d'Administration : Sélia SAS,</p> <p>Membre du Conseil de Tutelle : Limagrain GmbH (Allemagne), Limagrain UK Ltd (Royaume-Uni).</p> <p>Membre du Conseil de Gérance : Semillas Limagrain de Chile SARL (Chili)</p>
Didier MIRATON <i>Administrateur indépendant</i>	Gérant non commandité du Groupe Michelin

Annexe 3

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 DECEMBRE 2008 AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Objet de la délégation	Durée de validité	Montant nominal maximum	Date et modalités d'utilisation par le Conseil d'Administration
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou à des titres de créances, avec maintien du droit préférentiel de souscription	24 mois	250 millions euros	Néant
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou à des titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription	24 mois	250 millions euros	Néant
Autorisation d'utiliser les délégations de compétence consenties ci-dessus dans le cadre d'une offre publique d'achat ou d'échanges portant sur les valeurs mobilières émises	12 mois	-	Néant
Plafond global à l'ensemble des autorisations ci-dessus	-	350 millions euros	-
Emission d'obligations et autres titres de créance assimilés	18 mois	250 millions d'euros	Néant



Comptes annuels consolidés au 30 juin 2009

Sommaire

Compte de résultat consolidé

Bilan consolidé

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Variation des capitaux propres consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Annexe : Périmètre de consolidation 2009

Compte de résultat consolidé

En millions d'euros	Note	08-09	07-08		06-07 Publié
			Pro-forma	Publié	
■ Revenu des activités ordinaires	5	1 001.7	1 018.0	896.8	938.5
Coût des ventes		- 548.8	- 556.9	- 487.4	- 523.8
Frais marketing et commerciaux		- 155.1	- 152.6	- 126.4	- 150.8
Frais de recherche et développement	8	- 83.8	- 75.2	- 75.2	- 76.9
Frais généraux et administratifs		- 108.9	- 94.4	- 89.0	- 106.5
Autres produits et charges opérationnels	9	2.8	- 11.3	- 3.6	14.5
■ Résultat opérationnel		107.9	127.6	115.2	95.0
Coût du financement	10	- 26.2	- 24.3	- 23.2	- 21.7
Autres produits et charges financiers	11	- 0.4	- 6.7	- 6.9	1.9
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	18	- 1.1	1.7	1.7	- 0.7
Impôts sur les résultats	12	- 20.0	- 22.9	- 19.2	- 17.2
■ Résultat des activités poursuivies		60.2	75.4	67.6	57.3
■ Résultat des activités abandonnées	3	-	- 24.3	- 16.5	-
■ Résultat de la période		60.2	51.1	51.1	57.3
<i>Dont part du groupe</i>		53.0	44.3	44.3	54.8
<i>Dont part des minoritaires</i>		7.2	6.8	6.8	2.5
Résultat des activités poursuivies pour une action - part du groupe	13	3.96	5.12	4.55	4.1
Résultat des activités abandonnées pour une action - part du groupe	13	-	- 1.81	- 1.24	-
Résultat de la période pour une action - part du groupe	13	3.96	3.31	3.31	4.1
Résultat dilué des activités poursuivies pour une action - part du groupe	13	4.12	4.81	4.28	N/A
Résultat dilué des activités abandonnées pour une action - part du groupe	13	-	- 1.69	- 1.16	N/A
Résultat dilué de la période pour une action - part du groupe	13	4.12	3.12	3.12	N/A

Bilan consolidé - Actif

En millions d'euros	Note	30.06.09	30.06.08	30.06.07
Goodwill	14	279.0	271.0	275.9
Autres immobilisations incorporelles	15	420.7	393.6	385.2
Immobilisations corporelles	16	160.6	131.9	134.5
Actifs financiers	17	28.1	32.3	24.5
Participations mises en équivalence	18	42.3	30.4	9.3
Impôts différés	25	13.0	9.6	13.9
■ Total des actifs non courants		943.7	868.8	843.3
Stocks	19	257.4	198.8	259.0
Clients et autres débiteurs	20	414.8	385.0	379.3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	251.9	259.9	150.6
■ Total des actifs courants		924.1	843.7	788.9
■ Actifs classés comme détenus en vue de la vente	3	-	71.7	-
Total de l'actif		1 867.8	1 784.2	1 632.2

Bilan consolidé – Passif

En millions d'euros	Note	30.06.09	30.06.08	30.06.07
Capital social	22	204.2	204.2	204.2
Réserves et résultats - part du groupe	22	433.3	411.1	404.2
■ Capitaux propres - part du groupe	22	637.5	615.3	608.4
■ Intérêts minoritaires	23	116.3	123.8	97.2
■ Capitaux propres de l'ensemble consolidé		753.8	739.1	705.6
Provisions pour avantages au personnel	24	18.9	17.5	23.6
Dettes financières non courantes	27	358.2	348.6	322.6
Impôts différés	25	82.6	81.7	84.0
■ Total des passifs non courants		459.7	447.8	430.2
Autres provisions	26	19.3	25.1	19.9
Fournisseurs et autres créditeurs	28	338.9	279.7	296.7
Produits différés	29	24.7	5.1	6.5
Dettes financières courantes	27	271.4	234.6	173.3
■ Total des passifs courants		654.3	544.5	496.4
■ Passifs classés comme détenus en vue de la vente	3	-	52.8	-
Total du passif		1 867.8	1 784.2	1 632.2

Tableau des flux de trésorerie consolidé

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08	30.06.07
1 - Opérations d'exploitation			
Résultat de la période	60.2	51.1	57.3
Résultat des sociétés mises en équivalence, net de dividende	1.5	- 1.7	0.7
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	98.9	77.9	80.3
Dotations nettes aux provisions non courantes	- 10.7	9.4	- 15.9
Variation des impôts différés	3.8	- 6.8	- 3.5
Résultat sur opérations en capital ⁽¹⁾	- 2.6	30.0	- 10.5
Pertes et gains de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	0.8	- 0.5	- 0.2
■ Marge brute d'autofinancement	151.9	159.4	108.2
■ <i>Dont marge brute d'autofinancement des activités abandonnées</i>	-	11.2	-
Dividendes reçus de participations non consolidées	- 0.7	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement à périmètre constant			
• Stocks	- 38.5	31.5	15.9
• Clients et autres débiteurs	7.9	- 50.3	- 21.9
• Dettes courantes	35.5	26.0	8.9
■ Flux liés aux activités opérationnelles	156.1	166.6	111.1
■ <i>Dont flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées</i>	-	10.6	-
2 - Opérations d'investissements			
Prix de cession des actifs immobilisés	5.0	4.7	21.5
Acquisition d'immobilisations			
• Immobilisations incorporelles	- 105.3	- 83.7	- 75.0
• Immobilisations corporelles	- 38.9	- 25.9	- 28.5
• Actifs financiers	- 14.8	- 52.6	- 50.1
Variation des autres actifs financiers	3.8	- 10.4	12.4
Trésorerie nette acquise sur entrée de périmètre ⁽²⁾	-	2.4	77.5
Trésorerie nette cédée sur sortie de périmètre	-	- 0.4	- 0.2
Incidence des actifs et passifs cédés	-	-	21.9
Incidence des décalages de trésorerie	- 5.4	9.3	0.1
■ Flux liés aux opérations d'investissements	- 155.6	- 156.6	- 20.4
■ <i>Dont flux de trésorerie d'investissements utilisés par les activités abandonnées</i>	-	- 1.4	-
3 - Opérations de financement			
Variation des capitaux propres ⁽³⁾	0.1	11.0	-
Augmentation des dettes financières ⁽⁴⁾	16.5	117.0	- 10.2
Autres	-	-	- 0.4
Dividendes reçus de participations non consolidées	0.7	1.4	0.3
Dividendes versés	- 24.2	- 22.8	- 21.7
■ Flux liés aux opérations de financement	- 6.9	106.6	- 32.0
■ <i>Dont flux de trésorerie de financement provenant des activités abandonnées</i>	-	- 10.0	-

4 - Incidence de la variation des taux de change	- 3.3	- 5.6	- 0.2
■ <i>Dont variation des taux de change des activités abandonnées</i>	-	- 0.1	-
5 - Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	- 9.7	111.0	58.5
6 - Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	261.6	150.6	92.1
■ <i>Dont trésorerie à l'ouverture des activités abandonnées</i>	-	2.6	-
7 - Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	251.9	261.6	150.6
■ <i>Dont trésorerie à la clôture des activités abandonnées</i>	-	1.7	-

⁽¹⁾ Au 30 juin 2008 : retraitement des titres et comptes-courants Flora-Frey.

⁽²⁾ Au 30 juin 2007 : intégration de l'activité grandes cultures.

⁽³⁾ Au 30 juin 2008 : retraitement des Océane (cf Note 22).

⁽⁴⁾ Au 30 juin 2009 :

Augmentation des dettes financières non courantes	47.8
Remboursement des dettes financières non courantes	- 3.6
Mouvements des dettes financières courantes	- 27.7

	16.5

Au 30 juin 2008 : l'augmentation des dettes financières non courantes s'explique essentiellement par l'émission des Océane.

Variation des capitaux propres consolidés

En millions d'euros	Part du groupe					Intérêts minoritaires	Total
	Capital	Primes	Résultat et autres réserves	Réserves de conversion	Total		
30.06.07	204.2	210.9	204.4	- 11.1	608.4	97.2	705.6
Écarts de conversion	-	-	-	- 15.6	- 15.6	- 1.6	- 17.2
Gains et pertes enregistrés directement en capitaux propres	-	-	- 0.3	-	- 0.3	- 0.2	- 0.5
Résultat net	-	-	44.3	-	44.3	6.8	51.1
Total des gains et pertes de l'exercice	-	-	44.0	- 15.6	28.4	5.0	33.4
Variation des titres auto-détenus	-	-	- 0.5	-	- 0.5	-	- 0.5
Dividendes versés	-	-	- 22.2	-	- 22.2	- 0.6	- 22.8
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Effet des engagements d'achat de titres	-	-	0.4	-	0.4	0.7	1.1
Variation de capital de la société mère	-	-	-	-	-	-	-
Variation de capital des filiales	-	-	-	-	-	11.0	11.0
Retraitement des Océane	-	-	-	-	-	11.3	11.3
Autres	-	-	0.8	-	0.8	- 0.8	-
30.06.08	204.2	210.9	226.9	- 26.7	615.3	123.8	739.1
Écarts de conversion	-	-	-	4.0	4.0	0.1	4.1
Gains et pertes enregistrés directement en capitaux propres	-	-	- 23.1	-	- 23.1	- 1.7	- 24.8
Résultat net	-	-	53.0	-	53.0	7.2	60.2
Total des gains et pertes de l'exercice	-	-	29.9	4.0	33.9	5.6	39.5
Variation des titres auto-détenus	-	-	- 0.3	-	- 0.3	-	- 0.3
Dividendes versés	-	-	- 22.3	-	- 22.3	- 1.9	- 24.2
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	0.1	0.1
Effet des engagements d'achat de titres	-	-	-	-	-	-	-
Variation de capital de la société mère	-	-	-	-	-	-	-
Variation de capital des filiales	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement	-	-	14.7	- 3.4	11.3	- 11.3	-
Autres	-	-	- 0.4	-	- 0.4	-	- 0.4
30.06.09	204.2	210.9	248.5	- 26.1	637.5	116.3	753.8

État des gains et pertes de l'exercice comptabilisés

En millions d'euros	08-09	07-08
Variation des écarts de conversion	4.1	- 17.2
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	-	-
Variation de juste valeur des instruments financiers	- 8.4	0.4
Changement de méthode ⁽¹⁾	- 16.6	-
Autres	0.2	- 0.9
Profit net reconnu directement en capitaux propres	- 20.7	- 17.7
Résultat de la période	60.2	51.1
Total des produits et charges de la période	39.5	33.4
<i>Dont :</i>		
<i>part groupe</i>	33.9	28.4
<i>part minoritaires</i>	5.6	5.0

⁽¹⁾ Concerne essentiellement le Crédit d'Impôt Recherche (voir Notes 12 et 29)

Notes aux états financiers consolidés

	Note	Page
Généralités		
Méthodes et principes comptables en normes IFRS	1	45
Événements de la période	2	59
Périmètre de consolidation	3	60
Information sectorielle	4	64
Compte de résultat		
■ Revenu des activités ordinaires	5	68
■ Frais de personnel	6	70
■ Dotation aux amortissements et pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles	7	72
■ Frais de recherche et de développement	8	73
■ Autres produits et charges opérationnels	9	74
■ Coût du financement	10	76
■ Autres produits et charges financières	11	77
■ Impôts sur les résultats	12	78
■ Résultat pour une action	13	81
Bilan consolidé – Actif		
■ Goodwill	14	82
■ Autres immobilisations incorporelles	15	86
■ Immobilisations corporelles	16	90
■ Actifs financiers	17	93
■ Participations mises en équivalence	18	96
■ Stocks	19	98
■ Clients et autres débiteurs	20	100
■ Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	102
Bilan consolidé – Passif		
■ Capitaux propres - part du groupe	22	103
■ Capitaux propres - intérêts minoritaires	23	105
■ Provisions pour avantages au personnel	24	106
■ Impôts différés	25	111
■ Autres provisions courantes	26	113
■ Dettes financières courantes et non courantes	27	115
■ Fournisseurs et autres créditeurs	28	119
■ Produits différés	29	120
Informations complémentaires		
■ Instruments financiers	30	121
■ Engagements hors bilan	31	128
■ Transactions avec les parties liées	32	131
■ Passifs éventuels	33	133
■ Événements postérieurs à la clôture	34	134

Note 1 :

Méthodes et principes comptables en normes IFRS

1- Contexte général et déclaration de conformité

Ces états financiers présentent les comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2009 (site internet : <http://ec.europa.eu>).

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 2 octobre 2009.

2- Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

3- Recours à des estimations

Pour établir ses comptes, le Comité Exécutif de Vilmorin doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

Le Comité Exécutif de Vilmorin procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Comité Exécutif de Vilmorin portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les autres immobilisations incorporelles et les provisions.

4- Traitements comptables retenus en l'absence de norme IFRS ou interprétation de l'IFRIC relatives à certaines opérations

En l'absence de norme IFRS ou interprétation de l'IFRIC, Vilmorin a choisi de retenir les traitements comptables suivants, dans l'attente de normes ou interprétations éventuelles à venir.

4.1 - Comptabilisation des options de vente accordées à certains actionnaires minoritaires

Vilmorin a consenti à des actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales, consolidées par intégration globale, des engagements de rachat de leurs participations minoritaires. Ces engagements peuvent prendre la forme d'une option de vente ou d'un engagement ferme de rachat à une date fixée à l'avance.

En normes IFRS, en l'attente d'une interprétation de l'IFRIC, ou d'une norme IFRS spécifique, le traitement comptable suivant a été provisoirement retenu :

- Lors de la comptabilisation initiale, l'engagement de rachat de la participation minoritaire est comptabilisé en dette financière pour la valeur actualisée du prix de l'option ou de l'engagement ferme de rachat, en contrepartie des intérêts minoritaires et, pour le solde, de l'écart d'acquisition.
- La variation ultérieure de la valeur de l'engagement est comptabilisée en ajustement du montant de l'écart d'acquisition.

- Le cas échéant, lors de la comptabilisation initiale de l'engagement et de ses variations ultérieures, la perte anticipée sur la valeur de rachat est comptabilisée en "variation de l'engagement de rachat".
- À l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont annulées. Si le rachat est effectué, le montant figurant en dette financière est contre passé par contrepartie du décaissement lié au rachat de la participation minoritaire.

4.2 - Acquisition d'intérêts minoritaires dans des sociétés consolidées par intégration globale

Lors de l'acquisition d'intérêts minoritaires relatifs à des sociétés contrôlées par Vilmorin, les actifs, passifs et passifs éventuels de la société sont comptabilisés à leur juste valeur dans un délai de douze mois et rétroactivement à la date d'acquisition. Tout surplus entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur, dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels est comptabilisé en goodwill. Toute différence négative est reconnue au résultat de l'exercice d'acquisition complémentaire.

4.3 - Échanges de titres

Le traitement des opérations d'échanges de titres n'est pas visé par les normes IFRS. En l'absence de référentiel, Vilmorin a traité ce type d'opération en capitaux propres.

4.4 - Application et interprétation des normes et règlements

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes, adoptées par l'Union Européenne et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er juillet 2008 ou postérieurement (voir détail ci-après), n'ont pas été adoptées par anticipation par Vilmorin :

- IAS 1R : Présentation des états financiers
- IFRIC 12 : Concessions de services
- IFRIC 13 : Programmes de fidélité client
- IFRS 8 : Information sectorielle
- IAS 23 R : Coûts d'emprunt
- IFRIC 14 : Plafonnement de l'actif et obligations de financement minimum
- IFRS 2 Amendement : Conditions d'acquisition des droits et annulations
- IAS 32 et IAS 1 Amendement : Instruments financiers remboursables au gré du porteur
- IFRS 1 et IAS 27 Amendement : Coût d'une participation dans une filiale, une joint-venture ou une entreprise associée
- IFRS 3 et IAS 27R : Regroupement d'entreprises
- Améliorations annuelles des IFRS

5- Méthodes de consolidation (IAS 27 - 28 - 31)

Les règles suivantes sont appliquées :

- Une filiale est une entité contrôlée par la société. Les filiales contrôlées sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les critères d'appréciation du contrôle résultent :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote, dont les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles,
- soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance,
- soit de la possibilité d'exercer une influence dominante au regard des principes énoncés par la norme IAS 27 au paragraphe 13.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

- Les sociétés contrôlées conjointement, en vertu d'un accord contractuel, avec un nombre limité de partenaires sont consolidées par intégration proportionnelle : les états financiers consolidés incluent la quote-part de Vilmorin dans les actifs, passifs, produits et charges regroupés, ligne à ligne, avec les éléments similaires des états financiers, à compter de la date à laquelle le contrôle conjoint est obtenu jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

- Les entreprises associées dans lesquelles Vilmorin exerce une influence notable, laquelle est présumée lorsque le pourcentage de droits de vote est supérieur à 20 %, sont consolidées par mise en équivalence. Les états financiers consolidés incluent la quote-part de Vilmorin dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par les entreprises associées (méthode de mise en équivalence), à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin. Si la quote-part de Vilmorin dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et Vilmorin cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que Vilmorin ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.
- Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation, en particulier :
 - les transactions et comptes réciproques,
 - les dividendes versés entre sociétés consolidées,
 - les dotations et reprises de dépréciations sur titres consolidés,
 - les marges internes sur stocks,
 - les plus ou moins values sur cessions internes.

6- Regroupement d'entreprises (IFRS 3)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part des actifs nets évalués à leur juste valeur est comptabilisée en "goodwill".

Les goodwill négatifs résultant des acquisitions sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice de l'acquisition.

7- Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée sur la base de l'organisation interne de Vilmorin qui reflète les différents niveaux de risques et de rentabilité auxquels elle est exposée.

Le premier niveau d'information sectorielle, tel que défini par la norme IAS 14, est organisé par secteur d'activité.

La ventilation retenue par Vilmorin pour les différentes activités est la suivante :

- Activité potagères (anciennement dénommée activité potagères – marché professionnel)
- Activité produits de jardin (anciennement dénommée activité potagères – marché grand public)
- Activité grandes cultures

Le deuxième niveau d'information sectorielle, tel que défini par la norme IAS 14 est organisé par zone géographique :

- Europe
- Amérique
- Asie et Océanie (regroupées pour se conformer au suivi opérationnel)
- Afrique et Moyen-Orient (regroupées pour se conformer au suivi opérationnel)

8- Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères (IAS 21)

La monnaie de présentation des comptes de Vilmorin est l'euro.

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie à des cours approchant les cours de change aux dates de transaction.

La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste "Écarts de conversion", et au poste "Intérêts minoritaires" pour la part revenant aux minoritaires.

Les goodwill et ajustements de la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au cours de clôture.

9- Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change en résultant sont inscrites en compte de résultat (en "Autres produits et charges financiers").

Les écarts de conversion sur les instruments financiers libellés en monnaies étrangères et correspondant à une couverture d'investissement net dans une filiale étrangère sont inscrits dans les capitaux propres au poste "Différence de conversion". Ils sont enregistrés en résultat lors de la sortie de l'activité à l'étranger.

Pour qu'un dérivé de change soit éligible à la comptabilité de couverture (de flux futurs ou de juste valeur), il est nécessaire de définir et documenter la relation de couverture et de démontrer son efficacité tout au long de sa vie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeurs de flux futurs de trésorerie (chiffre d'affaires généré par les actifs de l'entreprise par exemple).

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées selon les modalités suivantes :

- Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture des flux futurs sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture, la partie inefficace étant enregistrée en résultat financier.
- Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de juste valeur sont enregistrées en résultat où elles compensent les variations de juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes couverts.

10- Autres immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les autres immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles créées en interne sont comptabilisées à leur coût.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par Vilmorin. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur.

Ainsi, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie sont valorisées au coût diminué des amortissements et des pertes de valeur et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sont valorisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les principales catégories d'autres immobilisations incorporelles de Vilmorin sont les suivantes :

10.1 - Coûts de développement

Les coûts de développement sont inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant aux critères suivants sont réunies :

- Les projets sont clairement identifiés et les coûts s'y rapportant sont individualisés et évalués de façon fiable.
- La faisabilité technique des projets est démontrée.
- Il existe une intention et la capacité de terminer les projets et d'utiliser ou vendre les produits issus des projets.
- Il existe un marché potentiel pour la production issue de ces projets ou bien leur utilité en interne est démontrée.
- Les ressources nécessaires pour mener les projets à leur terme sont disponibles.

Vilmorin estime qu'elle est en mesure de satisfaire aux conditions décrites ci-dessus. Par conséquent, ses projets de développement sont immobilisés dans les conditions suivantes :

Nature et contenu des projets immobilisés

Les projets immobilisés correspondent à des travaux conduisant à la mise au point de produits nouveaux ou bien de process industriels relatifs à l'activité de Vilmorin.

Le domaine d'activité concerné est relatif à l'activité semencière de Vilmorin.

Les travaux pris en compte dans le chiffrage des projets de développement immobilisés comprennent notamment :

- L'amélioration des plantes proprement dite incluant plus particulièrement la sélection classique, les travaux d'analyse du génome des espèces travaillées, le marquage moléculaire ainsi que les travaux de laboratoire utilisés en routine par les sélectionneurs.
- Les essais, tests et expérimentations, production de semences à un stade pilote, frais d'inscription, d'homologation ou de maintien des droits sur des produits en lancement.
- La mise au point de nouvelles technologies visant à améliorer la performance des semences telles que : pelliculage, enrobage, priming, etc.
- Les activités de propriété intellectuelle liées au dépôt de brevets, enveloppes Soleau, certificats d'obtention végétale, études de liberté d'opération...
- La mise au point de nouveaux process ou pilotes industriels de transformation de matières premières végétales en produits plus élaborés y compris alimentaires et ingrédients.

Les travaux réalisés en amont du processus décrit ci-dessus ne sont pas pris en compte dans la définition des frais de développement (exemples : la transgénèse, la recherche de nouvelles ressources génétiques).

Par ailleurs, seules les charges directement affectables aux programmes concernés sont retenues dans le calcul du coût des projets à immobiliser.

Les programmes de développement immobilisés sont amortis linéairement sur 5 ans à compter de la première année.

10.2 - Les goodwill

Les goodwill représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés (majoré des coûts annexes) et la part de Vilmorin dans la juste valeur de leurs actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date des prises de participation.

Ces goodwill ne sont pas amortis conformément à la norme IFRS 3 "Regroupement d'entreprises".

Les goodwill font l'objet, au moins une fois par an, d'un test de perte de valeur. La méthodologie retenue est décrite en Note 1.24 ci-après. Les dépréciations constatées sont irréversibles.

Les goodwill relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en "Participations mises en équivalence". Si les critères de perte de valeur tels que définis par IAS 39 viennent à s'appliquer, le montant de la perte est déterminé selon les règles définies par IAS 36.

10.3 - Les marques, brevets, licences

Le coût de ces actifs correspond :

- Au prix d'achat majoré de tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue, pour les actifs acquis séparément.
- À la juste valeur, à la date d'acquisition, pour les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Le cas échéant, le mode d'amortissement retenu est linéaire.

a. Les marques

Leur durée de vie économique est considérée comme indéfinie et par conséquent, les marques ne sont pas amorties.

Le classement d'une marque en actifs à durée de vie indéfinie résulte en particulier des indicateurs suivants :

- Positionnement de la marque sur son marché en termes de volume d'activité et de notoriété,
- Perspectives de rentabilité à long terme,
- Degré d'exposition aux aléas conjoncturels,
- Événement majeur intervenu dans le secteur d'activité, susceptible de peser sur le futur de la marque,

- Ancienneté de la marque,
- Dépenses régulières de communication et de promotion.

Leur évaluation fait l'objet d'un suivi régulier. Elle consiste à les tester dans le cadre des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies.

b. Les brevets

La durée d'utilité des brevets correspond à la durée légale de protection.

c. Les licences

La durée d'utilité des licences correspond à la période pendant laquelle elles peuvent faire l'objet d'une utilisation contractuelle.

d. Les logiciels

En fonction du domaine d'application des logiciels et compte tenu de l'obsolescence technologique, la durée de vie économique est comprise entre 3 et 7 ans.

Pour certains besoins spécifiques, Vilmorin peut être amenée à mettre au point elle-même certains logiciels. Dans ce cas, les coûts pris en compte pour leur immobilisation comprennent :

- Les coûts des matériaux et services utilisés,
- Les salaires et autres coûts de main-d'œuvre directement impliqués dans la production de ces actifs.

10.4 - Les matériels génétiques

Les matériels génétiques sont constitués par l'ensemble du matériel végétal permettant la création de nouvelles variétés de semences. Ils constituent un réservoir génétique permettant l'identification et l'utilisation des différents gènes d'intérêt nécessaires à la création variétale (exemple : intérêt agronomique, résistance aux maladies, tolérance à la sécheresse, rendement supérieur, amélioration des qualités nutritives...). Généralement acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, ils sont évalués à la juste valeur au jour de l'acquisition.

Compte tenu de leur conservation sans discontinuité, de leur entretien régulier et de leur utilisation permanente dans le processus de création variétale, Vilmorin considère que leur durée de vie économique est indéfinie. Par conséquent, aucun amortissement n'est pratiqué sur ces actifs.

Leur évaluation fait l'objet d'un suivi régulier. Elle consiste à les tester dans le cadre des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies.

11- Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, leur coût de production diminué des amortissements et perte de valeur.

11.1 - Intérêts d'emprunts

En application des normes IAS 16 et IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont incorporés dans le coût d'actif sauf s'ils ne répondent pas aux critères du paragraphe 12 de la norme IAS 23.

11.2 - Approche par composant

Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

11.3 - Amortissements

a. Base d'amortissement

La plupart des actifs industriels de Vilmorin, compte tenu de leurs spécificités, sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder, ce qui justifie l'absence de valeur résiduelle pour ces immobilisations.

b. Mode d'amortissement

Le mode d'amortissement utilisé par Vilmorin est le mode linéaire.

c. Durée d'amortissement

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilité estimées des actifs suivants, revues annuellement :

- Terrains : non amortis
- Agencement des terrains : 10 à 20 ans
- Bâtiments : 10 à 40 ans⁽¹⁾
- Installations complexes spécialisées : 5 à 10 ans
- Machines, équipements industriels : 3 à 10 ans
- Équipements de bureau : 3 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans

⁽¹⁾10 à 20 ans pour les constructions légères, 20 à 40 ans pour les constructions plus robustes

d. Présentation au compte de résultat

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés au compte de résultat en fonction de la destination de l'immobilisation (coût des ventes, frais commerciaux, frais de recherche, frais généraux et administratifs...).

11.4 - Tests de dépréciation

Faisant partie des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), les immobilisations corporelles sont susceptibles de faire l'objet d'un test de perte de valeur si les circonstances l'exigent.

Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Ce test, mis en œuvre au niveau de Vilmorin, est réalisé selon la règle exposée à la Note 1 paragraphe 24 ci-après.

12- Contrats de location (IAS 17)

12.1 - Contrats de location financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer à Vilmorin la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie,
- le total des paiements minimum futurs rapportés à la juste valeur de l'actif financé,
- l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location,
- l'existence d'une option d'achat favorable,
- la nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur la même durée que les actifs similaires détenus en propre.

Les biens acquis en location-financement sont enregistrés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des paiements minimaux à la date de début de contrat, et les emprunts au passif.

12.2 - Contrats de location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

13- Stocks et en-cours de production

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré ; ils comprennent une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production, mais excluent les charges financières et les coûts éventuels de sous-activité.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Elles sont généralement destinées à couvrir les risques suivants :

- valeur de réalisation inférieure au prix de marché,
- ajustement en fonction des perspectives de vente,
- mauvaise qualité des produits (essentiellement mauvaise germination, problèmes de qualité sanitaire).

14- Créances clients et autres débiteurs

Les créances sont valorisées à leur juste valeur lors de leur évaluation initiale, puis au coût amorti lors des évaluations ultérieures. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

15- Actions propres

Les actions propres sont enregistrées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces actions sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

16- Avantages au personnel (IAS 19)

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel elle opère, Vilmorin participe à divers régimes de retraites, de préretraites et d'indemnités de départ constitutifs d'avantages postérieurs à l'emploi.

16.1 - Régime à cotisations définies

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, les cotisations à payer sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues et aucune provision n'est comptabilisée, Vilmorin n'étant engagée que dans la limite des cotisations versées.

16.2 - Régime à prestations définies

Pour ces régimes, Vilmorin comptabilise des provisions qui sont déterminées de la façon suivante :

- La méthode utilisée est celle dite des "unités de crédits projetées" qui précise que chaque période de services donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Les calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs. Un taux d'actualisation en relation avec la durée moyenne de cet engagement est appliqué. Ces évaluations sont réalisées une fois par an pour tous les régimes.

- Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime.
- Ces écarts sont comptabilisés en résultat selon la méthode du "corridor". Ainsi seuls les écarts actuariels représentant plus de 10 % du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont comptabilisés. Ils sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime.

Des fonds externes peuvent être appelés à couvrir les engagements de retraite, y compris la part non comptabilisée des écarts actuariels du fait de leur étalement. Aussi, il se peut que les actifs financiers excèdent les engagements estimés, générant ainsi la reconnaissance au bilan d'un actif financier. La reconnaissance de cet actif est cependant limitée au cumul :

- Des pertes actuarielles nettes et du coût des services passés non comptabilisés,
- Et de la valeur actualisée des avantages économiques provenant des remboursements du régime ou de la réduction des cotisations futures attendues.

16.3 - Autres avantages postérieurs à long terme

Certains autres avantages à long terme font également l'objet de provisions qui sont déterminées en procédant à un calcul actuariel comparable à celui effectué pour les provisions pour retraites.

Pour Vilmorin, ces avantages correspondent principalement aux médailles du travail et aux indemnités de départ à la retraite et concernent presque exclusivement les sociétés françaises.

16.4 - Présentation au bilan et au compte de résultat

Le montant des provisions constituées au titre des avantages au personnel figure au bilan dans la rubrique "Provisions pour avantages au personnel" compte tenu de leur échéance à long terme.

Au compte de résultat, la charge représentative de l'évolution de ces engagements est comptabilisée dans le résultat opérationnel.

17- Provisions (IAS 37)

17.1 - Principe général

La norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" définit les règles applicables en la matière.

La constitution d'une provision est obligatoire dans la mesure où :

- Elle est destinée à faire face à une obligation actuelle, juridique ou implicite.
- L'obligation existe à la date de clôture de l'exercice.
- Il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.
- Une évaluation fiable de la provision peut être faite.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date de clôture des comptes.

17.2 - Application à Vilmorin

Vilmorin est soumise dans le cadre normal de son activité à des risques divers (litiges commerciaux, restructurations, litiges fiscaux, litiges sociaux...). Elle applique les règles suivantes :

a. Provisions pour restructuration

Le coût des programmes de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice au cours duquel une obligation irréversible de Vilmorin est née vis-à-vis des tiers. Cette obligation résulte de la décision prise par l'organe compétent et est matérialisée avant la date de clôture par une annonce aux tiers concernés.

Le montant provisionné comprend principalement les coûts suivants :

- Indemnités de licenciements.
- Préretraites.
- Préavis non effectués.
- Formation des personnes devant partir.
- Autres coûts liés à la fermeture des sites.

Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations des stocks et autres actifs découlant directement des mesures de restructuration sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

b. Provisions pour litiges (commerciaux, fiscaux, propriété intellectuelle...)

Ces litiges font l'objet d'une appréciation individuelle et/ou basée sur une estimation statistique des litiges observés dans son domaine d'intervention compte tenu des éléments connus en fin d'exercice.

Par ailleurs afin d'assurer une meilleure maîtrise de la gestion de certains risques spécifiques (en particulier la responsabilité contractuelle, les litiges relatifs à la propriété intellectuelle ainsi que certains risques dommages), Vilmorin dispose d'une captive de réassurance. Cette société constitue des provisions, conformément aux règles générales exposées ci-dessus.

c. Présentation comptable

Sauf cas particulier dûment justifié, les provisions sont présentées au bilan dans le passif courant.

18- Subventions d'investissements (IAS 20)

En application de la norme IAS 20, Vilmorin comptabilise les subventions d'investissements au bilan sous la rubrique "Produits différés" et les rapporte au résultat sur la durée d'utilité des actifs pour lesquels elles ont été perçues.

Les subventions d'investissement reçues au titre d'immobilisations non amortissables (terrains) sont directement comptabilisées en produits de l'exercice en l'absence de conditions les rattachant à une immobilisation amortissable. Dans le cas contraire, elles sont amorties au même rythme que l'actif amortissable.

19- Impôts différés (IAS 12)

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles (à l'exception notamment des goodwill) entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs. Les principaux éléments pris en compte à ce titre concernent :

- Les retraitements de consolidation introduisant une divergence entre la comptabilité et la fiscalité (options fiscales dérogatoires, crédits bails, marges sur stocks, résultats sur cessions intra-groupe d'immobilisations, indemnités de fin de carrière, etc.).
- Les écarts d'évaluation reconnus dans le cadre de regroupements d'entreprises dans la mesure où ils concernent des actifs clairement identifiés et contrôlés.
- Les différences entre base comptable et fiscale sur certains actifs ayant pour origine des régimes fiscaux dérogatoires tels que le régime de faveur des fusions en France.

L'approche bilantielle de la méthode du report variable est appliquée et les effets des modifications de taux d'imposition sont inscrits en résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé dès lors que ces modifications de taux n'affectent pas les impôts différés qui avaient été comptabilisés directement en capitaux propres.

Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. L'appréciation de la capacité de Vilmorin à récupérer ces actifs dépend notamment des éléments suivants :

- Les prévisions de résultats fiscaux futurs,
- La part des charges exceptionnelles ne devant pas se renouveler à l'avenir et comprises dans les pertes passées,
- La position passive nette peut dans certaines circonstances, être réduite à concurrence des reports fiscaux déficitaires raisonnablement imputables en contrepartie.

Selon la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés. Ils sont présentés au bilan, selon les cas, en actif et passif non courant.

20- Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes en liaison avec le cycle normal d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Fournisseurs et autres créditeurs" pour leur juste valeur lors de l'évaluation initiale, puis du coût amorti pour les évaluations ultérieures.

21- Instruments financiers (IAS 32 et IAS 39)

21.1 - Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants

Conformément à la norme IAS 39 "Instruments financiers", les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont considérés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur qui est déterminée dans les conditions suivantes :

- pour les titres cotés, la juste valeur correspond au cours de Bourse,
- pour les autres titres dont la juste valeur n'est généralement pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés au coût diminué des éventuelles pertes de valeur.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier concerné, une dépréciation irréversible est constatée par le résultat. La reprise de provision par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La dépréciation, correspondant à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable, est comptabilisée en résultat et est réversible en cas d'évolution favorable dans le futur.

Dans le cas où des prêts, avances ou autres créances à moyen et long terme ne portent pas intérêt ou portent intérêt à un taux inférieur à ceux du marché, il est procédé à l'actualisation de ces actifs en fonction d'un taux d'intérêt effectif.

À chaque clôture, un examen du portefeuille titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin d'apprécier les indications objectives de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

21.2 - Créances

Les créances à moyen et long terme ne portant pas intérêt sont actualisées dans les conditions décrites à la Note 1 paragraphe 21.1 ci-dessus.

21.3 - Comptabilisation des actifs financiers et instruments dérivés

Vilmorin applique les principes suivants :

a. Instruments financiers dérivés

Vilmorin utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt, qui résultent de son activité courante et de son financement. Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 39, les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées selon les modalités suivantes :

- Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture des flux futurs sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture, la partie inefficace étant enregistrée en résultat financier.
- Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de juste valeur sont enregistrées en résultat où elles compensent les variations de juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes couverts.

b. Avances conditionnées

Les avances conditionnées, figurent, en vertu des principes IFRS, sous la rubrique "Produits différés". Elles sont rapportées au résultat en cas d'échec des programmes ainsi financés.

c. Frais d'émission d'emprunts

Les frais liés à l'émission d'emprunts sont, en vertu de la norme IAS 39, imputés sur la valeur comptable des emprunts concernés.

La comptabilisation en charge de ces frais intervient sur toute la durée de l'emprunt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

21.4 - Dettes financières – instruments composés

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de dette financière et une composante de capitaux propres.

En vertu de la norme IAS 32, les différentes composantes de ces instruments sont comptabilisées dans les capitaux propres et dans les dettes financières pour leurs parts respectives.

La composante classée en dettes financières est évaluée à la date d'émission. Elle correspond à la valeur des cash flow futurs contractuels actualisée au taux de marché d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions mais sans option de conversion ou de remboursement en actions.

22- Fournisseurs et autres créditeurs

En cas de différé de paiement supérieur à 1 an ne portant pas intérêt, les règles d'actualisation sont appliquées conformément aux principes exposés à la Note 1 paragraphe 21 ci-dessus.

23- Trésorerie et équivalents de trésorerie - valeurs mobilières de placement

23.1 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 "Tableau des flux de trésorerie", la ligne "Trésorerie et équivalents de trésorerie" figurant au bilan consolidé comprend :

- les disponibilités,
- les placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et présentant un risque négligeable de variation de valeur,
- les comptes courants récupérables à court terme.

Les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie. Les découverts bancaires étant assimilés à un financement sont également exclus de la trésorerie.

23.2 - Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 "Instruments financiers" les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Ce traitement comptable dépend de la finalité des opérations :

- Pour les placements détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.
- Pour les placements disponibles à la vente, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres, ou en résultat en cas d'indication objective d'une dépréciation plus que temporaire de la valeur mobilière concernée.

24- Dépréciation des actifs incorporels et corporels

Les valeurs comptables des actifs incorporels et corporels de Vilmorin sont examinées à chaque clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée (selon la méthode décrite ci-après).

Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée au moins une fois par an.

Une perte de valeur est comptabilisée, si la valeur comptable d'un actif ou de son Unité Génératrice de Trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une Unité Génératrice de Trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'Unité Génératrice de Trésorerie (ou groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unités).

24.1 - Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à un taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle l'actif appartient.

24.2 - Reprise de perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

25- Ventilation des actifs et passifs en courant / non courant

25.1 - Principe général

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques "courant" et "non courant".

25.2 - Application à Vilmorin

Vilmorin a retenu les règles suivantes pour le classement des principaux agrégats du bilan :

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité sont classés :
 - En "courant" si la réalisation des actifs ou le règlement des passifs est attendu dans le délai d'un an suivant la date de clôture ou s'ils sont détenus aux fins de négociation.
 - En "non courant" dans les cas inverses.
- Les actifs immobilisés sont classés en "non courant".
- Les provisions entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité sont classées en "courant".
- Les provisions pour avantages au personnel sont classées en "non courant" compte tenu de l'horizon long terme de tels engagements.
- Les dettes financières sont classées en "courant" et "non courant" selon que leurs échéances surviennent moins d'un an ou plus d'un an après la date de clôture.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actif ou passif "non courant".

26- Produits des activités ordinaires

26.1 - Principe général

Les produits des activités ordinaires font l'objet de la norme IAS 18. Ces revenus sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales de Vilmorin ainsi que les produits des redevances et licences d'exploitation.

26.2 - Application à Vilmorin

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. La date de transfert correspond généralement :

- Pour les marchandises et produits vendus à la date de mise à disposition à la clientèle.
- Pour les prestations de service en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture et si son résultat peut être estimé de façon fiable.
- Pour les redevances, la comptabilisation intervient en fonction des dispositions contractuelles qui prévoient généralement une base de calcul assise sur le chiffre d'affaires ou les quantités vendues par le concédant.

Ces redevances correspondent le plus souvent à la rémunération de concessions d'obtentions végétales ou de lignées parentales.

- Les produits des activités ordinaires comprennent :
 - Les ventes de produits.
 - Les ventes de services.
 - Les redevances perçues en provenance d'activités commerciales.
- Viennent en déduction de ces produits :
 - Les acomptes accordés, remises pour enlèvement précoce.
 - Les retours de marchandises et de biens.
 - Les remises de fin d'année.
 - Les marges arrière versées aux distributeurs, le cas échéant.

27- Résultat pour une action

Le résultat de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évaluations du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par Vilmorin de ses propres actions.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat part de Vilmorin par le nombre d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

Note 2 : Événements de la période

Les principales opérations intervenues au cours de la période close au 30 juin 2009 sont les suivantes :

■ **Prise de participation chez Australian Grain Technologies (AGT)**

Vilmorin a conclu, en juillet 2008, un partenariat stratégique avec la société australienne Australian Grain Technologies (AGT).

En concertation avec les autres actionnaires d'AGT, Vilmorin a participé à une augmentation de capital réservée lui permettant de détenir 25% du capital.

Puis Vilmorin a acquis une partie des parts détenues par l'Université de Sydney (3,96 %). A la clôture de l'exercice, Vilmorin détient ainsi 28,96 % du capital de la société AGT, consolidée en mise en équivalence.

■ **Processus de cession de l'activité produits de jardin**

Le 10 octobre 2007, Vilmorin a annoncé sa volonté de désengagement de son activité produits de jardin. A la clôture du 30 juin 2008, seules les sociétés Flora Frey et Sperling avaient été cédées.

Prenant en compte la forte dégradation de l'environnement économique et financier, le conseil d'administration de Vilmorin a décidé, au cours de l'exercice 2008-2009, de suspendre le processus de cession des sociétés Oxadis et Suttons.

En conséquence, la société Oxadis et ses filiales, ainsi que la société Suttons, ont été reclassées en activités poursuivies au 30 juin 2009, avec des retraitements pro-forma sur la période close au 30 juin 2008 pour une meilleure comparabilité.

Note 3 : Périmètre de consolidation

1- Périmètre de consolidation

1.1 - Au 30 juin 2009, Vilmorin a consolidé 95 sociétés selon les règles exposées à la Note 1 paragraphe 5 des méthodes et principes comptables IFRS.

	08-09	07-08
Par intégration globale	82	86
Par intégration proportionnelle	7	7
Par mise en équivalence	6	6
Total	95	99

1.2 – Les variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice 2008-2009 ont été les suivantes :

a. Entrées dans le périmètre de consolidation

- Par création de société
 - Clause Polska
 - Gemstar
 - Limagrain Ukraine
 - Limagrain RU
 - Vilmorin Atlas
- Par prise de participation
 - Australian Grain Technologies

b. Sorties du périmètre de consolidation

- Déconsolidation de sociétés dormantes
 - Limagrain (AHUK) Limited
 - Limagrain (AR) Limited
 - Limagrain (AST) Limited
 - Limagrain (ASUK) Limited
 - Sharpes Seeds Limited
- Suite à liquidation en cours
 - Advanta Pacific
 - Clause Tézier Australia
 - Soygenetics
 - Limagrain Ceska Republica
 - Limagrain Slovensko

c. Changements de dénomination

Anciennes dénominations	Nouvelles dénominations
Advanta BV	Limagrain Nederland Holding BV
Advanta Holding (UK) Ltd	Limagrain (AHUK) Limited
Advanta Research Ltd	Limagrain (AR) Limited
Advanta Seeds Trustees Ltd	Limagrain (AST) Limited
Advanta Seeds UK Ltd	Limagrain (ASUK) Limited
Marco Polo Seeds Thailand	Clause (Thaïland) Ltd
Nickerson Advanta Ltd	Limagrain UK Ltd

d. Description des opérations significatives

■ Prise de participation chez Australian Grain Technologies (AGT)

Vilmorin a conclu, en juillet 2008, un partenariat stratégique avec la société australienne Australian Grain Technologies (AGT).

En concertation avec les autres actionnaires d'AGT, Vilmorin a participé à une augmentation de capital réservée lui permettant de détenir 25% du capital.

Puis Vilmorin a acquis une partie des parts détenues par l'Université de Sydney (3,96 %). A la clôture de l'exercice, Vilmorin détient ainsi 28,96 % du capital de la société AGT, consolidée en mise en équivalence.

Les caractéristiques de cette opération sont détaillées au paragraphe 2.

2- Informations relatives aux variations de périmètre de consolidation

En millions d'euros	Australian Grain Technologies
Date d'entrée dans le périmètre	01.07.08
% acquis	
Sur l'exercice	28.96
Antérieurement	-
Total détenu	28.96
Méthode de consolidation ⁽¹⁾	MEE
Prix d'acquisition des titres	
Sur l'exercice	7.0
Antérieurement	-
Total détenu	7.0
Éléments de bilan repris	
Immobilisations	-
Besoin en fonds de roulement	-
Provisions pour risques et charges	-
Endettement net de trésorerie	-
Capitaux propres	11.1
Capitaux propres acquis	3.2
Écart d'évaluation net d'impôt différé	1.7
Goodwill	2.1

⁽¹⁾ – IG : intégration globale – IP : intégration proportionnelle – MEE : mise en équivalence

3- Comparabilité des comptes de résultat

Afin de comparer les résultats à périmètre constant, il a été procédé à l'établissement d'un compte de résultat 2007-2008 pro-forma dans les conditions suivantes :

- Toutes les activités dont le processus de cession a été suspendu sont reclassées en activités poursuivies.
- Afin de neutraliser l'impact des variations de change, le compte de résultat au 30 juin 2008 a été retraité en appliquant le taux moyen du 30 juin 2009.
- Les sociétés sortantes sur l'exercice 2008-2009 ont été neutralisées sur l'exercice précédent, soit :
 - Advanta Pacific
 - Clause Tézier Australia
 - Soygenetics
 - Limagrain Ceska Republica
 - Limagrain Slovensko
 - Limagrain (AHUK) Limited
 - Limagrain (AR) Limited
 - Limagrain (ASUK) Limited
 - Limagrain (AST) Limited
 - Sharpes Seeds Limited

- Les sociétés entrantes sur l'exercice 2008-2009 ont été rajoutées dans les comptes au 30 juin 2008, soit :
 - Clause Polska
 - Gemstar
 - Limagrain Ukraine
 - Limagrain RU
 - Vilmorin Atlas
 - Australian Grain Technologies

- Les données retraitées se présentent comme suit :

En millions d'euros	Variation en %	08-09	07-08 pro-forma
Revenu des activités ordinaires	- 1.9	1001.7	1021.2
Résultat opérationnel	- 15.6	107.9	127.9
Résultat des activités poursuivies	- 18.6	60.2	74.0
Résultat des activités abandonnées	-	-	- 24.2
Résultat de la période	+ 20.9	60.2	49.8

4- Activité abandonnée Produits de jardin

Le 10 octobre 2007, Vilmorin a annoncé un processus formel de cession de son activité produits de jardin.

En conséquence, des retraitements sur le compte de résultat et le bilan au 30 juin 2008 ont été opérés afin d'être en conformité avec la norme IFRS 5. Ces retraitements consistent à présenter les charges et les produits nets sur une ligne spécifique nommée « résultat net des activités abandonnées » au niveau du compte de résultat pour chacune des périodes présentées et « actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente » au niveau du bilan.

Dans sa séance du 24 février 2009, le conseil d'administration a décidé de suspendre le processus de cession de l'activité rattachée à la société Oxadis, compte tenu de l'environnement économique et financier.

La même décision a été prise pour la société Suttons, lors du conseil d'administration de Vilmorin du 5 mai 2009.

En conséquence, la société Oxadis et ses filiales, ainsi que la société Suttons, ont été reclassées en activités poursuivies au 30 juin 2009, avec des retraitements pro-forma sur la période close au 30 juin 2008 pour une meilleure comparabilité.

Il est précisé que les éléments de résultat de la société Flora Frey continuent d'être présentés en activités abandonnées.

Note 4 : Information sectorielle

1- Principes généraux

Les règles applicables à la présentation de l'information sectorielle sont définies au paragraphe 1.7 des méthodes et principes comptables IFRS.

La ventilation retenue par Vilmorin comprend deux niveaux d'information :

- Un premier par secteur d'activité
- Un deuxième par zone géographique

2- Information par secteur d'activité

Vilmorin est organisée et gérée en 3 secteurs d'activité :

- Activité potagères (anciennement dénommée activité potagères – marché professionnel)
- Activité produits de jardin (anciennement dénommée activité potagères – marché grand public)
- Activité grandes cultures

Chacune des colonnes des tableaux présentés ci-dessous reprend les chiffres propres à chaque secteur. Les chiffres mentionnés représentent les contributions au niveau de Vilmorin qui implicitement ignorent les opérations inter-secteur car elles ont été considérées comme peu significatives.

2.1 – Informations relatives à l'exercice 2008-2009

	Activité potagères	Activité produits de jardin	Activité grandes cultures	Holdings et autres	Non affecté	Total
Revenu des activités ordinaires	409.7	91.7	498.9	1.4	-	1 001.7
Résultat opérationnel	68.8	3.2	42.5	- 6.6	-	107.9
Résultat des activités poursuivies	49.3	2.0	31.4	- 22.5	-	60.2
Résultat des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'ensemble consolidé	49.3	2.0	31.4	- 22.5		60.2

	Activité potagères	Activité produits de jardin	Activité grandes cultures	Holdings et autres	Non affecté	Total
Actif non courant	301.0	15.5	547.8	79.4	-	943.7
<i>Dont investissements de la période ⁽¹⁾</i>	<i>77.8</i>	<i>1.8</i>	<i>58.6</i>	<i>19.4</i>	-	<i>157.6</i>
Actif courant	331.3	41.1	367.7	184.0	-	924.1
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-	-
Total actif	632.3	56.6	915.5	263.4		1 867.8
Capitaux propres ⁽²⁾	-	-	-	-	753.8	753.8
Passif non courant	66.8	1.5	48.6	342.8	-	459.7
Passif courant	182.7	34.3	235.5	201.8	-	654.3
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-	-
Total passif	249.5	35.8	284.1	544.6	753.8	1 867.8

⁽¹⁾ La décomposition du total est disponible dans le tableau des flux de trésorerie consolidé

⁽²⁾ La ligne "Capitaux propres" de l'ensemble Vilmorin n'est pas ventilée par secteur d'activité

2.2 – Informations relatives à l'exercice 2007-2008 (Publié)

	Activité potagères	Activité produits de jardin	Activité grandes cultures	Holdings et autres	Non affecté	Total
Revenu des activités ordinaires	394.3	-	502.5	-	-	896.8
Résultat opérationnel	70.5	-	47.5	- 2.8	-	115.2
Résultat des activités poursuivies	50.0	-	28.5	- 10.9	-	67.6
Résultat des activités abandonnées	0.0	- 16.5	-	-	-	- 16.5
Résultat de l'ensemble consolidé	50.0	- 16.5	28.5	- 10.9	-	51.1

	Activité potagères	Activité produits de jardin	Activité grandes cultures	Holdings et autres	Non affecté	Total
Actif non courant	261.9	-	546.5	60.4	-	868.8
<i>Dont investissements de la période ⁽¹⁾</i>	62.8	1.9	55.6	41.9	-	162.2
Actif courant	308.7	-	341.9	193.1	-	843.7
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	71.7	-	-	-	71.7
Total actif	570.6	71.7	888.4	253.5	-	1 784.2
Capitaux propres ⁽²⁾	-	-	-	-	739.1	739.1
Passif non courant	47.2	-	47.7	352.9	-	447.8
Passif courant	153.0	-	196.3	195.2	-	544.5
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-	52.8	-	-	-	52.8
Total passif	200.2	52.8	244.0	548.1	739.1	1 784.2

⁽¹⁾ La décomposition du total est disponible dans le tableau des flux de trésorerie consolidé

⁽²⁾ La ligne "Capitaux propres" de l'ensemble Vilmorin n'est pas ventilée par secteur d'activité

3- Information par zone géographique

Les actifs et les investissements de la période par zone géographique sont répartis comme suit :

3.1 – Informations relatives à l'exercice 2008-2009

En millions d'euros	Europe	Amérique	Asie et Océanie ⁽²⁾	Afrique et Moyen Orient ⁽²⁾	Total
Actifs	1 321.8	283.1	127.2	135.7	1 867.8
Investissements de la période ⁽¹⁾	130.4	8.9	7.7	10.6	157.6

⁽¹⁾ La décomposition du total est disponible dans le tableau des flux de trésorerie consolidé.

⁽²⁾ Afin de se conformer au suivi opérationnel, ces secteurs géographiques ont été regroupés.

3.2 – Informations relatives à l'exercice 2007-2008

En millions d'euros	Europe	Amérique	Asie et Océanie ⁽²⁾	Afrique et Moyen Orient ⁽²⁾	Total
Actifs	1 301.1	247.7	107.7	127.7	1 784.2
Investissements de la période ⁽¹⁾	111.2	11.2	31.5	8.3	162.2

⁽¹⁾ La décomposition du total est disponible dans le tableau des flux de trésorerie consolidé.

⁽²⁾ Afin de se conformer au suivi opérationnel, ces secteurs géographiques ont été regroupés.

D'autres informations sur le revenu des activités ordinaires sont mentionnées à la Note 5.2.

Note 5 : Revenu des activités ordinaires

1- Répartition par nature

En millions d'euros	Variation (%)	08-09	07-08	
			Pro-forma	Publié
Ventes de produits	- 1.6	949.9	965.8	844.5
Ventes de services	- 10.0	7.2	8.0	8.1
Redevances perçues	0.9	44.6	44.2	44.2
Total	- 1.6	1 001.7	1 018.0	896.8

Les règles appliquées pour la comptabilisation et l'évaluation du revenu des activités ordinaires figurent à la Note 1 paragraphe 26 des méthodes et principes comptables IFRS.

Dans le cadre des retraitements liés à l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », l'exercice clos le 30 juin 2008 fait apparaître une colonne retraitée de ces éléments nommée « publiée » et également une colonne nommée « pro forma » reprenant la totalité du revenu des activités ordinaires (y compris celui des activités dont le processus de cession a été suspendu qui sont reclassées en activités poursuivies). Les chiffres liés à l'exercice clos le 30 juin 2009 reprennent la totalité du revenu des activités ordinaires, plus aucune société n'étant désormais considérée comme « abandonnée ».

2- Répartition géographique

La répartition géographique des ventes de produits est la suivante :

En millions d'euros	Variation (%)	08-09	07-08	
			Pro-forma	Publié
Europe	- 10.4	553.7	617.7	496.4
Amérique	+ 18.4	229.5	193.9	193.9
Asie et Océanie	+ 10.9	80.1	72.2	72.2
Afrique et Moyen Orient	+ 5.6	86.6	82.0	82.0
Total	- 1.6	949.9	965.8	844.5

3- Répartition par produit

La répartition par famille des ventes de produits est la suivante :

En millions d'euros	08-09	07-08	
		Pro-forma	Publié
Semences potagères et fleurs	358.7	347.4	352.3
Autres semences grandes cultures	423.2	419.7	419.7
Semences fourragères et gazon	34.4	38.1	38.1
Produits de jardin ⁽¹⁾	93.5	126.2	-
Autres produits	40.1	34.4	34.4
Total	949.9	965.8	844.5

⁽¹⁾ En application de IFRS 5 sur l'activité abandonnée « produits de jardin » (voir Note 3), la ligne « produits de jardin » n'a pas été mentionnée sur l'exercice 2007-2008 publié. Le chiffre d'affaires réalisé sur ce secteur par les autres sociétés, soit 4,9 millions d'euros, a été présenté sur la ligne « semences potagères et fleurs ». Sur le pro-forma 2007-2008, ce chiffre d'affaires est présenté sur la ligne « produits de jardin », avec le chiffre d'affaires réalisé par les sociétés « activité produits de jardin » anciennement abandonnées.

4- Revenu des activités ordinaires à taux de change constants

Au taux de change de la période, le revenu des activités ordinaires de l'exercice précédent (y compris activités abandonnées) se serait élevé à 1 021,8 millions d'euros contre 1 001,7 millions d'euros sur cet exercice, soit une baisse de 2 %.

5- Redevances perçues

Les redevances perçues concernent principalement :

En millions d'euros	Variation (%)	08-09	07-08	
			Pro-forma	Publié
Les espèces autogames	- 0.3	38.7	38.8	38.8
Les espèces hybrides	+ 9.3	5.9	5.4	5.4
Total	+ 0.9	44.6	44.2	44.2

Note 6 : Frais de personnel

1- Évolution des frais de personnel

En millions d'euros	08-09	07-08	
		Pro-forma	Publié ⁽¹⁾
Rémunérations brutes	186.0	174.2	154.2
Charges sociales	62.2	58.3	52.2
Participation	4.5	7.0	5.9
Total	252.7	239.5	212.3

⁽¹⁾ Les données s'entendent hors salariés de l'activité abandonnée « Produits de jardin »

2- Informations complémentaires

Compte tenu de la nature saisonnière de son activité, Vilmorin communique une information sur son effectif permanent et son effectif annuel moyen.

2.1 - Effectif annuel moyen

a. Répartition géographique

	08-09	07-08	
		Pro-forma	Publié ⁽¹⁾
France	2 037	2 060	1 647
Étranger	3 199	3 014	2 766
Total	5 236	5 074	4 413

⁽¹⁾ Les données s'entendent hors salariés de l'activité abandonnée « Produits de jardin »

b. Répartition par catégorie

	08-09	07-08	
		Pro-forma	Publié ⁽¹⁾
Cadre	1 322	1 280	1 165
Non cadres	3 914	3 794	3 248
Total	5 236	5 074	4 413

⁽¹⁾ Les données s'entendent hors salariés de l'activité abandonnée « Produits de jardin »

2.2 - Effectif permanent en fin d'exercice

a. Répartition géographique

	08-09	07-08	
		Pro-forma	Publié ⁽¹⁾
France	1 682	1 733	1 391
Étranger	2 838	2 710	2 464
Total	4 520	4 443	3 855

⁽¹⁾ Les données s'entendent hors salariés de l'activité abandonnée « Produits de jardin »

b. Répartition par catégorie

	08-09	07-08	
		Pro-forma	Publié ⁽¹⁾
Cadres	1 304	1 275	1 163
Non cadres	3 216	3 168	2 692
Total	4 520	4 443	3 855

⁽¹⁾ Les données s'entendent hors salariés de l'activité abandonnée « Produits de jardin »

c. Répartition par fonction

	08-09	07-08	
		Pro-forma	Publié ⁽¹⁾
Administration	658	636	563
Recherche	1 163	1 155	1 155
Production agronomique et fabrication	1 203	1 160	934
Commerce	1 496	1 492	1 203
Total	4 520	4 443	3 855

⁽¹⁾ Les données s'entendent hors salariés de l'activité abandonnée « Produits de jardin »

Note 7 : Dotations aux amortissements et aux pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles

Évolution des dotations

En millions d'euros	08-09	07-08	
		Pro-forma	Publié
Dotations aux immobilisations incorporelles			
■ Programmes de développement ⁽¹⁾	- 72.3	- 64.8	- 64.8
■ Autres immobilisations incorporelles	- 6.6	- 9.8	- 9.8
Sous-total	- 78.9	- 74.6	- 74.6
Dotations aux immobilisations corporelles ⁽²⁾	- 19.3	- 15.3	- 15.3
Total	- 98.2	- 89.9	- 89.9

⁽¹⁾ L'augmentation des dotations relatives aux coûts de développement traduit l'intensification de l'effort de recherche.

⁽²⁾ L'augmentation de la charge d'amortissement sur les actifs corporels est principalement due à la comptabilisation, sur l'exercice 2008-2009, d'une charge complémentaire de 2.4 millions d'euros relative aux amortissements non comptabilisés, au 30 juin 2008, sur les activités abandonnées, conformément à la norme IFRS 5.

Note 8 : Frais de recherche et de développement

1- Évolution des frais

En millions d'euros	08-09	07-08 ⁽¹⁾
Programmes de développement activés sur la période	89.8	79.1
Dotation aux amortissements des programmes de développement immobilisés	- 72.3	- 64.8
Autres frais de recherche	- 123.2	- 109.8
Crédits d'impôt recherche	21.9	20.3
Total	- 83.8	- 75.2

⁽¹⁾ Il n'y a pas de différence entre le résultat 2007-2008 publié et le résultat 2007-2008 pro forma, les activités abandonnées n'ayant pas de frais de recherche et de développement.

Vilmorin immobilise le coût de ses programmes de développement dans les conditions exposées à la Note 1 paragraphe 10 des méthodes et principes comptables IFRS.

Les autres frais de recherche sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

2- Informations complémentaires

2.1 - L'impact de l'activation des programmes de développement sur le résultat de l'exercice est le suivant :

En millions d'euros	08-09	07-08
Frais exposés et immobilisés (cf. Note 15)	89.8	79.1
Dotation aux amortissements	- 72.3	- 64.8
Impact sur le résultat de l'exercice avant impôt différé	17.5	14.3

Il est rappelé que sur un total de frais de recherche et développement de 123,2 millions d'euros seulement 89,8 millions d'euros répondaient aux critères exposés à la Note 1 paragraphe 10 des méthodes et principes comptables IFRS. On note une progression des frais de recherche de 13,4 millions d'euros.

L'augmentation des frais activés s'explique par l'intensification des programmes de développement.

2.2 - Effet de l'activation sur le tableau des flux de trésorerie

En millions d'euros	08-09	07-08
Effet sur le résultat de la période	17.5	14.3
Effet sur les amortissements	72.3	64.8
Effet sur la marge brute d'autofinancement	89.8	79.1
Effet sur les flux d'investissement	- 89.8	- 79.1
Total	-	-

Note 9 : Autres produits et charges opérationnels

1- Évolution des autres produits et charges opérationnels

En millions d'euros	08-09	07-08	
		Pro-forma	Publié
Litiges	- 0.8	- 1.1	- 1.1
Résultat sur cession d'immobilisations	2.7	2.7	2.1
Subventions d'investissements reprises en résultat	0.4	0.4	0.4
Coût de restructuration	- 0.6	- 8.5	- 2.5
Pertes de valeur sur immobilisations	- 1.4	- 3.3	- 1.8
Goodwill négatif pris en résultat	-	0.1	0.1
Autres charges et produits	2.5	- 1.6	- 0.8
Total	2.8	- 11.3	- 3.6

2- Informations complémentaires

2.1 - Sur les opérations de l'exercice 2008-2009

En millions d'euros	Montant
Les pertes de valeurs sur immobilisations concernent principalement :	
■ Limagrain Central Europe (liste clients Pays de l'est)	- 0.7
■ Oxadis (marque)	- 0.7
Total	- 1.4
Les résultats sur cessions d'immobilisations concernent :	
■ Les immobilisations corporelles pour : <i>Dont principalement la cession partielle d'un site pour 2.2</i>	3.3
■ Les immobilisations incorporelles pour :	- 0.1
■ Les titres pour :	- 0.5
Total	2.7

2.2 - Sur les opérations de l'exercice 2007-2008

En millions d'euros	Pro-forma	Publié
Les résultats sur cessions d'immobilisations concernent :		
■ Les immobilisations corporelles pour	2.5	2.5
■ Les immobilisations incorporelles pour	0.2	- 0.4
Total	2.7	2.1
Les pertes de valeur sur immobilisations concernent :		
■ Les brevets (Biogemma)	- 1.8	- 1.8
■ Les marques (Oxadis)	- 1.5	-
Total	- 3.3	- 1.8
Les coûts de restructuration concernent :		
■ Les sociétés précédemment abandonnées	- 6.0	-
■ Les autres sociétés du groupe	- 2.5	- 2.5
Total	- 8.5	- 2.5

Note 10 : Coût du financement

1- Évolution

En millions d'euros	08-09	07-08	
		Pro-forma	Publié
Intérêts sur emprunts et découverts bancaires ⁽¹⁾	- 29.9	- 28.4	- 27.5
Intérêts sur contrats de locations financières	- 0.1	- 0.1	- 0.1
Résultat de juste valeur des instruments de couvertures de taux ⁽²⁾	- 0.8	0.5	0.5
Produits ou charges d'intérêts reçus ou payés sur dérivés de taux	- 0.9	1.5	1.5
Produits de trésorerie ⁽³⁾	5.6	2.5	2.4
Divers	- 0.1	- 0.3	-
Total	- 26.2	- 24.3	- 23.2

⁽¹⁾ La stabilité des intérêts se décompose, d'une part en une hausse de la charge d'intérêt relative aux Océane levées en juin 2008, et d'autre part en un effet de la baisse des taux d'intérêts variables moyens sur l'exercice.

⁽²⁾ Il s'agit de la variation de juste valeur de dérivés non qualifiés de couverture au sens de IAS 39.

⁽³⁾ La hausse des produits de trésorerie est principalement liée à la rémunération du placement de la trésorerie reçue dans le cadre de l'émission des Océane en juin 2008.

2- Informations complémentaires

Le coût total du financement se décompose en :

En millions d'euros	08-09	07-08	
		Pro-forma	Publié
Charges d'intérêt	- 33.0	- 30.5	- 29.4
Produits d'intérêt	6.8	6.2	6.2
Total	- 26.2	- 24.3	- 23.2

Note 11 : Autres produits et charges financiers

1- Evolution

En millions d'euros	08-09	07-08	
		Pro-forma	Publié
Gain / perte sur cessions de titres, profits de dilution, boni et mali de fusion	- 0.5	0.3	0.3
Produits d'intérêts ⁽¹⁾	3.5	0.4	0.3
Charges d'intérêts ⁽¹⁾	-	- 3.0	- 3.0
Provisions pour dépréciations des titres et autres actifs financiers ⁽²⁾	- 3.1	- 0.1	- 0.1
Gain / perte de change	- 1.1	- 4.5	- 4.5
Autres gains et pertes financiers	0.8	0.2	0.1
Total	- 0.4	- 6.7	- 6.9

⁽¹⁾ Les autres produits et charges d'intérêts comprennent notamment les impacts de couverture sur matières premières (cf Note 30 paragraphe 2.2).

⁽²⁾ Dont provision sur titres Avesthagen pour 3.0 millions d'euros.

2- Informations complémentaires

2.1 - Sur les opérations de l'exercice 2008-2009

En millions d'euros	
Les gains, pertes sur cession de titres, profits de dilution, boni et mali de fusion sont essentiellement constitués du mali de liquidation de la société Soygenetics	- 0.7

2.2 - Sur les opérations de l'exercice 2007-2008

Le boni de fusion concerne la société Mikado International absorbée par Mikado Kyowa Seeds	0.3
--	-----

Note 12 : Impôts sur les résultats

1- Évolution

En millions d'euros	08-09	07-08	
		Pro-forma	Publié
Impôts courants			
■ Impôts	- 16.4	- 29.8	- 25.6
■ Crédit d'impôt hors recherche	0.2	1.9	1.9
Total des impôts courants	- 16.2	- 27.9	- 23.7
Total des impôts différés	- 3.8	5.0	4.5
Total	- 20.0	- 22.9	- 19.2

Les règles appliquées à la comptabilisation des impôts différés sont décrites à la Note 1 paragraphe 19 des méthodes et principes comptables IFRS.

Les sources d'impôts différés résultent à la fois des différences temporelles entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs et de la comptabilisation d'actifs d'impôts différés dépendant des prévisions de résultats fiscaux futurs et de la position passive nette.

2- Informations complémentaires

2.1 - Évolution de l'impôt

Cette évolution du montant de l'impôt courant s'explique essentiellement par la constatation, sur l'exercice 2007/2008, de plus-values taxables sur cessions d'actifs incorporels dans les sociétés Limagrain Nederland BV et Limagrain UK Ltd. Ces opérations, réalisées au sein du groupe, ne se sont pas reproduites cette année.

2.2 - Intégrations fiscales

Les périmètres d'intégrations fiscales suivants ont été constitués chez Vilmorin entre différentes sociétés françaises.

Société intégrante	Sociétés membres	Date d'effet
Vilmorin	Clause SA	01.07.2000
	Oxadis	01.07.2000
	Vilmorin 1742	01.07.2008
Limagrain Verneuil Holding	Limagrain Central Europe (LCE)	01.07.2004
	Nickerson International Research SNC	01.07.2008

Ce régime d'intégration fiscale est prévu à l'article 223 A du code général des impôts pour les sociétés mères françaises et leurs filiales françaises contrôlées au moins à 95 %.

Par ailleurs, des intégrations fiscales existent également dans certains pays.

Société intégrante	Sociétés membres	Pays
Vilmorin USA Corp	Vilmorin INC Harris Moran Seeds	Etats-Unis
Limagrain Nederland Holding BV	Limagrain Nederland BV	Pays-Bas
Vilmorin Luxembourg SA	Cylonie Ré	Luxembourg

2.3 - Impôts courants

a. La charge d'impôts courants correspond aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice en fonction des règles et taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

b. Un système de crédit d'impôt en faveur de la recherche existe dans certains pays, et en particulier en France.

2.4 - Taux de l'impôt en vigueur

a. Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33 1/3 %.

Le taux d'imposition applicable au Groupe en France est le suivant :

- Exercice 2006 / 2007 33 1/3 %
- Exercice 2007 / 2008 33 1/3%
- Exercice 2008 / 2009 33 1/3 %

La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1998 a institué un complément d'imposition de 3,3 % du montant de l'impôt de base dû lorsque le montant de l'impôt est supérieur à 763 000 euros. Ainsi, pour ces sociétés françaises, le taux d'imposition se trouve majoré de 1,1 %.

b. Le rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge théorique d'impôt est le suivant :

En %	08-09	07-08 ⁽¹⁾
Taux théorique d'imposition	33.33	33.33
Charges non déductibles et autres profits non imposables	- 2.11	4.98
Avoirs fiscaux et crédits d'impôts	- 3.65	- 5.29
Résultats déficitaires non taxés, différentiels de base et de taux d'imposition	6.07	- 0.86
Taux effectif d'imposition	33.64	32.16

⁽¹⁾ Le taux effectif d'imposition tient compte des économies d'impôt réalisées par les activités abandonnées.

2.5 - Détail sur les créances et dettes d'impôts exigibles

En millions d'euros	08-09	07-08
Créances d'impôts exigibles	29.3	32.9
Dettes d'impôts exigibles	6.6	6.0

2.6 - Informations sur les déficits fiscaux

Au 30 juin 2009, la situation des déficits fiscaux de Vilmorin est la suivante :

En millions d'euros	Déficits totaux		Dont déficits utilisables	
	France	Étranger	France	Étranger
Déficits à report limité	-	30.7	-	12.8
Déficits à report illimité	60.4	6.4	60.4	5.3
Total	60.4	37.1	60.4	18.1

Les actifs d'impôts différés correspondant aux déficits utilisables et non comptabilisés s'élèvent à 12,6 millions d'euros.

2.7 – Traitement du Crédit d'Impôt Recherche

Depuis l'instauration du nouveau régime de Crédit d'Impôt Recherche français (CIR) uniquement en volume basé sur un pourcentage des dépenses de recherche éligibles réalisées, applicable à partir du 1^{er} janvier 2008, le groupe a considéré que le CIR était assimilable à une subvention publique dès lors qu'il permet notamment de financer une partie des dépenses de développement capitalisées et que son traitement comptable entrait dans le champ d'application d'IAS 20.

Il y a lieu, en conséquence, de procéder à une allocation du CIR entre la part liée aux dépenses de développement qui, en application de IAS 38 ont été comptabilisées à l'actif, et la part liée aux autres dépenses, comptabilisées en résultat.

En termes de présentation, le CIR, comptabilisé comme une subvention en déduction des frais de recherche au compte de résultat, doit être constaté en produit immédiat pour sa partie relative à des dépenses constatées en charges et doit être constaté en produit différé à amortir au rythme des amortissements des actifs associés pour sa partie relative à des dépenses capitalisées.

En conséquence, la modification de traitement comptable effectué au 30 juin 2009 a été traitée comme un changement de méthode comptable, de façon rétrospective conformément à IAS 8.

Les impacts au 30 juin 2008 sont les suivants :

En millions d'euros	
Impact sur les capitaux propres	
Capitaux propres au 30 juin 2008 publiés	739.1
Effet du Crédit d'Impôt Recherche constaté en produits différés	- 16.6
Capitaux propres au 30 juin 2008 retraités	722.5
Impact sur le résultat	
Résultat net au 30 juin 2008 publié	51.1
Effet du Crédit d'Impôt Recherche constaté en produits différés	- 8.7
Résultat net au 30 juin 2008 retraité	42.4

Note 13 : Résultat pour une action

- Le résultat, part du groupe, pour une action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions de Vilmorin en circulation au cours de l'exercice.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

- Résultat pour une action :

En euros	08-09	07-08	
		Pro-forma	Publié
Part du groupe dans les activités poursuivies	53 024 187	68 588 828	60 965 283
Part du groupe dans les activités abandonnées	-	- 24 304 040	- 16 680 495
Part du groupe dans le résultat consolidé	53 024 187	44 284 788	44 284 788
Nombre d'actions de Vilmorin	13 391 857	13 391 857	13 391 857
Résultat des activités poursuivies pour une action	3.96	5.12	4.55
Résultat des activités abandonnées pour une action	-	- 1.81	- 1.24
Résultat pour une action	3.96	3.31	3.31

- Résultat dilué pour une action :

Le résultat pris en compte pour opérer ce calcul tient compte des économies de charges financières nettes d'impôt qui seraient réalisées par Vilmorin en cas de conversion des Océane et des ORA et de la modification consécutive du nombre d'actions.

En euros	08-09	07-08	
		Pro-forma	Publié
Part du groupe dans les activités poursuivies	59 168 151	69 026 070	61 402 525
Part du groupe dans les activités abandonnées	-	- 24 304 040	- 16 680 495
Part du groupe dans le résultat consolidé	59 168 151	44 722 030	44 722 030
Nombre d'actions de Vilmorin	14 350 436	14 350 436	14 350 436
Résultat des activités poursuivies pour une action	4.12	4.81	4.28
Résultat des activités abandonnées pour une action	-	- 1.69	- 1.16
Résultat pour une action	4.12	3.12	3.12

- Dividendes versés par action

	Dividendes distribués en décembre 08	Dividendes distribués en décembre 07
Montant distribué	22 230 482.62 €	22 230 482.62 €
Détail	1.66 € x 13 391 857 actions	1.66 € x 13 391 857 actions

Note 14 : Goodwill

1- Évolution des valeurs nettes comptables

1.1 - Valeurs brutes

En millions d'euros	
30.06.07	291.4
Acquisitions et augmentations	0.1
Sorties	- 0.2
Réduction de valeur	-
Changements de périmètre	- 1.5
Reclassements et autres	- 1.9
Écarts de conversion	- 4.9
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	- 3.3
30.06.08	279.7
Acquisitions et augmentations	4.7
Sorties	-
Réduction de valeur	-
Changements de périmètre	-
Reclassements et autres	-
Écarts de conversion	0.9
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	3.3
30.06.09	288.6

1.2 - Amortissements et pertes de valeur

En millions d'euros	
30.06.07	15.5
Dotations	-
Sorties	-
Pertes de valeur	-
Changements de périmètre	- 5.8
Reclassements	-
Écarts de conversion	- 1.0
30.06.08	8.7
Dotations	0.8
Sorties	-
Pertes de valeur	-
Changements de périmètre	-
Reclassements	-
Écarts de conversion	0.1
30.06.09	9.6

1.3 - Valeurs nettes

En millions d'euros	
30.06.07	275.9
30.06.08	271.0
30.06.09	279.0

2- Ventilation par secteur d'activité

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08
Activité potagères	19.6	19.3
Activité produits de jardin ⁽¹⁾	3.3	-
Activité grandes cultures	246.5	248.7
Holdings et autres	9.6	3.0
Total net d'amortissements et pertes de valeur	279.0	271.0

⁽¹⁾ Suite à la réintégration de l'activité « produits de jardin » sur l'exercice 2008-2009

3- Informations complémentaires

3.1 - Perte de valeur sur goodwill

Un test de perte de valeur a été réalisé conformément à la méthodologie décrite à la Note 1 paragraphe 24 des méthodes et principes comptables appliqués en IFRS. L'évolution a été la suivante :

En millions d'euros	
30.06.07	15.5
Exercice 07-08	- 6.8
30.06.08	8.7
Exercice 08-09	0.9
30.06.09	9.6

■	La perte de valeur de l'exercice 2008-2009 concerne (en millions d'euros) :	
•	La liste clients Pays de l'Est	0.7
•	Les écarts de conversion	0.2

•	Total	0.9
■	La perte de valeur de l'exercice 2007-2008 concerne :	
•	La cession de la société Flora Frey	- 5.8
•	Les écarts de conversion	- 1.0

•	Total	- 6.8

3.2 – Goodwill

Conformément à la norme IFRS 3, l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises peut être modifiée pendant un délai de douze mois suivant la date d'acquisition.

Par conséquent, les goodwill comptabilisés à la suite des acquisitions de l'exercice 2009 présentent un caractère provisoire, et sont susceptibles d'être ajustés en 2010.

3.3 – Changement de périmètre

Les changements de périmètre concernent les opérations suivantes :

En millions d'euros	TOTAL
Exercice 08-09 ⁽²⁾	
■ Néant	
Total	-
Exercice 07-08	
■ Acquisition de Ceekay	1.9
■ Cession de Flora Frey	- 1.5
■ Changement de mode de consolidation de Soltis	1.7
■ Changement de mode de consolidation de Vilmorin Anadolu	2.2
Total ⁽¹⁾	4.3

⁽¹⁾ – Les montants tiennent compte à la fois des changements en valeurs brutes et amortissements.

⁽²⁾ – Il est rappelé que l'affectation du goodwill est provisoire jusqu'à la fin de la période de 12 mois selon IFRS 3.

3.4 - Reclassements

Sur l'exercice clos au 30 juin 2008, le goodwill de Mikado Seeds Growers a été réduit de 0,7 million d'euros et un reclassement de 1,2 million d'euros a été opéré entre goodwill et matériel génétique.

3.5 – Test de dépréciation des goodwill

Vilmorin a procédé à des tests de dépréciation de ses goodwill au 30 juin 2009 pour toutes les Unités Génératrices de Trésorerie auxquelles des goodwill sont affectés, à l'exception des goodwill résultant des acquisitions effectuées en 2009 pour lesquelles l'exercice d'affectation du coût d'acquisition n'est pas achevé au 30 juin 2009 et le montant du goodwill n'est donc pas déterminé de façon définitive à cette date.

Comme mentionné dans la Note 1 paragraphe 11.4, ces tests consistent à comparer la valeur comptable nette des actifs des Unités Génératrices de Trésorerie à leur valeur recouvrable, cette dernière étant évaluée suivant la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés (valeur d'utilité).

Pour ce qui concerne l'activité potagères, les UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) retenues sont constituées par les entités juridiques car elles exercent leurs activités de façon autonome.

Pour ce qui concerne l'activité produits de jardin, les UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) retenues sont constituées d'une part par la société Oxadis et ses filiales, et d'autre part par la société Suttons.

Pour ce qui concerne les activités grandes cultures, il est précisé que les UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) sont constituées par des activités européennes d'une part et de l'Amérique du Nord d'autre part.

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) :

- Nombre d'années de données prévisionnelles : 5 ans
- Taux de croissance : entre 1.5 % et 2.5 %
- Taux d'actualisation après impôt : des taux différents ont été retenus pour chaque UGT.

Ces tests n'ont pas donné lieu à la constatation d'une dépréciation.

De plus, les analyses de sensibilité effectuées montrent que l'utilisation de taux d'actualisation supérieurs de 1 % ou de taux de croissance de l'année normative inférieurs de 1 % à ceux indiqués ci-dessus n'aurait pas abouti à la constatation d'une dépréciation, la valeur recouvrable des Unités Génératrices de Trésorerie restant dans tous les cas supérieure à la valeur comptable nette de leurs actifs.

Note 15 : Autres immobilisations incorporelles

1- Évolution des valeurs nettes comptables

1.1 - Valeurs brutes

En millions d'euros	Coûts de développement	Matériel génétique	Logiciels	Brevets et licences	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations en cours	Total
30.06.07	375.0	196.8	31.1	41.2	39.8	1.7	1.0	686.6
Acquisitions et augmentations	79.1	1.4	1.0	0.5	0.1	-	1.5	83.6
Sorties	-	- 0.7	- 0.1	- 2.9	-	-	-	- 3.7
Changements de périmètre et autres	-	7.0	- 0.4	- 0.1	- 2.0	- 0.7	-	3.8
Écarts de conversion	- 6.8	0.3	- 0.5	- 0.9	- 1.0	-	-	- 8.9
Reclassements	-	1.2	0.2	-	-	-	- 0.1	1.3
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	- 2.5	-	- 5.2	-	-	- 7.7
30.06.08	447.3	206.0	28.8	37.8	31.7	1.0	2.4	755.0
Acquisitions et augmentations	89.8	5.7	0.9	2.1	-	-	2.1	100.6
Sorties	-	-	- 0.1	- 0.2	-	-	-	- 0.3
Changements de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	2.3	0.9	0.4	- 0.4	0.3	-	-	3.5
Reclassements	- 1.8	- 0.2	0.3	-	-	-	- 0.4	- 2.1
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	2.5	-	5.2	-	-	7.7
30.06.09	537.6	212.4	32.8	39.3	37.2	1.0	4.1	864.4

1.2 - Amortissements et pertes de valeurs

En millions d'euros	Coûts de développement	Matériel génétique	Logiciels	Brevets et licences	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations en cours	Total
30.06.07	245.6	3.6	21.4	28.8	1.1	0.9	-	301.4
Dotations / pertes de valeur	64.8	-	4.3	1.9	0.1	0.1	-	71.2
Sorties	-	- 0.5	- 0.1	- 2.6	-	-	-	- 3.2
Pertes de valeur	-	-	-	1.9	1.5	-	-	3.4
Changements de périmètre et autres	-	-	- 0.3	-	- 0.1	- 0.5	-	- 0.9
Écarts de conversion	- 4.9	- 0.2	- 0.4	- 0.6	-	- 0.1	-	- 6.2
Reclassements	-	-	0.1	-	-	-	-	0.1
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	- 1.9	-	- 2.5	-	-	- 4.4
30.06.08	305.5	2.9	23.1	29.4	0.1	0.4	-	361.4
Dotations / pertes de valeur	72.3	-	3.8	2.0	0.7	0.1	-	78.9
Sorties	-	-	- 0.1	- 0.1	-	-	-	- 0.2
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	1.5	0.1	0.3	- 0.4	-	-	-	1.5
Reclassements	- 1.8	- 0.2	- 1.0	0.7	-	-	-	- 2.3
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	1.9	-	2.5	-	-	4.4
30.06.09	377.5	2.8	28.0	31.6	3.3	0.5	-	443.7

1.3 - Valeurs nettes

En millions d'euros	Coûts de développement	Matériel génétique	Logiciels	Brevets et licences	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations en cours	Total
30.06.07	129.4	193.2	9.7	12.4	38.7	0.8	1.0	385.2
30.06.08	141.8	203.1	5.7	8.4	31.6	0.6	2.4	393.6
30.06.09	160.1	209.6	4.8	7.7	33.9	0.5	4.1	420.7

2- Informations complémentaires

2.1 - Immobilisations générées en interne

En plus des programmes de développement dont l'évolution est retracée ci-avant et en Note 8, les mouvements relatifs aux immobilisations générées en interne sont les suivants :

En millions d'euros	Brevets et licences	Logiciels	Total
30.06.07 (valeur nette)	2.9	2.6	5.5
Immobilisations nouvelles	0.1	-	0.1
Perte de valeur	- 1.2	-	- 1.2
Ecart de conversion	-	-	-
Diminution	- 0.4	-	- 0.4
Dotations aux amortissements	- 0.4	- 1.0	- 1.4
30.06.08 (valeur nette)	1.0	1.6	2.6
Immobilisations nouvelles	0.1	-	0.1
Perte de valeur	-	-	-
Ecart de conversion	-	0.1	0.1
Diminution	-	-	-
Dotations aux amortissements	- 0.3	- 0.6	- 0.9
30.06.09 (valeur nette)	0.8	1.1	1.9

2.2 - Test de perte de valeur

Un test de perte de valeur a été réalisé conformément à la méthodologie décrite à la Note 1 paragraphe 24 des méthodes et principes comptables appliquées en IFRS. L'évolution est la suivante :

En millions d'euros	Brevets et licences	Matériel génétique	Marques	Total
30.06.07	-	1.8	1.0	2.8
Exercice 07-08	1.9	- 0.2	-1.0	0.7
30.06.08	1.9	1.6	-	3.5
Exercice 08-09	- 0.1	0.2	⁽¹⁾ 3.2	3.3
30.06.09	1.8	1.8	3.2	6.8

⁽¹⁾ Ce montant résulte principalement du reclassement des impairments antérieurs sur les activités abandonnées.

2.3 - Changements de périmètre

Les changements de périmètre concernent les opérations suivantes :

En millions d'euros	Total
Exercice 08-09	
Néant	-
Total	-
Exercice 07-08	
Changement de mode de consolidation de Soltis	7.0
Cession de Flora Frey	- 2.3
Total	4.7

2.4 - Reclassements

Sur l'exercice clos le 30 juin 2008, un reclassement de goodwill à matériel génétique est intervenu à hauteur de 1.2 million d'euros.

Note 16 : Immobilisations corporelles

1- Évolution des valeurs nettes comptables

1.1 - Valeurs brutes

En millions d'euros	Terrains et agencements	Constructions et agencements	Installations complexes	Équipements industriels	Matériel de bureau	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
30.06.07	23.5	125.9	50.1	99.6	12.8	35.6	7.5	355.0
Acquisitions et augmentations	0.1	3.1	2.1	3.7	0.6	2.7	13.6	25.9
Sorties	- 0.1	- 1.2	- 0.3	- 1.7	- 0.9	- 1.3	-	- 5.5
Changements de périmètre et autres	0.4	-	0.2	- 1.5	-	- 0.8	0.2	- 1.5
Écarts de conversion	- 0.4	- 3.8	0.6	- 4.7	- 0.9	- 0.5	- 0.2	- 9.9
Reclassements	0.9	2.8	0.9	3.4	0.7	0.5	- 9.3	- 0.1
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	- 0.4	- 9.6	0.3	- 9.1	- 1.2	- 3.9	-	- 23.9
30.06.08	24.0	117.2	53.9	89.7	11.1	32.3	11.8	340.0
Acquisitions et augmentations	0.2	7.4	1.7	6.2	0.5	3.4	19.5	38.9
Sorties	- 0.6	- 0.9	-	- 2.7	- 1.2	- 1.2	- 0.3	- 6.9
Changements de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	2.2	3.0	- 0.4	0.7	0.2	-	0.2	5.9
Reclassements	0.6	6.9	0.8	6.7	0.5	- 0.1	- 16.4	- 1.0
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	0.4	9.6	- 0.3	9.1	1.2	3.9	-	23.9
30.06.09	26.8	143.2	55.7	109.7	12.3	38.3	14.8	400.8

1.2 - Amortissements et pertes de valeurs

En millions d'euros	Terrains et agencements	Constructions et agencements	Installations complexes	Équipements industriels	Matériel de bureau	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
30.06.07	1.4	70.1	35.3	78.2	10.7	24.8	-	220.5
Dotations / pertes de valeur	0.1	4.2	2.8	5.0	0.9	2.3	-	15.3
Sorties	-	- 0.6	- 0.3	- 1.7	- 0.9	- 1.1	-	- 4.6
Changements de périmètre et autres	-	-	0.1	- 1.3	-	- 0.4	-	- 1.6
Écarts de conversion	-	- 1.1	0.5	- 3.5	- 0.7	- 0.3	-	- 5.1
Reclassements	-	-	-	0.2	- 0.1	0.2	-	0.3
Actifs classés détenus en vue de la vente	-	- 6.6	0.3	- 6.4	- 0.9	- 3.1	-	- 16.7
30.06.08	1.5	66.0	38.7	70.5	9.0	22.4	-	208.1
Dotations / pertes de valeur	0.2	5.5	2.8	6.5	1.1	3.2	-	19.3
Sorties	-	- 0.7	- 0.1	- 2.6	- 1.1	- 0.9	-	- 5.4
Changements de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	0.1	1.5	- 0.3	0.4	0.1	0.2	-	2.0
Reclassements	-	- 1.9	-	1.8	-	- 0.4	-	- 0.5
Actifs classés détenus en vue de la vente	-	6.6	- 0.3	6.4	0.9	3.1	-	16.7
30.06.09	1.8	77.0	40.8	83.0	10.0	27.6	-	240.2

1.3 - Valeurs nettes

En millions d'euros	Terrains et agencements	Constructions et agencements	Installations complexes	Équipements industriels	Matériel de bureau	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
30.06.07	22.1	55.8	14.8	21.4	2.1	10.8	7.5	134.5
30.06.08	22.5	51.2	15.2	19.2	2.1	9.9	11.8	131.9
30.06.09	25.0	66.2	14.9	26.7	2.3	10.7	14.8	160.6

2- Informations complémentaires

2.1 - Immobilisations en location financière

Les immobilisations en location financière représentent les montants suivants (valeur nette) :

En millions d'euros	Constructions et agencements	Installations complexes	Autres immobilisations corporelles	Total
30.06.07	1.7	0.5	-	2.2
30.06.08	1.6	0.3	-	1.9
30.06.09	1.4	0.2	0.2	1.8

2.2 - Test de perte de valeur

Un test de perte de valeur a été réalisé conformément à la méthodologie décrite à la Note 1 paragraphe 24 des méthodes et principes comptables appliqués en IFRS. L'évolution est la suivante :

En millions d'euros	Installations, équipements et autres	Total
30.06.07	0.2	0.2
Exercice 07-08	- 0.1	- 0.1
30.06.08	0.1	0.1
Exercice 08-09	- 0.1	- 0.1
30.06.09	-	-

2.3 - Changements de périmètre

Les changements de périmètre concernent les opérations suivantes (net d'amortissement) :

En millions d'euros	
Exercice 08-09	
Néant	-
Total	-
Exercice 07-08	
Changement de mode de consolidation de Vilmorin Anadolu	0.7
Changement de mode de consolidation de Soltis	0.2
Cession de Flora Frey	- 0.8
Total	0.1

2.4 – Engagements sur les contrats de location

En millions d'euros	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de location financement	4.9	1.8	3.1	-
Contrats de location simple	24.6	6.8	13.7	4.1

Note 17 : Actifs financiers

1- Évolution des valeurs nettes comptables

1.1 - Valeurs brutes

En millions d'euros	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres actifs financiers non courants	Prêts et autres créances	Total
30.06.07	7.8	6.5	13.2	27.5
Augmentations	11.2	0.4	1.2	12.8
Sorties	- 0.1	- 1.7	- 0.7	- 2.5
Changements de périmètre et autres	0.1	-	-	0.1
Écarts de conversion	- 0.1	-	- 1.4	- 1.5
Reclassements	-	-	-	-
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	- 0.2	-	- 0.8	- 1.0
30.06.08	18.7	5.2	11.5	35.4
Augmentations	6.4	0.4	0.6	7.4
Sorties	-	- 2.3	- 0.9	- 3.2
Changements de périmètre et autres	-	-	- 7.5	- 7.5
Écarts de conversion	-	-	1.3	1.3
Reclassements	-	-	-	-
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	0.2	-	0.8	1.0
30.06.09	25.3	3.3	5.8	34.4

1.2 – Provisions

En millions d'euros	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres actifs financiers non courants	Prêts et autres créances	Total
30.06.07	0.6	2.1	0.3	3.0
Dotations	-	-	0.1	0.1
Reprises	-	-	-	-
Changements de périmètre et autres	-	-	-	-
Écarts de conversion	-	-	-	-
Reclassements	0.1	-	-	0.1
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	- 0.1	-	-	- 0.1
30.06.08	0.6	2.1	0.4	3.1
Dotations	3.0	-	-	3.0
Reprises	-	-	- 0.1	- 0.1
Changements de périmètre et autres	-	-	-	-
Écarts de conversion	0.1	-	-	0.1
Reclassements	0.1	-	-	0.1
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	0.1	-	-	0.1
30.06.09	3.9	2.1	0.3	6.3

1.3 - Valeurs nettes

En millions d'euros	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres actifs financiers non courants	Prêts et autres créances	Total
30.06.07	7.2	4.4	12.9	24.5
30.06.08	18.1	3.1	11.1	32.3
30.06.09	21.4	1.2	5.5	28.1

2- Informations complémentaires

2.1 – Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres de participation non consolidés figurent dans cette rubrique. Ils sont évalués conformément aux règles décrites à la Note 1 paragraphe 21.1 des méthodes et principes comptables en IFRS.

Le contenu de ce poste est détaillé comme suit :

Sociétés	30.06.09		30.06.08		Éléments financiers au dernier bilan connu	
	% détenu	Net (en M€)	% detenu	Net (en M€)	Capitaux propres (en M€)	Résultat (en M€)
Maïcentre	8.78	1.2	20.33	1.2	10.9	- 0.2
Mornring	41.71	10.7	41.71	10.8	-	-
Avesthagen	4.60	2.0	4.60	5.0	-	-
Divers	-	7.5	-	1.1	-	-
Total	-	21.4	-	18.1	-	-

2.2 - Autres actifs financiers non courants

Au 30 juin 2008, cette rubrique comprenait principalement un dépôt de garantie constitué par la société Cylonie Ré pour 2,3 millions d'euros dans les conditions précisées à la Note 31 relative aux engagements hors bilan.

2.3 - Changement de périmètre

Les changements de périmètre correspondent aux opérations suivantes (net de provisions) :

En millions d'euros	
Exercice 08-09	
Déconsolidation de Soygenetics	- 7.5
Total	- 7.5
Exercice 07-08	
Déconsolidation de Clause Harris Moran Tézier	0.1
Total	0.1

Note 18 : Participations mises en équivalence

1- Détail des participations mises en équivalence

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08	30.06.07
Vilmorin Anadolu	-	-	5.0
Australian Grain Technologies	6.1	-	-
Bioseeds	3.3	3.4	3.0
Top Green	1.6	1.7	1.6
Soltis	-	-	4.0
Unisigma	0.3	0.4	0.3
Genoplante Valor	1.8	1.8	1.7
Soygenetics	-	- 5.6	- 6.3
Yuan Longping High-Tech	29.2	28.7	-
Total	42.3	30.4	9.3
Variation de l'exercice	11.9	21.1	-

2- Informations complémentaires

La variation de l'exercice correspond aux éléments ci-dessous :

En millions d'euros	08-09		07-08	
Quote-part de résultat de l'exercice		- 1.1	-	1.7
Australian Grain Technologies	- 0.6	-	-	-
Bioseeds	- 0.2	-	0.4	-
Genoplante Valor	-	-	0.1	-
Yuan Longping High-Tech	- 0.4	-	-	-
Soygenetics	-	-	1.0	-
Top Green	-	-	0.1	-
Unisigma	0.1	-	0.1	-
Changement de périmètre, variation de pourcentages d'intérêts et autres	-	⁽¹⁾ 12.7	-	⁽²⁾ 20.3
Distributions	-	- 0.4	-	- 1.5
Écarts de conversion	-	0.7	-	0.6
Total	-	11.9	-	21.1

⁽¹⁾ Pour l'exercice 2008-2009 :

■ Entrée dans le périmètre de Australian Grain Technologies	7.0
■ Déconsolidation de Soygenetics	5.7

	12.7

⁽²⁾ Pour l'exercice 2007-2008 :

■ Passage de Vilmorin Anadolu de la mise en équivalence à l'intégration globale pour	- 5.0
■ Passage de Soltis de la mise en équivalence à l'intégration proportionnelle pour	- 3.9
■ Entrée dans le périmètre du groupe Yuan Longping High-Tech en mise en équivalence pour	29.2

	20.3

3- Informations financières des principales participations mises en équivalence

3.1 – Pour l'exercice 2008-2009

En millions d'euros	Yuan Longping High-Tech	Bioseeds	Top Green	Unisigma	Genoplante Valor ⁽¹⁾	Australian Grain Technologies ⁽²⁾
Chiffre d'affaires	104.6	6.9	21.1	0.8	0.7	1.6
Résultat net	- 1.6	- 0.7	0.1	0.2	-	- 2.4
Actifs	183.0	22.3	7.7	2.3	7.7	10.9
Passifs (hors SN)	77.1	6.1	2.9	1.5	4.3	0.7

⁽¹⁾ Comptes clos au 31 décembre 2008

⁽²⁾ Comptes clos au 30 septembre 2008

3.2 – Pour l'exercice 2007-2008

En millions d'euros	Yuan Longping High-Tech	Bioseeds	Top Green	Unisigma	Genoplante Valor	Soygenetics
Chiffre d'affaires	88.5	8.9	24.1	2.0	0.4	10.5
Résultat net	1.5	2.1	0.3	0.3	0.2	2.7
Actifs	169.1	23.1	10.5	0.9	6.3	3.9
Passifs (hors SN)	69.5	6.0	5.6	0.1	2.9	19.2

Note 19 : Stocks

1- Évolution des valeurs nettes comptables

En millions d'euros	Au 30.06.09			Au 30.06.08			Au 30.06.07		
	Valeur brute	Provi- sion	Valeur nette	Valeur brute	Provi- sion	Valeur nette	Valeur brute	Provi- sion	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	48.5	- 3.3	45.2	26.5	- 2.7	23.8	43.0	- 3.4	39.6
Produits en cours	45.0	- 4.2	40.8	27.8	- 3.6	24.2	33.0	- 3.7	29.3
Marchandises	65.7	- 5.7	60.0	76.1	- 7.2	68.9	140.5	- 10.1	130.4
Produits finis	138.0	- 26.6	111.4	104.4	- 22.5	81.9	91.0	- 31.3	59.7
Total	297.2	- 39.8	257.4	234.8	- 36.0	198.8	307.5	- 48.5	259.0
Variation de l'exercice			58.6			- 60.2			

2- Informations complémentaires

2.1 - Les variations de l'exercice correspondent aux éléments suivants :

En millions d'euros	08-09	07-08
Changements de périmètre (nets de provision)	-	- 3.6
Variations des valeurs brutes	41.4	- 40.5
Variations de provisions dont	- 2.9	9.0
■ Provisions nouvelles	- 24.8	- 24.0
■ Provisions utilisées	21.3	31.6
■ Provisions reprises	0.6	1.4
Écarts de conversion	3.5	- 8.5
Actifs classés comme détenus en vue de la vente (nets de provision)	16.6	- 16.6
Total	58.6	- 60.2

2.2 - Les changements de périmètre concernent :

En millions d'euros	Total
Exercice 08-09	
Néant	-
Total	-
Exercice 07-08	
Changement de mode de consolidation de Vilmorin Anadolu	2.6
Cession de Flora Frey	- 6.2
Total	- 3.6

2.3 - Les provisions sont constituées selon les modalités décrites à la Note 1 paragraphe 13 des méthodes et principes comptables en IFRS. Leur évolution en pourcentage de la valeur brute des stocks, est la suivante :

■	Au 30 juin 2007 :	15.8 %
■	Au 30 juin 2008 :	15.3 %
■	Au 30 juin 2009 :	13.4 %

Note 20 : Clients et autres débiteurs

1- Évolution des valeurs nettes comptables

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08	30.06.07
Clients et comptes rattachés	315.0	307.2	316.3
Avances aux fournisseurs	13.9	10.0	4.8
Personnel et organismes sociaux	1.2	1.2	2.1
Créances fiscales	60.9	59.7	38.4
Autres créances d'exploitation	22.2	10.0	19.0
Charges constatées d'avance	11.4	6.6	10.1
Total brut	424.6	394.7	390.7
Clients et comptes rattachés	- 9.7	- 9.5	- 11.2
Autres créances d'exploitation	- 0.1	- 0.2	- 0.2
Total des provisions	- 9.8	- 9.7	- 11.4
Valeurs nettes comptables	414.8	385.0	379.3
Variation de l'exercice	29.8	5.7	-

2- Informations complémentaires

2.1 - Les variations de l'exercice comprennent les principaux éléments suivants :

En millions d'euros	08-09	07-08
Changements de périmètre (nets de provision)	-	5.6
Variations de provisions dont	0.5	0.7
■ Provisions nouvelles	- 2.3	- 1.7
■ Provisions utilisées	0.9	1.5
■ Provisions reprises	1.9	0.9
Autres variations	- 8.4	50.3
Écarts de conversion	0.7	- 13.9
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	37.0	- 37.0
Total	29.8	5.7

2.2 - Les changements de périmètre concernent :

En millions d'euros

Exercice 08-09

Néant

-

Total

-

Exercice 07-08

Acquisition de Ceekay

0.1

Cession de Flora Frey

- 4.7

Déconsolidation de Clause Harris Moran Tézier

- 0.1

Changement de mode de consolidation de Vilmorin Anadolu

7.2

Changement de mode de consolidation de Soltis

3.1

Total

5.6

2.3 – Créances fiscales :

Le poste « créances fiscales » est constitué de :

En millions d'euros	08-09	07-08
Etat, impôt sur les bénéfices	29.2	32.9
Autres créances fiscales	31.7	26.8
Total	60.9	59.7

Note 21 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

1- Évolution des justes valeurs

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08	30.06.07
Comptes courants financiers	2.5	2.6	1.5
Valeurs mobilières de placement détenues à des fins de transaction	172.4	183.5	14.6
Disponibilités	77.0	73.8	134.5
Total	251.9	259.9	150.6
Variation de l'exercice	- 8.0	109.3	

Les règles d'évaluation applicables à ce poste sont décrites à la Note 1 paragraphe 23 des méthodes et principes comptables en IFRS.

2- Informations complémentaires

2.1 - Analyse des variations de l'exercice :

En millions d'euros			
Exercice 08-09			
Changements de périmètre			0.1
■ Déconsolidation de Advanta Pacific		- 0.3	
■ Déconsolidation de Soygenetics		0.4	
Variation des montants bruts			- 8.2
Ecart de conversion			- 1.6
Actifs classés comme détenus en vue de la vente			1.7
Total			- 8.0
Exercice 07-08			
Changements de périmètre			2.0
■ Acquisition de Changsha Xindaxin		0.2	
■ Changement de mode de consolidation de Vilmorin Anadolu		2.0	
■ Cession de Flora Frey		- 0.4	
■ Absorption de Mikado International		0.2	
Variation des montants bruts ⁽¹⁾			115.8
Ecart de conversion			- 6.8
Actifs classés comme détenus en vue de la vente			- 1.7
Total			109.3

⁽¹⁾ La variation du poste valeurs mobilières de placement résulte du placement des liquidités issues de l'opération Océane à hauteur de 149,5 millions d'euros réalisée le 6 juin 2008 par Vilmorin (cf Note 27).

Note 22 : Capitaux propres - part du groupe

1- Composition des capitaux propres - part du groupe

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08	30.06.07
Capital social de la mère	204.2	204.2	204.2
Prime d'émission	210.9	210.9	210.9
Réserve légale de la mère	9.2	9.0	7.7
Autres réserves de la mère	1.6	19.8	17.5
Réserves de consolidation et autres	184.7	153.8	124.1
Réserves de conversion	- 26.1	- 26.7	- 10.8
Résultat de l'exercice	53.0	44.3	54.8
Total	637.5	615.3	608.4
Variation de l'exercice	22.2	6.9	-

Les variations de l'exercice sont analysées au tableau "Variations des capitaux propres".

2- Informations complémentaires

2.1 – Capital de Vilmorin :

Le capital de Vilmorin est composé de 13 391 857 actions de 15,25 euros chacune.

Les statuts stipulent que dans les Assemblées, et sous réserve des restrictions résultant des lois et décrets en vigueur, chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation.

Toutefois un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom d'un même actionnaire.

Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou formes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

2.2 – Caractéristiques des Océane (Obligations Convertibles En Actions Nouvelles ou Existantes) :

Vilmorin a émis des Océane le 6 juin 2008. Cet instrument financier comporte à la fois une composante dettes financières et une composante capitaux propres. Le traitement comptable appliqué à ces instruments est détaillé à la Note 1 paragraphe 21.4 des méthodes et principes comptables en IFRS.

■ Caractéristiques des Océane émises par Vilmorin

Société émettrice	Vilmorin
Date de jouissance	6 juin 2008
Nombre d'obligations émises	958 579
Prix d'émission	155.96 €
Produit total de l'émission	149.5 M€
Taux d'intérêt	4.5 % soit 7.0182 € par obligation
Echéance de remboursement	01.07.2015 avec possibilité de remboursement anticipé au 01.07.2013
Modalités de remboursement normal	1 action Vilmorin pour 1 obligation

■ L'impact des Océane sur les capitaux propres est le suivant :

En millions d'euros	Montant brut des Océane	Impact sur le bilan		
		Composante dettes	Impôts différés passifs	Composante capitaux propres
Mise en place le 06.06.08	149.5	132.6	5.6	11.3
Retraitement des intérêts de la composante dettes en 2007-2008		0.2	-	- 0.2
Au 30.06.08	149.5	132.8	5.6	11.1
Retraitement des intérêts de la composante dettes en 2008-2009		2.9	- 1.0	- 1.9
Au 30.06.09	149.5	135.7	4.6	9.2

Note 23 : Capitaux propres - intérêts minoritaires

1- Composition des capitaux propres - Intérêts minoritaires

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08	30.06.07
Réserve de consolidation et autres	111.6	119.1	95.2
Réserve de conversion	- 2.5	- 2.1	- 0.5
Résultat de l'exercice	7.2	6.8	2.5
Total	116.3	123.8	97.2
Variation de l'exercice	- 7.5	26.6	

Les variations de l'exercice sont analysées au tableau « variation des capitaux propres ».

2- Informations complémentaires

- Caractéristiques des ORA émises par Limagrain Verneuil Holding (LVH) :

Sociétés émettrices	LVH	LVH
Date de jouissance	15.06.2003	15.06.2003
Nombre de titres émis	9 032	9 082
Prix d'émission	636.60 €	633.19 €
Produit total de l'émission	5.7 M€	5.8 M€
Taux d'intérêt	Euribor 6 mois + marge	Euribor 6 mois + marge
Échéance	31.12.2010	31.12.2011
Modalités de remboursement normal	1 action LVH pour 1 ORA	1 action LVH pour 1 ORA

- L'impact des ORA sur les capitaux propres est le suivant :

En millions d'euros	Montant brut des ORA	Impact sur le bilan		
		Composante dettes	Impôts différés actifs	Composante capitaux propres
Au 30.06.07	11.5	1.7	- 0.6	10.4
Retraitement des intérêts de la composante dettes en 2007-2008	-	- 0.5	0.2	0.3
Au 30.06.08	11.5	1.2	- 0.4	10.7
Retraitement des intérêts de la composante dettes en 2008-2009	-	- 0.5	0.2	0.3
Au 30.06.09	11.5	0.7	- 0.2	11.0

Note 24 : Provisions pour avantages au personnel

Les provisions pour avantages au personnel se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et assimilés	7.9	6.3
Engagements pour médailles du travail et autres avantages	0.5	0.5
Plans de pension et assimilés	10.5	10.7
Total	18.9	17.5
Dont :		
Provision pour avantages au personnel (part non courant)	18.9	17.5
Provision pour avantages au personnel (part courant)	-	-
Total	18.9	17.5

Les règles d'évaluation appliquées à ce poste sont décrites à la Note 1 paragraphe 16 des « Méthodes et principes comptables en IFRS ».

- Les indemnités de départ à la retraite et assimilés concernent essentiellement les sociétés françaises.
- Au cours de l'exercice 2002-2003, la convention applicable à certaines sociétés de Vilmorin a été modifiée avec effet rétroactif. L'impact de ce changement sur les services passés est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés concernés qui a été estimée à 19 ans à la date du changement. Il en résulte que la provision constituée au 30 juin 2009 ne comprend pas l'engagement supplémentaire de 0,6 million d'euros.
- Les engagements pour médailles du travail et autres concernent en majorité les sociétés françaises.
 - Il existe également des plans multi-employeurs qui sont traités comme des régimes à cotisations définies en l'absence d'information suffisante.
 - Il existe un actif financier de 0,8 million d'euros correspondant aux provisions pour avantages au personnel.
 - La part des sociétés Oxadis et Suttons traitées en activités abandonnées au 30 juin 2008 s'élève à 1.5 millions d'euros.

1- Évolution au cours de l'exercice

L'évolution de la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et autres avantages à long terme est la suivante :

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08
Valeur actuelle des obligations en début d'exercice	⁽¹⁾ 120.7	131.5
Coût des services rendus de l'année	2.4	3.0
Coût financier	7.3	6.6
Cotisations des participants	0.3	0.4
Pertes ou gains nets actuariels comptabilisés	1.9	- 0.6
Prestations versées	- 5.9	- 5.6
Coût des services passés comptabilisés	-	0.3
Effet de liquidation / réduction de services futurs	- 4.0	- 10.7
Écarts de change et autres	- 2.0	- 13.1
Valeur actuelle des obligations en fin d'exercice	120.7	111.8

⁽¹⁾ La différence avec la valeur actuelle des obligations en fin d'exercice précédent, soit 111.8 millions d'euros, correspond à la réintégration des sociétés Oxadis et Suttons.

L'évolution de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies est la suivante :

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08
Juste valeur des actifs de couverture en début d'exercice	⁽²⁾ 97.2	117.6
Rendement attendu des actifs de couverture	6.7	7.6
Pertes ou gains nets actuariels comptabilisés	- 15.7	- 12.8
Cotisations effectuées par les employeurs	3.9	4.4
Cotisations effectuées par les participants	0.3	0.4
Prestations versées	- 5.0	- 5.0
Effet de liquidation / réduction de services futurs	- 3.2	- 8.4
Écarts de change et autres	- 2.3	- 12.8
Juste valeur des actifs de couverture en fin d'exercice	81.9	91.0

⁽²⁾ La différence avec la juste valeur des actifs de couverture en fin d'exercice précédent, soit 91.0 millions d'euros, correspond uniquement à la réintégration de la société Suttons.

1.1 - Informations complémentaires

a. Informations sur les actifs de financement

Les actifs des régimes ne comprennent pas de terrains et immeubles occupés par des sociétés de Vilmorin ou d'autres actifs utilisés par Vilmorin.

La juste valeur des actifs des régimes ne comprend pas de titres émis par Vilmorin.

b. La juste valeur des actifs des régimes est ventilée comme suit :

■ Actions ordinaires	45 %
■ Obligations	32 %
■ Immobilier	4 %
■ Autres	19 %

c. Le rendement réel sur les actifs des régimes a été de – 9,1 millions d'euros en 2009 contre – 5,3 millions d'euros en 2008.

2- Réconciliation des actifs et des passifs inscrits au bilan

Le rapprochement des données du bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies et autres avantages à long terme s'analyse comme suit au 30 juin 2009 :

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08
Valeur actualisée de l'engagement	120.7	111.8
Juste valeur des actifs des régimes à prestations définies	- 81.9	- 91.0
Déficit / (Excédent)	38.8	20.8
Écarts actuariels non comptabilisés	- 20.3	- 2.9
Coûts des services passés non comptabilisés	- 0.9	- 0.8
Autres	1.3	0.4
Engagement net comptabilisé	18.9	17.5
<i>Dont : Provisions pour pensions et avantages similaires</i>	19.7	18.0
<i>Actifs financiers</i>	- 0.8	- 0.5
Total	18.9	17.5

2.1 - Information complémentaire

a. Méthode de comptabilisation des écarts actuariels (corridor)

Les écarts actuariels en excédent de 10 % de l'engagement ou des actifs sont amortis sur la durée estimative résiduelle des participants.

b. Description générale des types de régimes

Les régimes de retraite à prestations définies sont principalement des plans de pension au Royaume-Uni et aux États-Unis. Il n'y a aucun autre régime postérieur à l'emploi du type couverture santé post-retraite. Les autres avantages à long terme sont des médailles du travail.

Les engagements non financés couvrent les engagements pour indemnités de départ à la retraite principalement en France et les médailles du travail, ainsi que certains régimes de rentes en paiement et le plan de pension au Japon.

c. Les montants d'engagements des régimes à prestations définies ont été déterminés par des actuaires qualifiés.

3- Charge comptabilisée

La charge totale comptabilisée au titre des régimes à prestations définies et autres avantages à long terme se décompose comme suit :

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08
Coût des services rendus	2.4	2.8
Coût financier	7.3	6.6
Rendement attendu des actifs	- 6.7	- 7.6
Autres charges	-	- 0.1
Pertes (gains) actuariels reconnus	0.1	- 0.2
Coût des services passés reconnus	0.1	0.1
Effet des liquidations / réductions	- 0.5	- 0.2
Total	2.7	1.4

4- Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'estimation des obligations du groupe sont les suivantes :

■ Zone Europe

en %	Zone Europe (hors Royaume-Uni)		Zone Royaume-Uni	
	2009	2008	2009	2008
Taux d'actualisation	5.00 à 6.00	5.75 à 6.00	6.20	6.70
Taux de rendement attendu des actifs	3.40 à 6.00	4.00 à 6.00	6.65 à 6.82	7.51 à 8.00
Taux de progression des salaires	1.00 à 2.50	1.50 à 3.00	4.00 à 4.30	5.00
Taux d'inflation du fonds de pension	1.50 à 2.00	1.00 à 2.00	2.50 à 3.30	2.50 à 4.10

■ Zone Amérique

en %	2009	2008
Taux d'actualisation	6.48	6.82
Taux de rendement attendu des actifs	9.00	9.00
Taux de progression des salaires	5.00	4.00
Taux d'inflation du fonds de pension	0.00	0.00

■ Zones Moyen-Orient et Asie

en %	2009	2008
Taux d'actualisation	2.00 à 4.30	2.00 à 3.00
Taux de rendement attendu des actifs	2.20 à 2.50	2.20 à 2.50
Taux de progression des salaires	2.50 à 5.40	3.50 à 3.75
Taux d'inflation du fonds de pension	0.00	0.00

5- Répartition géographique des droits

La répartition géographique de la valeur actualisée des droits est la suivante :

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08
France	8.4	6.8
Europe (hors France)	79.3	77.7
Amérique	24.4	19.5
Moyen-Orient / Asie	8.6	7.8
Valeur actualisée des droits	120.7	111.8

6- Régimes à cotisations définies

En millions d'euros	30.06.09			30.06.08
	Régimes à cotisations définies	Régimes multi-employeurs	Total des régimes	Total des régimes
Charges portées au compte de résultat	1.8	0.6	2.4	2.2
Charges sociales	-	-	-	-
Charges payées d'avance	-	-	-	-

Note 25 : Impôts différés

1- Évolution des valeurs comptables

En millions d'euros	Impôt différé actif	Impôt différé passif	Impact sur le résultat	Impact sur les réserves
30.06.07	13.9	84.0	3.5	5.0
Changements de périmètre	0.1	- 0.5	-	-
Variations impactant le résultat des activités poursuivies	- 1.1	- 5.6	4.5	-
Variations impactant le résultat des activités abandonnées	0.5	- 1.8	2.3	-
Variations impactant les fonds propres	- 0.8	5.9	-	- 6.7
Actifs / passifs classés comme détenus en vue de la vente	- 1.7	- 0.1	-	-
Écarts de conversion	- 1.3	- 0.2	-	-
30.06.08	9.6	81.7	6.8	- 6.7
Changements de périmètre	-	-	-	-
Variations impactant le résultat des activités poursuivies	3.6	7.4	- 3.8	-
Reclassements	- 2.4	- 2.5	-	-
Variations impactant les fonds propres	-	- 4.3	-	4.3
Actifs / passifs classés comme détenus en vue de la vente	1.7	0.1	-	-
Écarts de conversion	0.5	0.2	-	-
30.06.09	13.0	82.6	- 3.8	4.3

Les règles appliquées en matière d'impôts différés sont décrites à la Note 1 paragraphe 19 des méthodes et principes comptables en IFRS.

2- Informations complémentaires

2.1 - Changements de périmètre

Les changements de périmètre concernent :

En millions d'euros	Impôt différé actif	Impôt différé passif
08-09		
Néant	-	-
Total	-	-
07-08		
Changement de mode de consolidation de Vilmorin Anadolu	0.1	-
Cession de Flora Frey	-	- 0.5
Total	0.1	- 0.5

2.2 – Variations impactant les fonds propres

En millions d'euros	Impôt différé actif	Impôt différé passif
08-09		
Couverture de taux	-	- 4.1
Autres	-	- 0.2
Total		- 4.3
07-08		
Couverture de taux	-	0.2
Retraitement des Océane	-	5.6
Autres	- 0.8	0.1
Total	- 0.8	5.9

Note 26 : Autres provisions courantes

1- Évolution des valeurs comptables

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08	30.06.07
Litiges clients	2.7	3.4	2.2
Autres risques et litiges	10.5	17.5	12.3
Restructurations	6.0	4.1	4.6
Avantages au personnel	0.1	0.1	0.8
Total	19.3	25.1	19.9
Variation de l'exercice	- 5.8	5.2	

Les règles appliquées à la constitution des provisions sont décrites à la Note 1 paragraphe 17 des méthodes et principes comptables en IFRS.

2- Informations complémentaires

2.1 - Les variations de l'exercice comprennent les éléments suivants :

En millions d'euros			
08-09			
Changements de périmètre			- 0.1
Variations des provisions			- 11.8
Dotations de l'exercice		5.6	
Reprises utilisées		- 13.5	
Reprises non utilisées		- 3.9	
Passifs classés comme détenus en vue de la vente			6.0
Écarts de conversion			0.1
Total			- 5.8
07-08			
Changements de périmètre			-
Variations des provisions			11.1
Dotations de l'exercice		18.6	
Reprises utilisées		- 6.3	
Reprises non utilisées		- 1.2	
Reclassements en provision pour avantages au personnel			- 0.8
Écarts de conversion			- 0.3
Autres reclassements			1.2
Passifs classés comme détenus en vue de la vente			- 6.0
Total			5.2

2.2 - Les changements de périmètre concernent les opérations suivantes :

En millions d'euros	Total
08-09	
Divers	- 0.1
Total	- 0.1
07-08	
Néant	-
Total	-

2.3 - La variation des autres provisions pour risques et litiges s'explique par :

- la baisse des provisions constituées par la société captive de réassurance Cylonie Ré soit 4,3 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 6,8 millions d'euros au 30 juin 2008,
- le dénouement de litiges fiscaux et de litiges sur cessions d'actifs.

Note 27 : Dettes financières courantes et non courantes

1- Composition des dettes financières

1.1- Dettes financières non courantes

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08	30.06.07
Emprunts bancaires	207.1	212.2	313.0
Composante dettes des ORA ⁽¹⁾	0.2	0.8	1.6
Composante dettes des Océane ⁽²⁾	135.7	132.8	-
Engagements de rachat des minoritaires	3.2	3.1	3.9
Instruments dérivés ⁽³⁾	9.8	- 4.8	- 2.0
Dettes de locations financières	1.2	1.5	1.9
Autres dettes financières	1.0	3.0	4.2
Total	358.2	348.6	322.6
Variation de l'exercice	9.6	26.0	

⁽¹⁾ cf Note 23

⁽²⁾ cf Note 22

⁽³⁾ cf Note 30

1.2- Dettes financières courantes

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08	30.06.07
Emprunts bancaires	260.0	230.2	165.9
Composantes dettes des ORA ⁽¹⁾	0.5	0.5	-
Dettes de locations financières	0.2	0.2	0.2
Instruments dérivés ⁽²⁾	- 0.8	- 0.8	-
Comptes courants	4.3	3.0	2.2
Autres dettes financières	0.2	0.3	0.1
Intérêts courus	7.0	1.2	4.9
Total	271.4	234.6	173.3
Variation de l'exercice	36.8	61.3	

⁽¹⁾ cf Note 23

⁽²⁾ cf Note 30

1.3- Endettement financier net

L'endettement financier net de la trésorerie et équivalents de trésorerie a évolué comme suit :

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08	30.06.07
Dettes financières non courantes	358.2	348.6	322.6
Dettes financières courantes	271.4	234.6	173.3
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf Note 21)	- 251.9	- 259.9	- 150.6
Dettes financières nettes	377.7	323.3	345.3
Variation de l'exercice	54.4	- 22.0	-

Les règles appliquées à la comptabilisation des dettes financières sont décrites à la Note 1 paragraphes 21.3, 21.4 et 25 des méthodes et principes comptables en IFRS.

2- Informations complémentaires

2.1 - Analyse de l'évolution de la dette financière

a. Les principales variations de l'endettement financier sont les suivantes :

En millions d'euros	Dettes financières non courantes	Dettes financières courantes	Total
30.06.07	322.6	173.3	495.9
Augmentations	164.8	47.5	212.3
Diminutions	- 95.3	-	- 95.3
Retraitement des Océane ⁽¹⁾	-16.9	-	-16.9
Changements de périmètre	1.1	3.0	4.1
Retraitement des couvertures de taux	- 1.1	-	- 1.1
Engagement de rachat des minoritaires	- 1.1	-	- 1.1
Reclassements	- 25.1	25.1	-
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	0.1	- 12.1	- 12.0
Ecart de conversion	- 0.5	- 2.2	- 2.7
30.06.08	348.6	234.6	583.2
Augmentations	47.8	-	47.8
Diminutions	- 3.6	- 27.7	- 31.3
Retraitement des Océane ⁽¹⁾	-	-	-
Changements de périmètre	-	-	-
Retraitement des couvertures de taux	13.3	-	13.3
Engagement de rachat des minoritaires	-	-	-
Reclassements	- 48.0	48.0	-
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	- 0.1	12.1	12.0
Ecart de conversion	0.2	4.4	4.6
30.06.09	358.2	271.4	629.6

⁽¹⁾ Cf Note 23

b. Les changements de périmètre concernent :

En millions d'euros	Dettes financières non courantes	Dettes financières courantes	Total
08-09			
Néant	-	-	-
Total	-	-	-
07-08			
Acquisition de Ceekay Seeds & Seedlings	-	0.2	0.2
Changement du mode de consolidation de Soltis	1.1	2.8	3.9
Total	1.1	3.0	4.1

2.2 - Informations sur l'emprunt obligataire

Cet emprunt présente les caractéristiques suivantes :

Émetteur	Vilmorin (Océane)
Date d'émission	06.06.08
Montant	149.5 M€
Échéance (amortissement in fine)	01.07.15
Possibilité de remboursement anticipé	01.07.13
Taux d'intérêt	4.50 %

2.3- Informations sur les emprunts bancaires

Les principaux emprunts bancaires à moyen et long terme ont été consentis par un pool bancaire à la société Vilmorin pour 300 millions d'euros.

L'emprunt ci-dessus comporte des clauses de défaut relatives au respect de certains ratios susceptibles, sous certaines conditions, d'entraîner leur exigibilité anticipée. Les caractéristiques sont les suivantes :

■ Montant d'origine des emprunts	300.0 M€
■ Société à laquelle le prêt a été consenti	Vilmorin
■ En cours	
• Au 30.06.2008	210.0 M€
• Au 30.06.2009	195.0 M€
■ Taux	Euribor + marge
■ Garanties accordées	Non
■ Existence de "covenants"	Oui

Suite au remboursement d'un montant cumulé de 30,0 millions d'euros sur le prêt amortissable, la ligne de crédit autorisé et confirmé s'élève à 270,0 millions d'euros, sur lesquels 75,0 millions d'euros sont non utilisés au 30 juin 2009.

Il existe des covenants sur la base des comptes consolidés de Vilmorin :

- Dettes financières sur EBITDA
- EBITDA sur frais financiers

Les covenants cités ci-avant sont respectés au titre de l'exercice 2008-2009.

2.4 Ventilation des emprunts par nature de taux

La ventilation des dettes financières par nature de taux avant couverture est la suivante :

En millions d'euros	Dettes financières non courantes	Dettes financières courantes	Total
30.06.09			
Dettes financières à taux fixe	143.9	11.2	155.1
Dettes financières à taux variable	214.3	260.2	474.5
Total	358.2	271.4	629.6
30.06.08			
Dettes financières à taux fixe	136.4	12.5	148.9
Dettes financières à taux variable	212.2	222.1	434.3
Total	348.6	234.6	583.2

En tenant compte des instruments de couverture de taux, les dettes financières à taux variable sont couvertes à hauteur de 240,0 millions d'euros à fin juin 2009.

Note 28 : Fournisseurs et autres créditeurs

1- Évolution des valeurs comptables

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08	30.06.07
Fournisseurs et comptes rattachés	145.0	107.7	125.3
Dettes sur acquisition d'immobilisations	10.4	15.4	6.1
Avances reçues des clients	0.7	1.2	2.1
Dettes sociales	45.5	39.3	38.0
Dettes fiscales	17.8	19.8	17.7
Autres dettes d'exploitation	118.5	95.5	104.5
Autres dettes hors exploitation	1.0	0.8	3.0
Total	338.9	279.7	296.7
Variation de l'exercice	59.2	- 17.0	-

Les règles appliquées à la comptabilisation des fournisseurs et autres créditeurs sont décrites à la Note 1 paragraphe 20 des méthodes et principes comptables en IFRS.

2- Informations complémentaires

2.1 - La variation de l'exercice comprend les principaux éléments suivants :

En millions d'euros	08-09	07-08
Changements de périmètre	-	0.6
Autres variations	26.6	35.3
Écarts de conversion	1.3	- 21.6
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	31.3	- 31.3
Total	59.2	- 17.0

Les changements de périmètre concernent :

En millions d'euros	Total
08-09	
Néant	-
Total	-
07-08	
Acquisition de Ceekay	0.1
Cession de Flora Frey	- 3.7
Changement de mode de consolidation de Vilmorin Anadolu	2.0
Changement de mode de consolidation de Soltis	2.2
Total	0.6

2.2 - La quasi-totalité des dettes fournisseurs et autres créditeurs est payable à moins d'un an.

2.3 - Les autres dettes d'exploitation comprennent principalement les soldes à verser à la clientèle relatifs au dénouement des opérations de fin de campagne (reprise de stocks, remises de fin d'année).

Note 29 : Produits différés

1- Évolution des valeurs comptables

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08	30.06.07
Montant total	24.7	5.1	6.5
Variation de l'exercice	19.6	- 1.4	

Les règles applicables sont décrites à la Note 1 paragraphe 18 des méthodes et principes comptables en IFRS.

Ce poste comporte presque exclusivement les subventions d'investissement et d'exploitation.

2- Informations complémentaires

Les mouvements de l'exercice correspondent :

En millions d'euros	08-09	07-08
Subventions reprises en résultat	- 0.4	- 0.4
Changement de périmètre	-	-
Retraitement du Crédit d'Impôt Recherche ⁽¹⁾	16.6	-
Autres	3.4	- 1.0
Total	19.6	- 1.4

⁽¹⁾ Voir Note 12.

Note 30 : Instruments financiers

1- Instruments financiers par catégorie

En millions d'euros	30.06.09		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Non financiers ⁽¹⁾
Actifs financiers	28.1	28.1	21.4	6.7	-	-	-
Clients et autres débiteurs	414.8	414.8	-	327.4	-	-	87.4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	251.9	251.9	-	251.9	-	-	-
Actifs financiers	694.8	694.8	21.4	586.0	-	-	87.4
Dettes financières non courantes	358.2	358.2	-	-	348.4	9.8	-
Dettes financières courantes	271.4	271.4	-	-	272.2	- 0.8	-
Fournisseurs et autres créditeurs	363.6	363.6	-	-	338.9	-	24.7
Passifs financiers	993.2	993.2	-	-	959.5	9.0	24.7

⁽¹⁾ A l'actif, les créances fiscales et sociales, les charges diverses payées d'avance et les avances et acomptes versés n'ont pas été repris ci-dessus car ils ne sont pas considérés comme des instruments financiers selon IAS 39. Il en est de même au passif pour les produits différés.

En millions d'euros	30.06.08		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Non financiers ⁽¹⁾
Actifs financiers	32.3	32.3	18.1	14.2	-	-	-
Clients et autres débiteurs	385.0	385.0	-	307.5	-	-	77.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	259.9	259.9	-	259.9	-	-	-
Actifs financiers	677.2	677.2	18.1	581.6	-	-	77.5
Dettes financières non courantes	348.6	348.6	-	-	353.4	- 4.8	-
Dettes financières courantes	234.6	234.6	-	-	235.4	- 0.8	-
Fournisseurs et autres créditeurs	284.8	284.8	-	-	279.7	-	5.1
Passifs financiers	868.0	868.0	-	-	868.5	- 5.6	5.1

⁽¹⁾ A l'actif, les créances fiscales et sociales, les charges diverses payées d'avance et les avances et acomptes versés n'ont pas été repris ci-dessus car ils ne sont pas considérés comme des instruments financiers selon IAS 39. Il en est de même au passif pour les produits différés.

2- Gestion des risques financiers

Vilmorin dispose d'une organisation dédiée s'appuyant sur des politiques de gestion des risques financiers approuvées par le Comité Exécutif, qui lui permet de gérer de façon centralisée les risques de change, matières premières, taux et liquidités auxquels elle est exposée.

Au 30 juin 2009, les instruments financiers dérivés mis en place par Vilmorin pour gérer ses risques peuvent s'analyser de la façon suivante :

2.1 - Informations relatives au risque de change

a. Objectifs

Vilmorin gère ses positions en devises avec pour objectif de couvrir les risques de fluctuation des parités relatives, pour l'essentiel, à ses opérations industrielles et commerciales. En effet, Vilmorin contracte des contrats à terme afin de couvrir uniquement un risque de change associé à des flux prévisionnels.

Dans cette perspective, une procédure de mutualisation du risque de change a été mise en place au sein du groupe. Cette position consiste principalement à souscrire des contrats à terme.

b. Actifs et passifs soumis par principales devises étrangères

En millions d'euros	Zone Euro	Dollar américain	Dollar canadien	GBP	Dollar australien	Yen	Shekel	Autres devises	Total
30.06.09									
Actifs ⁽¹⁾	862.9	151.9	6.2	24.2	7.6	55.3	60.3	138.6	1 307.0
Passifs ⁽¹⁾	779.4	88.0	10.2	13.5	1.9	39.2	13.2	23.1	968.5
Différentiel	83.5	63.9	- 4.0	10.7	5.7	16.1	47.1	115.5	338.5
30.06.08									
Actifs ⁽¹⁾	841.0	122.4	12.5	27.2	2.2	43.2	57.2	120.8	1 226.5
Passifs ⁽¹⁾	694.0	79.0	23.8	7.5	2.3	30.2	11.3	14.8	862.9
Différentiel	147.0	43.4	- 11.3	19.7	- 0.1	13.0	45.9	106.0	363.6

⁽¹⁾ Il s'agit de tous les postes du bilan qui sont exposés en devises étrangères sauf goodwill, stocks, impôts différés, réserves, provisions et charges et produits différés.

c - Information sur le nominal des instruments de couverture de change

En millions d'euros	Nominal	Échéances		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
30.06.09				
Contrats de change à terme	5.9	5.9	-	-
Options de change	-	-	-	-
Total	5.9	5.9	-	-
30.06.08				
Contrats de change à terme	29.3	29.3	-	-
Options de change	-	-	-	-
Total	29.3	29.3	-	-

d - Information sur la valeur des instruments de couverture de change

En millions d'euros	Total
30.06.09	
Contrats sur transactions commerciales	
■ Cash flow hedge ⁽¹⁾	-
Contrats sur opérations financières	
■ Fair value hedge	NS
30.06.08	
Contrats sur transactions commerciales	
■ Cash flow hedge ⁽²⁾	-
Contrats sur opérations financières	
■ Fair value hedge	NS

⁽¹⁾ La valeur intrinsèque des contrats à fin juin 2009 est non significative (NS)

⁽²⁾ La valeur intrinsèque des contrats à fin juin 2008 est non significative (NS)

e - Informations sur l'exposition aux instruments de couverture de change

L'exposition nette de Vilmorin sur les montants notionnels concerne principalement les devises suivantes (hors devises fonctionnelles des entités) :

En millions de devises	Dollar américain	Livre sterling	Yen	Dollar australien	Autres
Position nette avant gestion	5.7	- 0.2	- 11.2	0.6	- 0.5
Achats à terme	-	1.8	-	0.5	0.5
Ventes à terme	- 4.5	-	-	-	-
Position nette après gestion	1.2	1.6	- 11.2	1.1	-

Au 30 juin 2009, les cours de change s'établissent pour 1 euro à 1,4134 dollar, 0,8521 livre sterling, 135,51 yens et 1,7359 dollar australien.

Au 30 juin 2009, l'analyse de la sensibilité sur la position nette après gestion est la suivante :

En millions d'euros	Dollar américain	Livre sterling	Yen	Autres
Hypothèse de variation de devise (en %)	10	10	10	10
Impact résultat	0.1	0.2	-	-

Une variation de + ou - 10 % des cours de change contre euro serait non significative sur le résultat financier.

2.2 - Informations relatives au risque sur les matières premières

Des politiques de couverture du risque sur les matières premières sont mises principalement en place en Amérique du Nord et visent à limiter l'impact des variations de prix sur le résultat net consolidé, en identifiant et en neutralisant le risque au plus tôt, et dans certains cas dès la phase de production de semences.

Au 30 juin 2009, les instruments financiers dérivés mis en place par Vilmorin pour couvrir le risque sur matières premières sont des contrats futurs sur le maïs affichant un gain d'environ 1,7 million d'euros, contre une perte de 2,2 millions d'euros sur l'exercice précédent, et comptabilisés en juste valeur dans la rubrique du résultat financier.

2.3 - Informations relatives au risque de taux

a – Objectifs

La gestion du risque de taux est essentiellement assurée au niveau de Vilmorin qui centralise (hors cas particuliers ou contraintes réglementaires) les besoins ou excédents de trésorerie courants et stables des filiales et met en place de façon centralisée les financements externes appropriés.

b – Actifs et passifs soumis au risque de taux d'intérêt

En millions d'euros	Nominal	Échéances		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
30.06.09				
Actifs	11.6	10.8	-	0.8
Passifs	629.6	271.4	193.8	164.4
Différentiel	- 618.0	- 260.6	- 193.8	- 163.6
30.06.08				
Actifs	19.3	18.3	0.3	0.7
Passifs	583.2	234.6	204.3	144.3
Différentiel	- 563.9	- 216.3	- 204.0	- 143.6

c – Informations sur le nominal des instruments de couverture de taux d'intérêt

Vilmorin utilise pour la gestion du risque de taux d'intérêt de ses dettes financières des instruments dérivés dont les encours représentés par leur notionnel sont les suivants :

En millions d'euros	Nominal	Échéances					Valeur de marché
		2009	2010	2011	2012	> 2012	
Opérations qualifiées de couverture de flux de trésorerie	175.0	55	-	20	100	-	-
Swap de taux	-	-	-	-	-	-	- 7.2
Opérations à la juste valeur par résultat ⁽¹⁾	65.0	5	10	20	30	-	-
Swap de taux	-	-	-	-	-	-	- 3.7
Autres	-	-	-	-	-	-	- 0.7
Total	240.0	60	10	40	130	-	- 11.6

⁽¹⁾ Opérations non éligibles à la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39.

Les flux contractuels associés aux swaps de taux sont payés de façon simultanée aux flux contractuels des emprunts à taux variables. Le montant différé en capitaux propres relatif aux instruments de couverture est reconnu en résultat sur la période où le flux d'intérêt de la dette impacte le résultat.

La part inefficace des instruments de couverture est non significative au 30 juin 2009.

d - Informations sur l'exposition au risque de taux d'intérêt

Sur la base de l'endettement financier net au 30.06.2009, une variation de + ou - 1% des taux d'intérêt représenterait une charge ou un produit financier supplémentaire d'un montant non significatif.

2.4 - Informations relatives au risque sur actions et actions propres

Les actions cotées détenues par Vilmorin sont soumises à un risque de volatilité inhérent aux marchés financiers.

Hors les titres consolidés, elles sont réparties en trois catégories :

- Titres mis en équivalence : ils concernent essentiellement la société Yuan Longping High-Tech Agricultural Company Ltd cotée à la Bourse de Shenzhen en Chine.
- Actions présentes au sein du portefeuille Actifs financiers disponibles à la vente (cf Note 17).
- Autres actifs financiers non courants.

Le risque actions des titres mis en équivalence ne fait pas l'objet de mesure spécifique de protection contre la baisse des cours.

Le risque sur actions du portefeuille Actifs financiers disponibles à la vente est représenté principalement par deux lignes d'actions qui ne sont pas cotées.

Il existe un contrat de liquidité sur les actions propres pour le compte de Vilmorin. Au 30 juin 2009, Vilmorin détenait 7 191 titres pour une valeur comptable de 0,5 million d'euros.

2.5 - Informations relatives au risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est assurée par la trésorerie de Vilmorin qui met à disposition de ses filiales les moyens de financement court ou long terme appropriés.

L'optimisation de la liquidité repose sur une gestion centralisée des excédents et besoins de trésorerie des filiales de Vilmorin.

Cette gestion opérée par la trésorerie de Vilmorin est effectuée principalement par le biais de conventions de cash-pooling et de prêts emprunts intra-groupe sous réserve que les réglementations locales le permettent.

Les financements externes sont également mis en place de façon centralisée par la trésorerie, permettant ainsi d'optimiser le coût des financements et l'accès au marché bancaire.

Vilmorin utilise une ligne de crédit confirmée : il s'agit d'un crédit syndiqué à 7 ans d'un montant de 300.0 millions d'euros à l'origine. L'encours est de 195.0 millions d'euros au 30 juin 2009 sur une autorisation de 270.0 millions d'euros, soit 75.0 millions d'euros non utilisés, ce qui constitue une réserve de liquidité significative.

Par ailleurs, il existe, au 30 juin 2009 des engagements financiers incluant des covenants financiers qui sont respectés.

L'échéancier des dettes financières se présente comme suit :

En millions d'euros	Echéances			Total
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
30.06.09				
Dettes financières non courantes				
Emprunts bancaires	-	191.0	16.1	207.1
Composantes dettes des ORA	-	0.2	-	0.2
Composantes dettes des OCEANE	-	-	135.7	135.7
Engagements de rachat des minoritaires	-	3.2	-	3.2
Dérivés	-	- 1.8	11.6	9.8
Dettes sur locations financières	-	1.2	-	1.2
Autres dettes financières	-	-	1.0	1.0
Total des dettes non courantes	-	193.8	164.4	358.2
Dettes financières courantes	271.4	-	-	271.4
Total	271.4	193.8	164.4	629.6
Intérêts futurs sur emprunts et autres passifs	10.8	25.1	0.5	36.4
30.06.08				
Dettes financières non courantes				
Emprunts bancaires	-	198.6	13.6	212.2
Composantes dettes des ORA	-	0.8	-	0.8
Composantes dettes des Océane	-	-	132.8	132.8
Engagements de rachat des minoritaires	-	3.1	-	3.1
Dérivés	-	- 2.5	- 2.3	- 4.8
Dettes sur locations financières	-	1.5	-	1.5
Autres dettes financières	-	2.8	0.2	3.0
Total des dettes non courantes	-	204.3	144.3	348.6
Dettes financières courantes	234.6	-	-	234.6
Total	234.6	204.3	144.3	583.2
Intérêts futurs sur emprunts et autres passifs	20.6	54.4	1.5	76.5

2.6 - Informations relatives au risque de crédit

Pour prévenir tout problème de recouvrement auprès de ses clients, Vilmorin a mis en place des limites de crédit individuelles qui sont régulièrement mises à jour en fonction à la fois de la situation financière de chaque client et de l'historique des paiements.

Enfin, Vilmorin, via certaines filiales, a souscrit une police d'assurance auprès de la Coface pour couvrir le risque crédit client. Au 30 juin 2009, Vilmorin n'a pas identifié de risque significatif.

A la date de clôture, la ventilation par antériorité des créances clients est la suivante :

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08
Créances non échues	219.3	241.7
Créances échues :		
■ retard compris entre zéro et trois mois	37.4	32.3
■ retard compris entre trois et six mois	14.0	14.3
■ retard compris entre six et douze mois	3.7	10.4
■ retard supérieur à un an	40.6	8.5
Clients bruts et comptes rattachés	315.0	307.2

Note 31 : Engagements hors bilan

Pour ses opérations courantes, le groupe est engagé à la clôture de l'exercice pour les montants suivants :

1- Engagements de garantie reçus

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08
Avals, cautions, garanties	2.2	1.2
Autres engagements	0.1	0.6
Total	2.3	1.8

La société Groupe Limagrain Holding a accordé une garantie fiscale à Vilmorin sur les sociétés Limagrain Genetics Inc et Limagrain Verneuil Holding, lors de la cession et/ou apport de ces sociétés dans le cadre de l'apport de l'activité grandes cultures réalisée le 3 juillet 2006.

Aucun arriéré n'est dû à ce jour.

2- Engagements de garantie donnés

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08
Avals, cautions, garanties	46.5	29.8
Clause de retour à meilleure fortune	7.0	7.0
Autres engagements	3.6	0.6
Total	57.1	37.4

Les avals, cautions et garanties donnés comportent :

- une lettre d'intention portant sur des annuités de loyer couvrant la durée résiduelle du bail commercial à long terme (25 ans) de la société Suttons pour 6,5 millions d'euros (6,7 millions d'euros au 30 juin 2008) et du site de Solingen (ex-siège de Flora Frey en Allemagne) pour 18,0 millions d'euros (19,2 millions d'euros au 30 juin 2008)
- un engagement de 12.7 millions d'euros vis-à-vis de fournisseurs nord-américains

La clause de retour à meilleure fortune correspond à un engagement de Limagrain Verneuil Holding envers Groupe Limagrain Holding suite à l'intégration de l'activité grandes cultures.

3- Engagements réciproques

En millions d'euros	Nominal	Échéances		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
30.06.09				
Crédits bails	3.6	1.6	1.9	0.1
Contrats de location simple	24.6	6.8	13.7	4.1
Couverture de change (cf Note 30)	5.9	5.9	-	-
Couverture de taux (cf Note 30)	240.0	60.0	180.0	-
Intérêts à payer sur dettes à long et moyen termes	36.4	10.8	25.1	0.5
Contrats de recherche à long et moyen termes	0.2	0.1	0.1	-
Autres engagements	21.6	6.3	15.3	-
Total	332.3	91.5	236.1	4.7
30.06.08				
Crédits bails	2.7	1.0	1.6	0.1
Contrats de location simple	21.5	7.0	11.6	2.9
Couverture de change (cf Note 30)	29.3	29.3	-	-
Couverture de taux (cf Note 30)	140.0	40.0	100.0	-
Intérêts à payer sur dettes à long et moyen termes	76.5	20.6	54.4	1.5
Contrats de recherche à long et moyen termes	0.3	0.2	0.1	-
Autres engagements	21.3	7.9	13.4	-
Total	291.6	106.0	181.1	4.5

Les couvertures de taux concernent les opérations suivantes :

3.1 - Au 30 juin 2009

Emprunts bancaires à moyen terme (crédit syndiqué)	200.0 M€	Taux fixe et semi-fixe sur taux variable à 3 mois
ORA	40.0 M€	Taux fixe sur taux variable à 6 mois
Emprunt à court terme	-	Taux fixe et semi-fixe sur taux variable à 3 mois

3.2 - Au 30 juin 2008

Emprunts bancaires à moyen terme (crédit syndiqué)	140.0 M€	Taux fixe et semi-fixe sur taux variable à 3 mois
ORA	-	Taux fixe sur taux variable à 6 mois
Emprunt à court terme	-	Taux fixe et semi-fixe sur taux variable à 3 mois

4- Dettes assorties de sûretés réelles

En millions d'euros	Dettes garanties ⁽¹⁾	Montant des sûretés consenties	Valeur comptable des biens donnés en garantie
30.06.08	44.5	97.5	97.5
30.06.09	43.5	99.8	99.8

⁽¹⁾ Il s'agit notamment de deux garanties accordées sur des actifs circulants et d'un nantissement de titres d'une filiale respectivement au profit d'un pool bancaire et d'une banque.

5- Engagements de la société Cylonie Ré

Dans le cadre d'un montage captif, Cylonie Ré, société de réassurance, a été engagée au cours de l'exercice 2008-2009 dans quatre programmes de réassurance et dans un programme de rétrocession :

- Programmes de réassurance :
 - Cylonie Ré réassure la première ligne d'un programme Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation cédé par une compagnie d'assurances, dont la limite est de 1 million d'euros par sinistre et de 2,5 millions d'euros par an. Ce contrat est reconduit sur l'exercice 2009-2010.
 - Cylonie Ré réassure depuis le 1^o juillet 2007 un programme Responsabilité Civile Professionnelle pour une durée de deux ans à échéance du 1^o juillet 2009, cédé par une autre compagnie d'assurances dont la limite annuelle et par sinistre est de 15 millions d'euros.
 - Cylonie Ré réassure depuis le 1^o juillet 2007 un programme Responsabilité Produit cédé par une compagnie d'assurances dont la limite annuelle est de 1 million d'euros par sinistre et de 3 millions d'euros par an. Ce contrat est reconduit sur l'exercice 2009-2010.
 - Cylonie Ré réassure enfin depuis le 1^o janvier 2007 un programme Responsabilité Civile cédé par une autre société de réassurance d'une durée de trois ans, avec une limite annuelle de 5,7 millions de dollars américains et une limite agrégée de 17 millions de dollars américains.
- Programme de rétrocession :
 - Cylonie Ré rétrocède à une société d'assurances un programme Responsabilité Civile à échéance du 1^o juillet 2009. Le rétrocessionnaire prend en charge la partie des engagements dépassant la capacité financière de Cylonie Ré avec une limite d'intervention contractuelle de 18 millions de dollars américains.

6- Autres engagements

Dans le cadre de l'accord signé avec DLF, Vilmorin s'est engagée sur des volumes d'achats jusqu'en 2011 auprès de cette société.

Afin d'assurer le bon approvisionnement des marchés et la maîtrise des niveaux de stocks, Vilmorin procède à des engagements d'achats de semences, au cours de l'exercice, auprès de producteurs.

Dans le cadre des opérations de cessions des activités produits de jardin, notamment les sociétés Flora Frey et Carl Sperling intervenues au 30 juin 2008, une provision a été constituée à hauteur de 5,4 millions d'euros résultant des engagements pris lors de la cession. Le solde de cette provision au 30 juin 2009 s'élève à 2,6 millions d'euros.

Note 32 : Transactions avec les parties liées

1- Entreprises associées

Il s'agit des entreprises détenues entre 20 % et 50 % sur lesquelles Vilmorin exerce une influence notable et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les transactions avec les entreprises associées se font sur une base de prix de marché.

Les dettes et les créances vis-à-vis des sociétés mises en équivalence sont des montants peu significatifs. Les principaux agrégats des sociétés mises en équivalence sont présentés à la Note 18.

2- Parties liées ayant une influence notable sur Vilmorin

Vilmorin est détenue majoritairement par le Groupe Limagrain. Les relations économiques développées avec des sociétés de ce Groupe au titre de l'exercice sont résumées dans le tableau ci-après :

2.1 - Créances et dettes au 30.06.2009

En millions d'euros	Actif	Passif
Créances et dettes d'exploitation	4.2	26.6
Créances et dettes financières	1.2	-
Total	5.4	26.6

2.2 - Charges et produits de l'exercice 2008-2009

En millions d'euros	Charges	Produits
Achats et ventes de marchandises	- 67.0	4.0
Quotes-parts Groupe	- 7.9	1.4
Autres charges et produits d'exploitation	- 15.2	1.2
Charges et produits financiers	-	0.1
Total	- 90.1	6.7

3- Rémunérations des dirigeants

En millions d'euros	30.06.09	30.06.08	30.06.07
Montant global des rémunérations et avantages versés au Comité Exécutif	1.6	1.3	0.9
Jetons de présence versés au Comité Exécutif	-	-	-

Le Comité Exécutif comptait cinq personnes sur l'exercice 2008-2009.

Avantages postérieurs à l'emploi en faveur des membres du Comité Exécutif

Le montant total des prestations à financer dans le cadre des départs en retraite du Comité Exécutif s'élève à 0,8 million d'euros au 30 juin 2009, y compris charges patronales.

Cet engagement fait l'objet d'un calcul actuariel permettant de déterminer un montant de provision pour indemnités de fin de carrière (IFC).

La provision pour IFC du Comité Exécutif fait partie de la provision pour IFC détaillée en Note 24.

4- Informations complémentaires

4.1 - Quotes-parts Groupe Limagrain

Des quotes-parts de gestion sont facturées par Groupe Limagrain Holding aux filiales de Vilmorin ainsi qu'aux filiales du Groupe Limagrain sur la base d'une répartition des frais prévisionnels. Le montant facturé s'élève à 8,8 millions d'euros.

Les critères appliqués de façon homogène dans le Groupe Limagrain pour effectuer cette répartition tiennent compte pour les prestations de gestion de plusieurs éléments :

- de l'EBITDA
- de la marge sur coût des ventes,
- des frais de recherche et développement,
- de la masse salariale.

Chacun de ces critères entre pour 25 % dans la pondération d'ensemble.

4.2 - Quotes-parts Vilmorin

De la même manière, Vilmorin facture des quotes-parts de gestion à l'ensemble de ses filiales ainsi qu'aux filiales du Groupe Limagrain selon les mêmes critères que les quotes-parts du Groupe Limagrain mentionnés ci-dessus. Le montant facturé s'élève à 15,8 millions d'euros.

Par ailleurs, Vilmorin facture également des prestations de nature scientifique aux sociétés dites de semences du groupe Vilmorin à savoir les activités grandes cultures et potagères à destination du marché professionnel. Ce montant facturé à l'ensemble des filiales s'élève à 10,6 millions d'euros. Les critères appliqués de façon homogène dans le groupe Vilmorin pour effectuer cette répartition tiennent compte pour les prestations de nature scientifique de plusieurs éléments :

- des frais de recherche et de développement,
- de l'EBITDA.

Chacun de ces critères entre pour 50 % dans la pondération d'ensemble.

4.3 - Conventions de trésorerie et mutualisation du risque de change

Les sociétés ont signé avec Vilmorin des conventions permettant une optimisation de la gestion de leur trésorerie à des conditions assurant aux prêteurs une marge financière de 0,18 % par rapport à la base moyenne mensuelle EONIA.

D'autre part, Vilmorin assure la couverture du risque de change de façon centralisée pour ses filiales. Les principales devises couvertes sont le dollar américain, la livre sterling, le yen et le dollar australien (cf Note 30 paragraphe 2.1).

4.4 - Autres opérations

Les autres opérations d'exploitation correspondent à des transactions commerciales courantes réalisées sur la base de prix de marché.

Note 33 :

Passifs éventuels

Dans le cadre de leurs activités, les sociétés opérationnelles de Vilmorin sont exposées à la survenance de litiges sur les produits vendus, en général couverts par les assurances.

À la date d'arrêté des comptes, il n'existe qu'un litige pour un montant réclamé de l'ordre de trois millions de dollars canadiens. En l'absence de fondement des réclamations du demandeur, aucune provision n'a été constatée dans les comptes.

Note 34 :

Événements postérieurs à la clôture

■ **Partenariat avec AGT. Australie**

Vilmorin a complété sa prise de participation chez AGT (Australian Grain Technologies) courant juillet 2009 en acquérant 3.72% complémentaires des parts de la société. Cela vient renforcer et sécuriser le partenariat de recherche exclusif en blé, démarré en 2008. Avec une participation supérieure à 32%, Vilmorin se positionne comme le 2ème actionnaire de la société.

■ **Acquisition de Clovis Matton. Belgique**

Dans le but de consolider ses positions commerciales en Belgique, la société Limagrain Verneuil Holding a acquis la société Clovis Matton en juillet 2009. Clovis Matton est le distributeur historique des semences de maïs à marque LG en Belgique. Cette société réalise un chiffre d'affaires supérieur à 15 M€ (dont 5 M€ en maïs et près de 6M€ en blé). Elle compte 30 salariés.

Annexe : Périmètre de consolidation 2009

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
Vilmorin & Cie	France	4 Quai de la Mégisserie Paris (75001)	377 913 728	100.00	100.00	IG
Gemstar	France	5 rue Saint-Germain l'Auxerrois Paris (75001)		99.68	99.68	IG
Vilmorin 1742	France	6 Quai de la Mégisserie Paris (75001)	504 933 953	100.00	100.00	IG
Australian Grain Technologies	Australie	University of Adelaide – Waite campus building 4B – 5064 URRBRAE S.A.		28.96	28.96	ME
Bioseeds	Pays-Bas	Blaak 31 - 3011GA Rotterdam		20.00	20.00	ME
Changsa Xindaxin Vilmorin Agri-Business Co. Ltd	Chine	9th/F Xindaxin Building, n°168 Huangxing Middle Road Changsha (410005) Hunan		46.50	33.71	IP
Cylonie Ré	Luxembourg	19 rue de Bitbourg - L 1273 Luxembourg-Hamm		100.00	99.99	IG
Mikado Seed Holding K.K. Mikado Ikushu Holding	Japon	1203 Hoshiguki-Cho, Chuo-Ku Chiba-Shi		64.73	64.73	IG
VCC Japan	Japon	15-13 Napeidaicho Shibuya-Ku Tokyo		100.00	100.00	IG
VCC Seeds Ltd	Israël	c/o Schwartz, Duvdevany, Lerner CPA - 76 Herzl Street - Haïfa		100.00	100.00	IG
Vilmorin Luxembourg	Luxembourg	11 avenue Emile Reuter L 2420 Luxembourg		99.99	99.99	IG
Vilmorin Hong-Kong Ltd	Chine	Level 28, Three Pacific Place, 1Queen's Road East – Hong-Kong		72.50	72.50	IG
Vilmorin USA Corp.	États-Unis	2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington (19808) Delaware		100.00	100.00	IG
Yuan Longping High-Tech Agricultural Company Ltd	Chine	Agriculture Hi-Tech Park, Mapoling, Second Yuanda Road, Furong District - Changsha		22.22	7.49	ME
1 - Activité grandes cultures						
Biogemma	France	1 rue Edouard Colonne Paris (75001)	412 514 366	55.01	55.01	IG
Biogemma UK Ltd	Royaume-Uni	Science Park - 200 Milton Road Cambridge CB4 0GZ		100.00	55.01	IG
Genoplante Valor SAS	France	523, Place des Terrasses Évry (91034)	439 202 821	33.33	29.33	ME
1.1 - Marché Europe						
Limagrain Verneuil Holding	France	Ferme de l'Étang - BP 3 Verneuil L'Étang (77390)	542 009 824	79.96	79.96	IG
Eurodur	France	Loudes - Castelnauudary (11400)	338 982 614	47.45	37.94	IP
GIE Semences de Brie	France	RD 402 - Chaumes-en-Brie (77390)	388 147 845	50.00	39.98	IP
Limagrain Central Europe	France	Biopôle Clermont-Limagne Saint-Beauzire (63360)	438 205 320	99.99	79.95	IG
Nickerson International Research Snc	France	Rue Limagrain - Chappes (63720)	388 170 938	100.00	79.96	IG
Soltis	France	Domaine de Sandreau Mondonville-Blagnac (31700)	420 327 231	50.00	39.98	IP
Unisigma	France	2, rue Petit Sorri - Froissy (60480)	317 760 668	46.00	36.78	ME

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
Limagrain Nederland Holding BV	Pays-Bas	Van der Haveweg 2 4411 RB Rilland		100.00	79.96	IG
Limagrain A / S	Danemark	Marsalle III - 8700 Horsens		100.00	79.96	IG
Limagrain Belgium BVBA	Belgique	Esperantolaan 12 BUS B13 B 3300 Tienen		100.00	79.96	IG
Limagrain Nederland BV	Pays-Bas	Van der Haveweg 2 4411 RB Rilland		100.00	79.96	IG
Limagrain Bulgaria Eood	Bulgarie	5-7 Lubotran Str. F15, ap 20 1407 Sofia		100.00	79.95	IG
Limagrain Central Europe Cereals S.r.o.	République Tchèque	Sazecska 8 108 25 Prague 10 Malesice		100.00	79.95	IG
Limagrain d.o.o Beograd	Serbie	Bulevar Oslobođenja 127 Novia Sad (21000)		100.00	79.95	IG
Limagrain Iberica	Espagne	Ctra Pamplona - Huesca Km 12 Elorz - Navarra 31470		100.00	79.96	IG
Limagrain Italia Spa	Italie	Via Frescarolo, 115 Busseto PR 43011		100.00	79.96	IG
Limagrain Magyarorszag Kft	Hongrie	Gyar Ut.2, PF 325 Budaörs H 2040		100.00	79.95	IG
Limagrain Moldova Srl	Moldavie	Bd. Stefan Cel Mare 162 Chisinau 2004		100.00	79.95	IG
Limagrain GmbH	Allemagne	2 Am Griewenkamp Edemissen - D 31234		100.00	79.96	IG
Limagrain Polska	Pologne	Ul Botaniczna Poznan PL 60-586		100.00	79.95	IG
Limagrain Romania Sa	Roumanie	Soseaua Bucuresti Ploiesti KM15.2 Orasul Otopeni Judetul Ilfov 8244		97.14	77.67	IG
Limagrain Tohum Islah ve Üretim Sanayi Ticaret As	Turquie	Bayar Cad. Gülbahar Sokak N° 17/136 Kozyatagi-Erenkoy Istanbul 34742		67.00	53.57	IG
Limagrain UK Ltd	Royaume-Uni	Market Rasen LN7 6DT Rothwell Lincolnshire		100.00	79.96	IG
Limagrain Ukraine t.o.v.	Ukraine	Pavlivska 10 street off. 7 01054 Kiev		100.00	79.96	IG
Limagrain RU	Russie	Odesskaya street 41/43, room 1 350020 Krasnodar		100.00	79.96	IG
Nickerson Sugar Beet Seed Ltd	Royaume-Uni	Market Rasen LN7 6DT Rothwell Lincolnshire		100.00	79.96	IG
1.2 - Marché Amérique du Nord						
Limagrain Genetics Inc	Canada	Centre CDP Capital-1001 Victoria Square – Bloc E – 8 th Floor-Montreal (H2Z 2B7)		100.00	100.00	IG
AgReliant Genetics LLC	États-Unis	1122 E 169th Street Westfield, IN 46074		50.00	50.00	IP
AgReliant Genetics Inc	Canada	Concession n° 4 - Dover Township Pain Court - Ontario NOP IZO		50.00	50.00	IP

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
2 - Activité potagères						
Clause	France	Rue Louis Saillant Portes-les-Valences (26800)	435 480 546	99.97	99.97	IG
Vilmorin SA	France	Route du Manoir La Menitre (49250)	562 050 864	99.95	99.95	IG
Alliance Semillas de Chile	Chili	Casa Matriz – Hendaya 27 – Oficina 201 Las Condas Santiago		51.00	51.00	IG
Alliance Semillas de Argentina	Argentine	Cochrane 2848 CP 1419 Capital Federal Buenos Aires		100.00	100.00	IG
Asamia Cold Storage	Israël	DN Shikmim - Brurim		100.00	100.00	IG
Biotech Mah Management	Israël	DN Shikmim - Brurim		50.00	50.00	IP
Ceekay Seeds & Seedlings Pvt Ltd	Inde	59/1, 8th Main, Radhakrishna Layout Padmanabha Nagar 560070 Bangalore-Karnataka		100.00	99.97	IG
Clause India Pvt Ltd	Inde	6-1-20/2, Walker Town 500025 New Bhoiguda Secunderabad		100.00	99.97	IG
Clause Brasil Comercio de Sementes Ltda	Brésil	Rua Miguel Penteado n°138 Jardim Chapado CEP 13070118 Campesinas SP		100.00	99.97	IG
Clause Spain SA	Espagne	Paraje La Reserva s/n Apdo Correos n° 17 La Mojenera Almeria (04745)	A-46031258	100.00	99.97	IG
Clause Italia Spa	Italie	Via Emilia 11 Venaria Real (10078)		100.00	99.97	IG
Clause Maghreb Eurl	Algérie	Villa n°192 Quartier Amara 2 - Lotissement Alioua Fodhil - Chéraga		100.00	99.97	IG
Clause Pacific	Australie	165, Templestowe Road Lower Templestowe 3105 Bulleen Victoria		100.00	99.97	IG
Clause Polska sp. z.o.o. w organizacji	Pologne	Al. Jerozolimskie 56c, 00-803 Warszawa		100.00	99.97	IG
Clause (Thailand) Ltd	Thaïlande	11th Floor, Panjabhum Building 127 South Sathorn Road, Tungmahamek 10120 Sathorn Bangkok		100.00	99.97	IG
Harris Moran Seed Company	États-Unis	555, Codoni avenue 95352 Modesto (Californie)		100.00	100.00	IG
Hazera Do Brasil Comercio de Sementes	Brésil	Rua Iris, 75 Holambra 13825-000 Sao Paulo		100.00	100.00	IG
Hazera Canaria	Espagne	Avenida Santa Cruz 182 San Isidro Granadilla 386110 Santa Cruz de Tenerife		100.00	100.00	IG
Hazera España 1990	Espagne	c/o Landwell, Paseo de la Castellana 53 Madrid		100.00	100.00	IG
Hazera Genetics	Israël	Brurim Farm MP - 79837 Shikmim		100.00	100.00	IG
Hazera Holding International BV	Israël	DN Shikmim - 79837 Brurim		100.00	100.00	IG
Hazera Mauritius Ltd	Ile Maurice	c/o Abacus Fin. Sces Ltd TM Building - Pope Hennessy Street Port-Louis		100.00	100.00	IG

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
Hazera Seeds Inc	États-Unis	6601 Lyons Suite H 10 – Coconut Creek (33073) - Florida		100.00	100.00	IG
Hazera Tohumculuk Ve Ticaret	Turquie	Gencilik Mahallesi, Fevzi Cakmak Cad. 2 Mahmut Cil Apt. n°75 D7Antalaya (07100)		99.99	99.99	IG
Hazera Agriculture Technology and Services (Beijing) Co	Chine	17 Jian Guo Men Wai St 28th Floor, Suite 210 Chao Yan District – BEIJING		100.00	100.00	IG
Ica Seeds Sac	Pérou	Fundo la Viña S/N Caserio La Poruma Ica		99.83	99.83	IG
Marco Polo Seed Nusantara	Indonésie	Ruko Bumi Prayadan Permai Block B-6 Mertoyudan 56172 Magelang Jawa Tengah		100.00	100.00	IG
Mikado Kyowa K.K.	Japon	15-13 Nanpeidai-Shibuya-Ku 150-0036 Tokyo		69.27	60.45	IG
Nickerson Zwaan BV	Pays-Bas	Schanseind 27 BP28 4921 Pm Made		100.00	99.95	IG
Nickerson Zwaan GmbH	Allemagne	2 Am Griewenkamp D31234 Edemissen		100.00	99.95	IG
Nickerson Zwaan India	Inde	312 Batarayanpura BB Road Opposite L&T Gate 560 092 Bangalore		100.00	99.95	IG
Nickerson Zwaan Ltd	Royaume-Uni	Joseph Nickerson Research Centre Market Rasen LN7 6DT Rothwell		100.00	99.95	IG
Nickerson Zwaan Sp. zo.o	Pologne	Ul. Gersona 8, (03307) Warszawa		100.00	99.95	IG
Nickerson Zwaan SA (PROPRIETARY) Ltd	Afrique du Sud	319 Pine Avenue, Ferndale Randburg (2125)		100.00	99.96	IG
Nickerson Zwaan Ukraine	Ukraine	Professora Pidvysotstkogo Str.6-B, non residential premises 3,4,5 (01013) Kiev		100.00	99.95	IG
Plant Development Australia	Australie	165, Templestowe Road Templestowe Lower, VIC 3107		100.00	99.97	IG
Semillas Harris Moran Mexicana	Mexique	Blvd. V. Carranza 2378-A Mexicali, BV Mexico CP		100.00	100.00	IG
Anadolu Tohum Uretim Ve Pazarlama Anonim Sirketi	Turquie	Güzelyali, Bati Sahili, Ciftlik Sok. No.9 Pendik Istanbul (34903)		100.00	99.95	IG
Vilmorin Atlas	Maroc	158 boulevard Abdellah Ben Yacine 20300 Casablanca		70.00	69.97	IG
Vilmorin Iberica SA	Espagne	Calle Joaquim Orozco 17 (03006) Alicante		99.90	99.86	IG
Vilmorin Inc	États-Unis	2551 North Dragon (85745) Tucson Arizona		100.00	100.00	IG
Vilmorin Italia Srl	Italie	Center Gross CP 97 - Blocco 22 Via dei Notai 123, (40050) Funo		100.00	99.95	IG
Vilmorin do Brasil Comércio de Sementes Ltda	Brésil	Rua Maria Monteiro, 830, 2nd andar, sala 21 Campinas, Estado de Sao Paulo (13025-151) Cambui 151 Campinas/SP		100.00	99.95	IG

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
3 – Activité Produits de jardin						
Oxadis	France	65, rue de Luzais - BP 37 St Quentin Fallavier (38291)	959 503 111	99.99	99.99	IG
Top Green	France	ZA Les Pains - Les Alleuds Brissac Quince (49320)	432 004 679	33.33	33.33	ME
C.H. Van Den Berg B.V.	Pays-Bas	Nijverheidsweg 1& 8A - Po Box 4 (1693) Am Wervershoof		100.00	99.99	IG
Cnos Garden Sp. zo.o	Pologne	Ul Kopanina 28/32 60 951 Poznan		51.00	50.99	IG
Flora Geissler	Suisse	Müliwisstrasse 212 (5467) Fisibach		100.00	99.99	IG
Suttons Seeds Holding Ltd	Royaume-Uni	Woodview road – Paignton Devon - TQ4 7NG		100.00	100.00	IG

Mode de consolidation :

IG : intégration globale

IP : intégration proportionnelle

ME : mise en équivalence



Rapport des Commissaires aux Comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Vilmorin & Cie S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 12 de l'annexe aux états financiers qui expose un changement de méthode comptable concernant la comptabilisation du crédit d'impôt recherche.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la première partie de notre rapport, la note 12 de l'annexe aux états financiers expose le changement de méthode comptable concernant la comptabilisation du crédit d'impôt recherche. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthode comptable mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.
- Nous avons examiné le traitement comptable retenu par la société pour les acquisitions d'intérêts minoritaires dans des sociétés déjà contrôlées, qui ne font pas l'objet de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et nous sommes assurés que la note 1.4.2 de l'annexe aux états financiers donnait une information appropriée à cet égard ;

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 8 de l'annexe aux états financiers fournissait une information appropriée ;
- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 1.24 de l'annexe aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 14 et 15 de l'annexe aux états financiers donnaient une information appropriée ;
- La note 1.16 de l'annexe aux états financiers précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes au 30 juin 2009. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note 24 de l'annexe aux états financiers fournissait une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

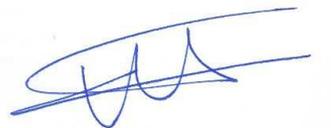
Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Paris la Défense et Clermont-Ferrand, le 13 octobre 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Catherine Porta
Associée

Visas 4 Commissariat



Corinne Besson
Associée



Comptes annuels sociaux au 30 juin 2009

1 – Compte de résultat de l'exercice 2008-2009

en milliers d'euros	Notes annexes	2008-2009	2007-2008
Chiffre d'affaires	1	33 993	29 963
Achats consommés		-	-
Marge brute		33 993	29 963
Autres produits d'exploitation	2	1 098	1 464
Reprises de provisions	3	1	78
Ressources d'exploitation		35 092	31 505
Frais de personnel		-10 180	-9 540
Impôts et taxes		-614	-626
Autres frais de fonctionnement		-23 704	-18 260
Dotations aux amortissements	3	-1 401	-1 358
Dotations aux provisions	3	-	-100
Charges d'exploitation		-35 899	-29 884
Résultat d'exploitation		-807	1 621
Opérations en commun	4	-4 868	-5 912
Résultat financier	5	36 369	28 581
Résultat exceptionnel	6	-1 166	-32 344
Impôts et participation	7	7 476	12 257
Résultat net		37 004	4 203

2 – Bilan au 30.06.2009 – actif

en milliers d'euros	Notes annexes	Montant brut au 30.06.09	Amortissement Provisions	Montant net au 30.06.09	Montant net au 30.06.08
Immobilisations incorporelles	8	10 685	-6 119	4 566	3 605
Immobilisations corporelles	9	250	-126	124	140
Immobilisations financières	10	650		650	713
Participations	10	673 961	-3 125	670 836	657 179
Créances rattachées à des participations	10	27 000	-	27 000	54 500
Prêts	10	99	-	99	83
Actif immobilisé		712 645	9 370	703 275	716 220
Stock		-	-	-	-
Avances et acomptes versés	11	24	-	24	75
Créances	11	222 692	-	222 692	194 338
Capital appelé non versé	12	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	13	140 753	-	140 753	146 226
Disponibilités		1 144	-	1 144	4 184
Actif circulant		364 613	-	364 613	344 823
Comptes de régularisation actif	14	5 713	-	5 713	7 658
Total de l'actif		1 082 971	9 370	1 073 601	1 068 701
Engagements reçus	25			251 760	125 197
Créances garanties par des sûretés réelles	26			636	643

3 – Bilan au 30.06.2009 - passif

en milliers d'euros	Notes annexes	Montant net au 30.06.09	Montant net au 30.06.08
Capital		204 226	204 226
Primes d'émission		210 926	210 926
Réserves		9 184	8 974
Report à nouveau		1 575	19 800
Résultat de l'exercice		37 004	4 203
Provisions réglementées		-	20
Capitaux propres	15	462 915	448 149
Provisions pour risques et charges	16	3 376	8 043
Emprunts et dettes financières	17	585 015	593 563
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18	8 795	5 370
Autres dettes	18	13 212	10 736
Passif exigible		607 022	609 669
Comptes de régularisation passif	19	288	2 840
Total du passif		1 073 601	1 068 701
Engagements donnés	25	344 490	191 620
Dettes garanties par des sûretés réelles	27	27 180	30 577

4 – Tableau des flux de trésorerie au 30.06.2009

(en millions d'euros)

	08-09	07-08	06-07
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat de l'exercice	37	4.2	25.8
Amortissements et provisions	-0.7	-5.1	3.4
Amortissements des écarts d'acquisition			
Résultat des sociétés mises en équivalence, net des dividendes perçus			
Impôts différés			
Résultat sur opérations en capital	1	21.4	
Marge brute d'autofinancement	37.3	20.5	29.2
Variation du besoin en fonds de roulement à périmètre constant			
→ Stocks			
→ Créances	5.4	-3.2	-11.3
→ Dettes à court terme	2.7	5.9	7.3
Trésorerie affectée aux opérations d'exploitation	8.1	23.3	25.3
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix de cession des actifs immobilisés			3.7
Acquisition d'immobilisations			
→ Immobilisations incorporelles	-2.3	-0.3	-0.6
→ Immobilisations corporelles	0	-0.2	-0.1
→ Immobilisations financières	-16.5	-48.6	-162.5
→ Charges étalées sur emprunt	0	-2.5	-1.3
Variation de périmètre – acquisitions (1)			
Variation de périmètre - cessions (1)			
Variation de prêts et créances immobilisées	27.5	17.4	-71.7
Incidence des décalages de trésorerie			
Trésorerie affectée aux investissements	8.7	-34.3	-232.6
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Variation des capitaux propres			-1.3
Variation des dettes financières	-16.3	69.9	315.3
Distribution de dividendes	-22.2	-22.2	-21.7
Incidence des décalages de trésorerie			
Trésorerie affectée aux opérations de financement	-38.5	47.7	292.3
INCIDENCE DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE			-
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	15.6	36.7	85.1
TRESORERIE A L'OUVERTURE (2)	148.6	111.9	26.9
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (2)	164.2	148.6	111.9

(1) Net de la trésorerie acquise ou cédée

(2) Intégrant des avances de trésorerie comptabilisées en Autres créances

5 – Annexe aux comptes sociaux au 30.06.2009

▪ Faits caractéristiques

Dans le cadre de sa stratégie de développement, Vilmorin a poursuivi, au cours de l'exercice 2008-2009, sa politique de croissance externe, notamment en Amérique du Nord, ainsi que la consolidation de ses partenariats en matière de recherche et de développement de nouvelles technologies.

▪ Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels 2008/09 sont présentés conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur en France telles que décrites dans le plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

/ Immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les immobilisations incorporelles sont constituées par des logiciels et des licences de recherche.

Les amortissements des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Certains actifs incorporels à durée de vie indéfinie peuvent ne pas faire l'objet d'un plan d'amortissement.

Les principales durées correspondent à celles généralement retenues dans le secteur d'activités :

- constructions : 10 à 20 ans.
- installations techniques, matériels et outillages industriels : 5 à 10 ans.
- autres immobilisations corporelles (matériel de transport et de bureau) : 5 à 10 ans.

/ Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat (prix d'acquisition augmenté des frais accessoires).

La valeur d'inventaire des titres est déterminée par référence à l'activité développée, aux résultats dégagés et aux perspectives d'évolution. Lorsque cette valeur le justifie, une provision est constituée en considération de la valeur attachée à la participation et de la quote-part de capitaux propres détenus.

Les actions propres sont présentées sous la rubrique « valeurs mobilières de placement » dans le cadre du contrat de liquidité.

/ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

/ Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur au cours de mutualisation en vigueur dans le groupe. Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice ; les différences d'actualisation sont portées au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change existant à la clôture font l'objet d'une provision pour risque de change, à l'exception des pertes latentes résultant de créances et dettes libellées dans la même devise et de même terme, pour lesquels les pertes et gains latents sont compensés.

/ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur montant d'acquisition, et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur probable de vente.

/ Frais d'émission d'emprunt

Les frais d'émission d'emprunt sont répartis sur la durée de l'emprunt de manière linéaire.

/ Changements de méthode d'évaluation et de méthode de présentation survenus au cours de l'exercice :

Néant.

/ Convention d'écriture

La société Vilmorin et Cie est dénommée Vilmorin dans la présente annexe.

▪ **Compléments d'information sur les éléments significatifs**

/ Notes de compte de résultat

Note 1

Chiffre d'affaires

	08-09			07-08
En K€	France	Etranger	Total	Total
Prestations de services	17 344	9 115	26 459	24 281
Autres produits annexes	7 004	530	7 534	5 682
Total	24 348	9 645	33 993	29 963

Le chiffre d'affaires se compose principalement des prestations de services réalisées au profit des filiales, facturées sous forme de quotes-parts de participation aux frais réels engagés.

Les autres produits annexes correspondent à des mises à disposition de personnel auprès des filiales et à des refacturations de programmes de biotechnologies.

Note 2

Autres produits

En K€	08-09	07-08
Subventions d'exploitation	6	20
Transfert de charges d'exploitation	1 092	1 444
Total	1 098	1 464

Les transferts de charges d'exploitation sont constitués essentiellement de refacturation de coûts de maintenance ERP et de frais de personnel détaché.

Note 3

Dotations et reprises d'amortissements et provisions d'exploitation

En K€	08-09		07-08	
	Reprises	Dotations	Reprises	Dotations
Amortissement des immobilisations	-	1 401	-	1 358
Autres provisions d'exploitation	-	-	65	-
Provisions pour risques et charges	1	-	13	100
Total	1	1 401	78	1 458

La reprise de provisions pour risques et charges correspond à l'ajustement en matière de médailles du travail.

Note 4

Opérations en commun

Ces opérations correspondent à notre quote-part dans des sociétés en participation développant des programmes de recherche.

Note 5

Résultat financier

En K€	08-09		07-08	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Produits de participation	-	48 813	-	37 623
Produits des autres créances de l'actif immobilisé	-	2 966	-	4 285
Différences de change	8 297	6 306	3 825	2 433
Intérêts divers	25 511	13 230	24 939	13 556
Charges ou produits sur cession de valeurs mobilières de placement	585	146	112	140
Dotations et reprises de provisions	4 166	3 467	2 836	2 256
Total	38 559	74 928	31 712	60 293

Les produits de participation correspondent aux dividendes perçus des sociétés filiales.

Le produit des autres créances correspond aux intérêts perçus sur le prêt consenti à la société Limagrain Verneuil Holding. Leur diminution est directement liée à la réduction du nominal ainsi qu'au taux variable appliqué.

Les différences de change concernent principalement le dollar américain, la livre sterling, le yen japonais, le shekel israélien et le dollar australien.

Il ressort une charge nette sur cession de valeurs mobilières de placement intégralement liée au contrat d'animation des titres Vilmorin

Les intérêts divers se composent principalement :

- Pour les charges : des frais financiers sur l'emprunt à moyen terme syndiqué, les OCEANE, l'emprunt moyen terme auprès de la banque de Tokyo, sur les comptes courants des filiales et sur les concours bancaires, spots et découverts
- Pour les produits : des intérêts sur les comptes courants des filiales, sur les couvertures de taux et sur les certificats de dépôts

Les dotations et reprises de provisions comprennent :

	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>
• Des provisions sur titres de participations consolidés :		
- Avesthagen	3 000 milliers d'euros	
- Marco Polo Thailand		1 116 milliers d'euros
• Des dotations pour charge à répartir sur frais d'émission d'emprunt	251 milliers d'euros	
• Des dotations pour charge à répartir sur frais d'émission d'OCEANE	501 milliers d'euros	
• Des provisions pour écart de conversion	414 milliers d'euros	1 371 milliers d'euros
• Des provisions pour mutualisation des devises		980 milliers d'euros
	4 166 milliers d'euros	3 467 milliers d'euros

Note 6 Résultat exceptionnel

En K€	08-09		07-08	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Sur opérations de gestion	1 330	-	-	-
Sur opérations en capital	11 659	9 074	39 383	3
Sur dotations /reprises exceptionnelles	599	3 348	5 400	12 436
Total	13 588	12 422	44 783	12 439

Le résultat exceptionnel constitue une perte nette de 1 166 milliers d'euros, correspondant aux principales opérations suivantes :

- Sur opération de gestion : prise en charge de loyers pour 1 329 milliers d'euros liée aux engagements pris lors de la cession des titres de la société Flora Frey en 2007/08
- Sur opération en capital : se compose d'une charge de 1 500 milliers d'euros lié à la mise en œuvre de la garantie de passif accordée lors de la cession de Flora Frey et d'une moins-value de cession sur les titres Marco Polo Thailand, cédées à la société Clause SA pour 992 milliers d'euros. Pour rappel, la perte 2007/2008 concernait essentiellement la cession de la société Flora Frey.
- Sur dotations/reprises : le débouclage des provisions 2007/08 (Flora Frey) fait apparaître un impact sur le résultat de 2 750 milliers d'euros sur cet exercice en couverture des montants ci-dessus.

Note 7

Impôts sur les bénéfices

En K€	08-09	07-08
Impôt sur les sociétés	-	-20
Intégration fiscale/charges	-	-
Intégration fiscale/produits	6 383	10 631
Crédit d'impôt recherche et mécénat	1 093	1 646
Total	7 476	12 257

Une intégration fiscale existe entre Vilmorin et les sociétés Clause SA et Oxadis SA depuis le 01.07.2000.

La société Vilmorin 1742 est rentrée au 1^{er} Juillet 2008 dans l'intégration fiscale de Vilmorin.

Chaque société filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était indépendante, Vilmorin conserve à son profit les économies d'impôt réalisées.

Au titre de l'exercice 2008/09, la répartition de l'impôt est la suivante :

• Clause SA :	+ 1 504 milliers d'euros
• Oxadis SA :	+ 363 milliers d'euros
• Vilmorin 1742 :	0 milliers d'euros
• Vilmorin :	- 790 milliers d'euros
• Crédit d'impôt	+ 6 399 milliers d'euros
Soit au total	+ 7 476 milliers d'euros

En K€	Allègements de la dette future d'impôt	Accroissements de la dette future d'impôt
Ecart de conversion	758	-
Provision pour risque de change	414	-
Provisions liées aux engagements	578	-

/ Notes de bilan

Note 8 **Immobilisations incorporelles**

Brut En K€	Valeur brute au 01.07.08	Acquisitions	Reclassement	Sorties de l'actif	Valeur brute au 30.06.09
Concessions, brevets, licences	8 198	2 180	+101	-	10 479
Immobilisations incorporelles en cours	155	152	-101	-	206
Total	8 353	2 332	0	-	10 685

Les concessions, brevets et licences comprennent des logiciels et des licences de recherche. Au cours de l'exercice 2008/09, ont été acquis des licences pour 368 milliers d'euros et un droit d'accès à des technologies pour 1 910 milliers d'euros (non amortissable, licence perpétuelle).

Conformément à l'évolution de la réglementation (règlement N° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs), les charges à répartir relatives aux accords conclus avec les sociétés néerlandaises Bioseeds BV et Keygene NV au cours de l'exercice 2000/01 ont été reclassées en immobilisations incorporelles, puisqu'ayant le caractère de licences d'exploitation, pour leur montant non amorti au 30/06/2005, soit 4 852 milliers d'euros.

Au cours de l'exercice 2000-2001, la société Vilmorin a conclu un accord avec les sociétés néerlandaises Bio Seeds BV et Keygene NV, lui ouvrant un accès illimité à différentes techniques, banques de données et savoir-faire développés depuis plus de dix ans dans le domaine des biotechnologies (marqueurs moléculaires, transgénèse, cartographie des espèces...).

L'engagement initial souscrit de manière irrévocable portait sur 8 millions d'euros payables sur la base d'un échancier défini jusqu'en 2005 ; il ouvrait un accès immédiat et illimité aux éléments décrits ci-dessus. Cet engagement s'accompagne, pour les années futures, d'un accord de recherche visant à améliorer les technologies existantes et à en développer de nouvelles.

L'accord conclu ouvre à Vilmorin des perspectives économiques favorables lui permettant notamment :

- d'économiser des moyens importants en main d'œuvre et surfaces d'essais
- d'accélérer les délais de sortie et de mise en marché de nouvelles variétés
- d'optimiser les caractéristiques de ces nouvelles variétés, les rendant ainsi plus compétitives.

La durée moyenne du cycle d'exploitation des variétés étant de longue durée, généralement supérieure à dix ans, le plan d'amortissement a été limité à dix ans. Cet amortissement a commencé au 01.07.2001 compte tenu de la date de signature de l'accord (fin juin 2001).

Amortissements En K€	Total au 01.07.08	Dotations	Sorties de l'actif	Total au 30.06.09
Concessions, brevets, licences	4 748	1 371	-	6 119
Total	4 748	1 371	-	6 119

Note 9 **Immobilisations corporelles**

Brut En K€	Valeur brute au 01.07.08	Acquisitions	Sorties de l'actif	Valeur brute au 30.06.09
Autres immobilisations corporelles	255	32	-37	250
Total	255	32	-37	250

Amortissements En K€	Total au 01.07.08	Dotations	Sorties de l'actif	Total au 30.06.09
Autres immobilisations corporelles	115	30	-19	126
Total	115	30	-19	126

Note 10

Immobilisations financières

Brut En K€	Valeur brute au 01.07.08	Acquisitions	Sorties de l'actif	Valeur brute au 30.06.09
Titres de participation	658 420	19 624	-4 083	673 961
Créances rattachées à des participations	54 500	-	-27 500	27 000
Prêts	83	24	-8	99
Autres créances immobilisées	643	-	-7	636
Autres immobilisations financières	70	8	-64	14
Total	713 716	19 656	-31 662	701 710

L'augmentation des titres de participation est relative à :

- L'acquisition de titres de Australian Grain Technology PTY Ltd : 7 062 milliers d'euros
- La création de la société Gemstar : 37 milliers d'euros
- La participation à l'augmentation de capital de Marco Polo Thailand : 222 milliers d'euros
- L'acquisition de titres Vilmorin USA Corp à la société Limagrain Genetics Inc. : 5 965 milliers d'euros
- L'acquisition d'une participation minoritaire dans un laboratoire de biotechnologies nord-américain : 6 338 milliers d'euros

Les cessions de titres de participations correspondent à :

- La cession de 100% des titres de Ceekay : 1 791 milliers d'euros
- La cession de 100% des titres Marco Polo SeedsThailand : 2 292 milliers d'euros

Ces 2 cessions ont été faites à la société Clause SA, filiale de Vilmorin.

Les créances rattachées à des participations sont constituées d'un prêt consenti à la société filiale Limagrain Verneuil Holding pour 27 000 milliers d'euros au 30.06.2009.

Provisions En K€	Total au 01.07.08	Dotations	Reprises	Total au 30.06.09
Titres de participation	1 241	3 000	-1 116	3 125
Prêts	-	-	-	-
Total	1 241	3 000	- 1 116	3 125

Il a été constitué des dotations aux provisions sur titres de participation suivantes :

• Avesthagen	3 000 milliers d'euros
--------------	------------------------

Il a été repris, suite à leur cession, la provision sur titres de :

• Marco Polo Thailand	1 116 milliers d'euros
-----------------------	------------------------

Note 11 Créances

En K€	30.06.09	30.06.08
Fournisseurs avances versées	24	75
Clients et comptes rattachés	2 074	1 524
Autres créances d'exploitation	7 687	12 205
Comptes courants	212 931	180 465
Comptes courants intégration fiscale	-	144
Provision sur créances	-	-
Total	222 716	194 413

Les autres créances d'exploitation se composent principalement d'une créance d'impôt sur les sociétés pour 6 357 milliers d'euros, de la participation aux programmes de recherche Biogemma pour 898 milliers d'euros, et d'une avance consentie à un partenaire recherche, Biotech Plant Genomic Fund pour 200 milliers d'euros, couverte par une provision pour risque de même montant.

Les comptes courants financiers comprennent :

- Des avances à des sociétés liées, dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée de Vilmorin pour un montant de 200 081 milliers d'euros. Elles sont rémunérées aux conditions appliquées à l'ensemble du groupe, sur la base de du coût moyen des ressources court terme du mois considéré + 0,18 %
- Une avance consentie à la société VCC Seeds en Israël pour 581 milliers d'euros et portant intérêt au taux de 4 %
- Une avance consentie à la société VCC Japan pour 3 568 milliers d'euros et portant intérêt au taux LIBOR JPY moyen 3 mois + 0,88 %.
- Une avance consentie à la société LG inc pour 8 701 milliers d'euros et portant intérêt au taux de LIBOR CAD + 0,59 %.

Note 12 Capital souscrit appelé non versé

Néant

Note 13 Valeurs mobilières de placement

En K€	30.06.09	30.06.08
Actions propres	492	654
Autres valeurs mobilières de placement	261	572
Certificats de dépôt	140 000	145 000
Total	140 753	146 226

Les actions propres représentent 7 191 titres au 30.06.2009 au prix unitaire moyen de 68,41 euros. Au cours de l'exercice 2008-2009, il a été procédé à l'acquisition de 136 173 titres au prix unitaire moyen de 84,34 euros et à la cession de 134 386 titres au prix unitaire moyen de 86,67 euros.

Les autres valeurs mobilières de placement sont constituées par des SICAV de trésorerie dont la valeur vénale est proche de la valeur comptable.

Les certificats de dépôts, liés au placement de la trésorerie issue de l'opération OCEANE réalisée le 06.06.2008 sont composés de 10 millions d'euros à échéance du 10.07.2009 au taux de 0.55 %, 20 millions d'euros à échéance du 10.07.2009 au taux de 0,52%, 15 millions d'euros à échéance du 13.07.2009 au taux de 0,43%, 15 millions d'euros à échéance du 31.08.2009 au taux de 1,42%, 30 millions d'euros à échéance du 07.09.2009 au taux de 1.21 %, 30 millions d'euros à échéance du 08.09.2009 au taux de 2,26% et 20 millions d'euros à échéance du 16.09.2009 au taux de 2,27%.

Note 14 Comptes de régularisation actif

En K€	30.06.09	30.06.08
Charges constatées d'avance	2 667	551
Frais d'émission d'emprunts à étaler sur plusieurs exercices	2 527	3 280
Ecart de conversion actif	519	3 827
Total	5 713	7 658

L'augmentation des charges constatées d'avance s'explique par des frais de recherche pour 1 614 milliers d'euros et des prestations informatiques non livrées pour 400 milliers d'euros, facturés par avance.

Les frais d'émission d'emprunts à étaler correspondent aux commissions versées lors de la mise en place de l'emprunt à moyen terme syndiqué en juillet 2006 et à celles versées lors de l'émission des OCEANE en juin 2008.

Note 15 Capitaux propres

En K€	30.06.08	Affectation du résultat	Distribution du résultat	Résultat de l'exercice	Mouvements de l'exercice	30.06.09
Capital social	204 226					204 226
Primes d'émission	210 926					210 926
Réserve légale	8 974	210				9 184
Report à nouveau	19 800	3 993	-22 230		12	1 575
Résultat de l'exercice	4 203	-4 203		37 004		37 004
Amortissements dérogatoires	20				-20	0
Total	448 149	-	-22 230	37 004	-8	462 915

Le capital social est composé de 13.391.857 actions de 15,25 euros chacune.

L'augmentation de la réserve légale correspond à l'affectation du résultat au 30.06.2008 décidée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 11.12.2008.

La variation du report à nouveau correspond à l'écart entre le solde reporté à nouveau et la distribution des dividendes de l'exercice pour 22 230 milliers d'euros.

Note 16 Provisions pour risques et charges

En K€	30.06.08	Dotations	Reprises	30.06.09
Provisions pour risque de change	2 351	414	-2 351	414
Autres provisions pour risques	180	20	-	200
Provisions pour charges	5 512	579	-3 329	2 762
TOTAL	8 043	1 013	-5 680	3 376

Une provision pour risque de change a été constituée pour 414 milliers d'euros.

La provision pour charges correspond à :

- la provision pour médailles du travail pour 12 milliers d'euros
- au solde des obligations liées à la cession des titres Flora Frey pour 2 650 milliers d'euros
- la provision pour indemnités à payer pour 100 milliers d'euros

Note 17 Emprunts et dettes financières

En K€	30.06.08	Accroissement	Remboursement	Effet Change	30.06.09
Emprunts à long terme					
Emprunts obligataires convertibles : Océane	149 959	7 188	-460	-	156 687
Emprunts à moyen et long terme	260 359	111	-23 178	-	237 292
Total long terme	410 318	7 299	-23 638		393 979
Emprunts à court terme					
Concours bancaires courants	34 560	24 611	- 34 560	-	24 611
Spot euros et devises	83 948	91 902	-83 948	-	91 902
Comptes courants	64 737	37 527	- 27 741	-	74 523
Total court terme	183 245	154 040	-146 249		191 036
Total emprunts	593 563	161 339	-169 887		585 015

Caractéristiques des OCEANE émises

Date d'émission	06.06.08
Nombre d'obligations émises	958 579
Montant total de l'émission	149 500 K€
Echéance	01.07.2015 avec possibilité de remboursement anticipé au 01.07.2013
Taux d'intérêt	4.5%

Une OCEANE donne droit à une action, rapport qui pourra être modifié selon les critères décrits dans la note d'opération déposée auprès de l'AMF sous le numéro de visa 08-107.

Caractéristiques des emprunts à long et moyen terme

Montant d'origine des emprunts	300 M€
En cours au 30/06/2009	195.0 M€
Taux	Euribor + marge
Garanties accordées	Non
Existence de « covenants »	Oui

Note 18 Autres dettes

En K€	30.06.09	30.06.08
Dettes fiscales et sociales	4 502	4 414
Comptes courants intégration fiscale	6 541	3 375
Dettes sur immobilisations	1 536	1 568
Dettes fournisseurs et autres	8 795	5 370
Autres dettes d'exploitation	633	1 379
Total	22 007	16 106

Les dettes sur immobilisations comprennent principalement :

- Le montant retenu en garantie lors de l'acquisition des titres de la société Hazera Genetics (2003/04) : 864 milliers d'euros
- Le montant du capital non libéré sur Vilmorin 1742 : 500 milliers d'euros

Les dettes fournisseurs sont en forte augmentation sous l'effet principalement :

- Des prestations de recherche facturées par avance et,
- De décalage de certaines facturations intra-groupe

Les autres dettes d'exploitation comprennent principalement :

- Des avoirs à établir pour 371 milliers d'euros

Note 19 Comptes de régularisation passif

En K€	30-06-09	30-06-08
Ecart de conversion	289	2 840
Total	289	2 840

Note 20

Echéancier des créances et dettes

En K€	- 1an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total au 30.06.09
1 – Créances				
• Créances rattachées à des participations	13 500	13 500	-	27 000
• Prêts	2	-	97	99
• Autres créances immobilisées	-	300	336	636
• Autres immobilisations financières	-	14	-	14
• Fournisseurs, avances versées	24	-	-	24
• Clients et comptes rattachés	2 074	-	-	2 074
• Comptes courants financiers	212 931	-	-	212 931
• Autres créances d'exploitation	7 687	-	-	7 687
• Comptes courants d'intégration fiscale	-	-	-	-
• Charges constatées d'avance	2 667	-	-	2 667
• Frais d'émission d'emprunt à étaler sur plusieurs Exercices	752	1 775	-	2 527
TOTAL	239 637	15 589	433	255 659
2 – Dettes				
• Emprunts obligataires convertibles	7 128	149 499	-	156 687
• Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38 508	188 591	10 193	237 292
• Spots	91 902	-	-	91 902
• Concours bancaires courants	24 611	-	-	24 611
• Fournisseurs et comptes rattachés	8 795	-	-	8 795
• Dettes fiscales et sociales	4 502	-	-	4 502
• Comptes courants financiers	74 523	-	-	74 523
• Comptes courants intégration fiscale	6 542	-	-	6 542
• Dettes sur immobilisations et comptes Rattachés	1 536	-	-	1 536
• Autres dettes d'exploitation	633	-	-	633
TOTAL	251 552	345 278	10 193	607 023

Note 21 Ventilation de l'effectif

Répartition par catégorie	30.06.09	30.06.08
Cadres	67	60
Non cadres	24	22
Total	91	82

Répartition par fonction	30.06.09	30.06.08
Administration	86	78
Recherche	5	4
Total	91	82

Note 22 Identité de la société consolidante

Société Coopérative Agricole Limagrain
Siège social : Chappes (Puy-de-Dôme)
N° Siret : 775.633.357.00014

Note 23 Entreprises liées

En K€	Montant brut		Provisions et amortissements	
	Total	dont sociétés liées	Total	dont sociétés liées
Immobilisations financières				
Participations	673 961	653 455	3 125	125
Créances rattachées à des participations	27 000	27 000	-	-
Prêts	99	-	-	-
Autres immobilisations financières	14	-	-	-
Autres créances immobilisées	636	-	-	-
Créances				
Fournisseurs, acomptes versés	24	-	-	-
Clients et comptes rattachés	2 074	1 913	-	-
Comptes courants financiers	212 931	212 931	-	-
Autres créances	7 687	898	-	-
Comptes courants intégration fiscale	-	-	-	-
Dettes				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	237 292	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 795	3 324	-	-
Comptes courants	74 523	72 214	-	-
Dettes fiscales et sociales	4 502	-	-	-
Comptes courants intégration fiscale	6 541	6 541	-	-
Dettes sur immobilisations	1 536	500	-	-
Autres dettes	633	371	-	-
Résultat financier				
Charges financières	38 559	1 740	-	-
Produits financiers	74 928	59 683	-	-

Note 24

Tableau des filiales et participations financières

<u>FILIALES KE ou KDEVICES</u>	<u>Capital</u>	<u>Capitaux Propres avant Repart.</u>	<u>% Détenu</u>	<u>Valeur Comptable Brute</u>	<u>Valeur Comptable Nette</u>	<u>Dividendes Encaissés</u>	<u>Chiffre d'affaires H.T.</u>	<u>Résultat</u>	<u>Caution Avals</u>	<u>Avances</u>
Participations > 50 %										
BIOGEMMA	48 336	48 461	55,01	30 800	30 800	-	-	2 745	-	-
CLAUSE	10 061	63625	99,97	50 194	50 194	25 282	101 592	23 247	-	11 380
GEMSTAR	37	37	99,68	37	37	-	-	-	-	-
HAZERA GENETICS	ILS 22 782	ILS 475 030	100	83 523	83 523	4 941	ILS 286 970	ILS 23 885	-	-
LIMAGRAIN GENETICS Inc	CAD 39 901	CAD 40 480	100	40 100	40 100	-	-	CAD 6 866	-	8 701
LIMAGRAIN VERNEUIL HOLDING	8 954	261 708	79,96	241 195	241 195	6 286	170 845	-5 156	-	97 156
MARCO POLO SEED INDONESIE	IDR 2 400 000	IDR 2 261 083	90	272	147	-	IDR 11 235 726	IDR 125 766	-	-
OXADIS	4 847	9 286	99,99	7 775	7 775	3 251	59 095	1 619	-	-
SUTTONS	GBP 500	GBP 2 770	100	5 445	5 445	-	GBP 18 773	GBP 1 189	6 522	-
VCC JAPAN Ltd	JPY 60 000	JPY -14 313	100	424	424	-	-	JPY -23 371	-	3 568
VCC SEEDS	ILS 0,1	ILS -1 255	100	0	0	-	-	ILS 441	-	581
VILMORIN	12 032	71 279	87,45	39 695	39 695	8 799	61 659	10 021	-	-
VILMORIN 1742	2 000	1 448	99,99	1 999	1 999	-	1 290	-552	-	-
VILMORIN HONG KONG	40 000	39 392	72,5	29 000	29 000	-	-	-25	-	-
VILMORIN LUXEMBOURG	22 050	22 054	99,99	22 642	22 642	65	-	-6	-	-
VILMORIN USA CORP	USD 159 421	USD 111 039	59,46	83 855	83 855	-	-	USD -11 070	-	-
Participations <50 %										
AVESTHAGEN	-	-	4,60	5 011	2 011	-	-	-	-	-
AUSTRALIAN GRAIN TECHONLOGIES PTY LTD	32 617 AUD	14 111 AUD	28,96	7 062	7 062	-	2 627 AUD	-4 041 AUD	-	-
BIOSEEDS	2 235	16 473	20	1 094	1 094	-	6934	-716	-	-
CEE KAY SEEDS&SEEDLING Private Limited	INR 300	INR -3 508	N/S	0.2	0.2	-	INR 1 341	INR 4 870	-	-
CLAUSE INDIA	INR 500	INR 824	0,002	0	0	-	INR 159 680	INR -6 527	-	-
CLAUSE DO BRAZIL	BRL 556	BRL 6 357	0,018	0	0	0.09	BRL 22 523	BRL 1 486	-	-
MARCO POLO SEED THAILAND	THB 110 000	THB 43 177	0.00003	0	0	-	THB 15 384	THB -10 776	-	200
MIKADO KYOWA SEED	JPY 109 350	JPY 2 785 159	44,27	10 533	10 533	80	JPY 8 571 992	JPY 381 714	-	-
TOP GREEN	3 000	4 805	33,33	1 000	1 000	100	21 076	126	-	-
VILMORIN ITALIA	47	1 033	1	1	1	9	10 608	966	-	-

Note 25 Engagements hors bilan

En K€	Engagements reçus	Engagements donnés
Indemnités de départ à la retraite	-	532
Avals, cautions, garanties	-	92 198
Achat/Vente à terme de devises	16 760	16 760
Gestion du risque de taux	235 000	235 000
Total	251 760	344 490

Les indemnités de départ en retraite sont évaluées en fonction des conventions applicables à la société selon la méthode des salaires de fin de carrière.

A ce titre, sont pris en compte les paramètres suivants : projection d'augmentation des salaires, turnover de l'effectif, espérance de vie, actualisation.

Les avals, cautions et garanties comportent des engagements donnés au profit des filiales dans le cadre de leur financement (42 222 milliers d'euros) et de leurs relations contractuelles (25 471 milliers d'euros).

Ils comportent par ailleurs des engagements donnés en faveur de Flora Frey et de Suttons sur des annuités de loyers de certains baux commerciaux à long terme (20-25 ans).

- Flora Frey : 17 983 milliers d'euros
- Suttons : 6 522 milliers d'euros.

Aucun arriéré n'est dû à ce jour.

Achat/Vente à terme de devises : Depuis le 01.07.2007, Vilmorin assure la gestion du risque de change du groupe (précédemment en place sur Groupe Limagrain Holding) au travers d'un schéma de gestion mutualisée. Les engagements réciproques de Vilmorin vis-à-vis des sociétés s'élèvent à 10 886 milliers d'euros et à 5 874 milliers d'euros auprès des banques.

Gestion du risque de taux : afin de se couvrir contre le risque de taux sur les emprunts contractés, la société utilise des swaps de taux fixe contre variable sur une partie de sa dette financière.

Dans le cadre des contrats de cessions de titres, des garanties de passif ont été accordées.

Les engagements Vilmorin en matière de Droit Individuel à la Formation s'élèvent à 5 983 heures au 30.06.2009 valorisés pour un montant de 68 304 EUR.

Note 26 Créances garanties par des sûretés réelles

En K€	Créances garanties	Montant des sûretés
Autres créances immobilisées	636	636
Total	636	636

Note 27 Dettes garanties par des sûretés réelles

En K€	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes de biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27 180	83 523	83 523
Total	27 180	83 523	83 523

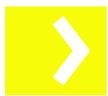
▪ Evénements postérieurs à la clôture

Postérieurement à la clôture des comptes, Vilmorin a acquis une participation complémentaire au sein d'Australian Grain Technologies, portant son taux de détention total à plus de 32%.

▪ Résumé pluri-annuel des principales données

En K€	08-09	07-08	06-07	05-06	04-05
Capital en fin d'exercice					
Capital social	204 226	204 226	204 226	145 896	145 896
Nombre actions ordinaires	13 391 857	13 391 857	13 391 857	9 566 979	3 188 993
Opérations et résultats					
Chiffre d'affaires total hors taxes	33 993	29 963	27 309	9 171	8 100
<i>Dont France</i>	24 348	20 444	19 108	5 499	5 272
<i>Export</i>	9 645	9 519	8 201	3 672	2 828
<i>Dont Services</i>	33 993	29 963	27 309	9 171	8 100
Résultat avant impôts sociétés, participation et dotations aux amortissements et provisions	28 878	-13 051	25 609	19 778	19 614
Résultat après impôts sociétés, participation et dotations aux amortissements et provisions	37 004	4 203	25 818	22 507	20 659
Résultat distribué	23 704	22 230	22 230	21 695	15 466
Résultat par action					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2.71	-0.06	2.18	2.28	6.86
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2.76	0.31	1.93	2.35	6.48
Dividende attribué à chaque action	1.77	1.66	1.66	1.62	1.62
Personnel					
Effectif moyen propre (1)	87	88	82	14	11
Masse salariale totale	5 511	4 958	4 720	1 142	1 002

(1) En nombre de personnes



Rapport des Commissaires aux Comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Vilmorin & Cie S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société évalue la valeur d'inventaire des titres de participation détaillés dans les notes 10 et 24 de l'annexe selon la méthode décrite dans la note relative aux règles et méthodes comptables. Nous avons revu l'approche utilisée par la société et sur la base des éléments disponibles, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par la société au 30 juin 2009.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

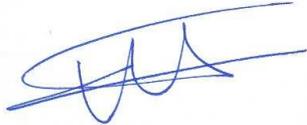
- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci .

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense et Clermont Ferrand, le 13 octobre 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Catherine Porta
Associée

Visas 4 Commissariat



Corinne Besson
Associée



Documents d'information annuelle 2008-2009

Publications réalisées par Vilmorin & Cie sur le site internet au cours de l'exercice 2008-2009 :

	Date de publication
COMMUNIQUES DE PRESSE	
Chiffre d'affaires à la fin du 3 ^{ème} trimestre 2008-2009 : croissance cumulée sur 9 mois de 4.6% à données comparables	06.05.2009
Résultats semestriels au 31.12.2008 : confirmation des perspectives 2008-2009 et suspension du processus de cession d'Oxadis	25.02.2009
Chiffre d'affaires semestriel au 31.12.2008 : Vilmorin confirme ses perspectives pour l'exercice 2008-2009 et poursuit son développement à l'international	04.02.2009
Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2008-2009 en ligne avec les objectifs : + 5,1 %	12.11.2008
Vilmorin présente des résultats annuels 2007-2008 confirmant une forte progression de sa marge opérationnelle	07.10.2008
Chiffre d'affaires annuel 2007-2008 : 897 millions d'euros, en progression de 13,4 % à données comparables.	05.08.2008
Vilmorin renforce son expertise en blé en entrant au capital d'Australian Grain Technologies (AGT)	15.07.2008
RAPPORTS ANNUELS	
Actualisation du rapport annuel 2007-2008 (n° d'enregistrement AMF : D.08-0713-A01)	19.03.2009
Rapport annuel 2007-2008 (n° d'enregistrement AMF : D.08-0713)	10.11.2008
RAPPORTS FINANCIERS SEMESTRIELS	
Rapport financier semestriel (comptes clôturés au 31.12.2008)	26.02.2009
LIVRETS ET LETTRES AUX ACTIONNAIRES	
Lettre aux actionnaires	08.06.2009
Lettre aux actionnaires	16.03.2009
Livret de l'actionnaire 2007-2008	12.12.2008
Lettre aux actionnaires spéciale : stratégie et développement	28.11.2008
REUNIONS D'INFORMATION	
Réunion d'actionnaires FFCI du 08.06.09 à Rennes (présentation)	08.06.2009
Chiffre d'affaires à la fin du 3 ^{ème} trimestre (présentation)	06.05.2009
Résultats semestriels au 31.12.2008 (présentation)	26.02.2009

Chiffre d'affaires semestriel au 31.12.2008 (présentation)	04.02.2009
Assemblée Générale Mixte Annuelle du 11.12.2008	11.12.2008
Réunion d'information – Salon Actionaria	22.11.2008
Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2008-2009 (présentation)	12.11.2008
Réunion d'information du 08.10.2008 (résultats annuels 2007-2008)	13.10.2008
Chiffre d'affaires annuel 2007-2008 (présentation)	07.08.2008
ASSEMBLEES GENERALES	
Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 11.12.2008	12.11.2008
Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte du 11.12.2008	12.11.2008
RAPPORT SUR LE CONTROLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	
Rapport du Président relatif au fonctionnement du Conseil d'Administration et au contrôle interne	27.10.2008
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	
Honoraires des Commissaires aux Comptes, des Auditeurs et des membres de leurs réseaux	04.11.2008
DOCUMENTS D'INFORMATION ANNUELS	
Documents d'information annuels – exercice 2007-2008	27.10.2008
OPERATIONS SUR TITRES	
Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	12.06.2009
	13.05.2009
	10.04.2009
	10.03.2009
	10.02.2009
	16.01.2009
	12.12.2008
	12.11.2008
	08.10.2008
	12.09.2008
	05.08.2008
07.07.2008	
Bilan semestriel du contrat de liquidité au 31.12.2008	16.01.2009
Descriptif du programme de rachat d'actions propres autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 11.12.2008	12.12.2008
Bilan annuel du contrat de liquidité au 30.06.2008	10.07.2008



Attestation de la personne responsable du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 14 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 19 octobre 2009

Gérard Renard
Président Directeur Général